Jean HAUDRY

PREHISTOIRE DE LA FLEXION NOMINALE INDO-EUROPEENNE

Institut d'études indo-européennes
de l'Université Jean Moulin (Lyon III)

Lyon 1982

ETUDES INDO-EUROPEENNES

Revue trimestrielle publiée par l'Institut d'Etudes Indo-Européennes de l'université Jean Moulin (LYON III), groupe de recherches pluridisciplinaires réunissant linguistes, historiens des civilisations, du droit et des institutions, des religions, philosophes, ethnologues, anthropologues et préhistoriens.

Organe de cet Institut dont elle publie les travaux (notamment les actes de la semaine d'études indo-européennes), la revue accueille également des articles originaux rédigés en français portant sur le domaine de ses recherches.

Il sera rendu compte d'ouvrages récents dans le cadre de la **Chronique des études indo-européennes**.

Les manuscrits dactylographiés des articles et les ouvrages pour compte-rendu doivent être adressés au Directeur de l'Institut d'Etudes Indo-Européennes de l'Université Jean Moulin, 74, rue Pasteur, 69007 LYON.

Le numéro : 50F L'abonnement annuel : 120F

Sommaire des numéros parus :

Sommaire du numéro 4 (à paraître fin 1982)

AVANT-PROPOS

Reprenant et développant, résumant parfois, la matière d'exposés antérieurs (1), le présent ouvrage trace à grands traits une reconstruction globale de l'évolution préhistorique de la flexion nominale indo-européenne. Il exprime un point de vue personnel sans prétendre faire l'état de la question: les autres théories ne sont mentionnées et discutées qu'incidemment.
Deux principes ont constamment guidé la recherche: la conception saussurienne du signe linguistique et l'observation de l'évolution des systèmes aux époques historiques. En face de tout signifiant reconstruit, on s'est efforcé de reconstruire un signifié; tout changement préhistorique postulé s'appuie sur des parallèles historiques observables, qui en sont parfois le prolongement ou la résurgence.
Notre indo-européen ne se situe pas dans un univers prélinguistique où la grammaire serait encore à naître, où des signifiants en disponibilité attendraient un signifié, où les lois de l'évolution ne seraient pas entrées en vigueur; c'est une langue qui fonctionne et qui évolue comme les autres.

(1) *L'emploi des cas en védique* Lyon, 1977. Une illusion de la reconstruction *BSL* 74,1979,p.175-189. Les origines des infinitifs grecs et latins *L'information grammaticale* 5, mars 1980, p.3-8. La "syntaxe des désinences" en indo-européen *BSL* 75, 1980, p.131-166 (l'essentiel en est repris et développé dans le premier chapitre; les chapitres suivants développent plusieurs indications présentées brièvement dans cet article. Les deux flexions de l'adjectif germanique *BSL* 76,1981, p.191-200. Note sur la syntaxe des comparaisons védiques *J.as.* 270, 1982, p.147-151

RESUME

Le présent ouvrage tente une synthèse de la préhistoire des principaux types flexionnels indo-européens: athématique, thématique, hétéroclitique.

Il part d'un ensemble de faits observables dans le Véda, les prétendues "finales syncopées" qui sont à considérer non comme des mutilations artificielles, mais comme d'authentiques témoins d'une "ancienne syntaxe des désinences" en vertu de laquelle, dans le syntagme nominal, la désinence ne figurait qu'une fois. Elle avait donc le statut d'une postposition. Telle est probablement l'origine des désinences de la flexion athématique, objet du premier chapitre.

Le chapitre II traite de la constitution de la flexion thématique: elle s'est réalisée par l'addition des désinences de la flexion athématique (sauf exceptions) à une époque où elles conservaient encore leur statut postpositionnel à la "voyelle thématique", dans laquelle on propose de voir un ancien article défini postposé.

Au mécanisme agglutinatif, seul mis en oeuvre dans les deux premiers chapitres, le chapitre III ajoute l'hypostase, qui d'une forme fléchie ou adverbiale fait une base de flexion ou de dérivation. Ce mécanisme permet d'expliquer la formation de plusieurs formes casuelles de la flexion thématique.

Il permet également de rendre compte de la forme du cas direct des flexions hétéroclitiques, auxquelles est consacré le chapitre IV: c'est l'hypostase d'un locatif. Quant au thème secondaire de ces flexions, il contient un élargissement *n, qui est originellement une désinence de locatif (identique à la postposition *$(e)n$) diffusée par l'analogie à partir d'un "extractif" en *-n-os substitué à l'ablatif en *-os.

Le chapitre V conclut l'ouvrage par quelques considérations de méthode, et un rappel des principales évolutions: préhistoire des principaux cas, constitution des flexions, ainsi que des catégories du genre et du nombre dans le nom.

CHAPITRE PREMIER

L'ancienne syntaxe des désinences

1. Syntaxe des cas et "syntaxe des désinences"

La désinence est la face signifiante du monème fonctionnel dont le cas est la face signifiée. La présence et la distribution des désinences dans le syntagme, la phrase, le texte, sont régies par un ensemble de règles qu'on peut nommer la "syntaxe des désinences".

2. La syntaxe des désinences dans les langues indo-européennes

Dans la plupart des langues indo-européennes anciennes, la syntaxe des désinences se réduit à une règle simple: dans le syntagme nominal coordinatif, asyndétique, appositif, épithétique, tour double (p. ex. double datif), et dans la récurrence d'un lexème dans la phrase ou dans le texte, la désinence figure obligatoirement à la fin de chaque lexème ou de chaque occurrence du même lexème: lat. *senātu-ī popul-ō-que Rōmān-ō* "au Sénat et au peuple de Rome", véd. *índr-āya pātav-e* "pour Indra à boire". C'est, contrairement à celle qui autorise l'emploi de la particule copulative après chaque lexème, mais ne l'impose pas, une règle impérative.

3. Les "finales syncopées" védiques et leurs parallèles

Le phénomène védique connu sous le nom impropre de "finales syncopées", *návyasā vácaḥ (=vácasā)* "sous une forme nouvelle" doit être interprété comme le vestige d'une ancienne syntaxe des désinences s'il est hérité: la désinence s'y comporte comme une postposition. Avant de discuter les origines de ce fait, on en rappellera les exemples les plus assurés, en y joignant les faits parallèles hors du védique.

3.1. "Finales syncopées" à l'instrumental singulier en védique

Outre le syntagme épithétique cité ci-dessus, on peut mentionner une asyndète comme RV.8.3.6 *índro mahnā́ ródasī paprathac chávaḥ (=śávasā)* "Indra a élargi les deux mondes par sa grandeur, (par) sa force". Les voyelles finales n'étant pas sujettes à tomber en védique, le fait ne peut se décrire que comme la récurrence du *-ā* de *mahnā́*. L'Atharvavéda offre un bon exemple 10.2.25 *bráhmaṇā... bráhma... bráhma*: "par la formule...(par) la formule...(par) la formule". La désinence du premier terme vaut par récurrence pour les deux suivants. Elle vaut par anticipation dans les deux strophes précédentes (1) . On a également un exemple où une désinence vaut par anticipation, RV.3.4.1

samít-samit sumánā bodhy asmé
śucā-śucā sumatím rāsi vásvaḥ

"Bûche après bûche, sois-nous favorable! Flamme après flamme, donne-nous la faveur du dieu!

(1) Une étude de ce passage paraîtra *Journal asiatique* 1982 sous le titre: Une formule croisée dans l'Atharvavéda.

samit ne peut être la forme courte de *samídhā* que par anticipation de la désinence de *śucā* qui suit et non, par exemple l'abréviation de *sámiddhaḥ* "allumé", comme le croyait Sāyana: il ne s'agit pas d'une arbitraire mutilation phonique, mais d'une possibilité morphologique de réduction.
L'Avesta présente au moins un exemple sûr du fait, Y.55.3, où la forme sans désinence *dasvarə* "santé" est suivie de la forme d'instrumental singulier *baēšaza* "guérison".

3.2. "Finales syncopées" à l'instrumental pluriel

3.2.1. Védique

Si le fait ne se rencontrait qu'à l'instrumental singulier, on pourrait l'expliquer par l'étymologie de la désinence (ci-dessous 7.1), mais il se rencontre aussi au pluriel, RV. 1.129.8 *svayaśóbhiḥ ūtī* "avec des aides qui ont leur éclat propre"; la longue de *ūtī* doit être une correction partielle, le mètre interdisant de corriger en *ūtíbhiḥ* (voir toutefois ci-dessous 6.3). La brève figure 1.186.1 *ílābhiḥ... suśastí* "avec les réconforts (et) les bonnes paroles". La brève est attestée également 7.83.4 *vadhánābhiḥ apratí* "avec des armes imparables". 10.189.3 *áha dyúbhiḥ* peut certes comporter la particule assévérative *áha*, mais le sens évident de "jour après jour" engage à y voir l'équivalent de 10.7.4 *dyúbhiḥ ásmā áhabhiḥ vāmám astu* "bonheur soit à lui jour après jour!". Et ce type d'emploi permet de restituer le mètre de 1.127.4 qui comporte une syllabe de trop: Bartholomae (1) lit *téjiṣṭhā aráṇibhiḥ* au lieu de *téjiṣṭhābhiḥ aráṇibhiḥ* (qui doit être une correction ancienne) "avec les bois-de-friction les plus acérés". Dans la flexion en *-a-*, la suppression de la désinence *-bhiḥ* dégage une finale *-e* homophone de celle du locatif singulier, 1.143.8 *ádabdhebhiḥ ádṛpitebhiḥ iṣṭé* "avec les infaillibles, les sans-orgueil, les désirés". Il ne s'agit évidemment pas d'un locatif singulier, qui ne donnerait aucun sens, mais de la forme que prend le thème à certains cas du pluriel dans cette flexion.

3.2.2. Avestique

L'emploi du cas direct d'un substantif neutre accompagné d'un adjectif à l'instrumental relève probablement de cette ancienne syntaxe des désinences. Comme il a été brièvement indiqué (2), les syntagmes de ce type sont bien à l'instrumental: on peut donc considérer que la désinence de l'adjectif vaut pour l'ensemble du syntagme. Ainsi Y.15.1 *aməšə spəntə vaŋhuš sraēšāiš nāmąn āzbaya* "j'invoque les bons Saints Immortels par leurs noms prestigieux": la forme *nāmąn* équivaut

(1) *Studien* 1, 1890, p.78

(2) *L'emploi des cas en védique*, p.455.

donc à un thème nu, qu'elle soit originelle ou tienne la place d'un ancien **nāma*. Un autre exemple certainement ancien est la formule récurrente *taraδāt- anyāiš dāmąn* "supérieur aux autres créatures". Cette formule constitue un octosyllabe à tous les cas où *taraδāt-* a une désinence monosyllabique. L'instrumental pluriel qui accompagne cet adjectif a la valeur ancienne de "entre", "parmi" attestée en védique.

3.2.3. Mycénien

La séquence *erepatejapi opikereminijapi...qeqinomena* PY Ta 702 1.2 et parallèles que Ventris et Chadwick (1) considèrent comme un syntagme nominal épithétique "avec un dos d'ivoire gravé" présente une anomalie: on attendrait *qeqinomenapi*, accordé avec le substantif à l'instrumental pluriel. On a cherché à rendre compte de cette anomalie de diverses façons: "la désinence *-phi* a été supprimée dans ce participe pour rendre plus claire la relation avec ses propres compléments à l'instrumental"; cette explication étrange de ces auteurs (p.343) rappelle celles qu' on donne des "finales syncopées" védiques (ci-dessous 4). C.J. Ruijgh (2) propose de voir dans *qeqinomena* un datif-locatif pluriel en *-ais* "si on admet qu'un datif en *-ais* est irrégulièrement employé au lieu d'un instrumental en *-āphi*, sous l'influence de la désinence *-ois* qui appartient à la fois au datif et à l'instrumental"; mais, peu satisfait de son hypothèse qui fait remonter au mycénien les débuts du syncrétisme de ces cas, il propose (p.83 n.47) de voir dans la discordance casuelle une anacoluthe. Ces trois explications ont en commun de postuler une irrégularité grammaticale. Il semble donc possible de proposer une explication par l'ancienne syntaxe des désinences, c'est-à-dire par la récurrence de la désinence *-phi* précédemment exprimée: le syntagme serait parallèle à véd. *śravasébhiḥ ūtī* (ci-dessus 3.2.1). Consulté sur cette question, M.Lejeune me répond:"Je n'ai pas davantage été satisfait de la façon dont j'avais présenté les choses en 1957 (au par.5 de mon article sur *-phi* *BSL* LII = *Mém.Phil.Myc.* I ch.8). Votre hypothèse satisfait mieux. Mais pourquoi *-a* dans un seul des trois instrumentaux?" - La raison en est probablement que le tour n'est en mycénien qu'une survivance exceptionnelle et non un emploi régulier.

3.3. "Finales syncopées" au datif singulier

3.3.1. Védique

Il en est un exemple manifeste dans la formule *mahé rāyé* "en vue d'une grande richesse" (RV.5.15.5, 6.1.2), comme l'a vu

(1) *Documents*[2] tablette 242

(2) *Etudes* p.82

Kuhn dès 1852 (1). Il en est beaucoup d'autres: RV.4.16.11 *áhan pāryāya* "en vue du jour décisif" où *áhan* est un thème nu (et non une forme de locatif) mis pour le datif *áhne*, cf.3.32.14 *purā́ pāryād ...áhnaḥ* "avant le jour décisif", 7.91.1 *mádāya...váyaś ca*, où *váyaḥ* équivaut à *váyase* "pour l'ivresse et (pour) la vigueur". On note que dans ces deux derniers exemples la désinence des deux termes est phonétiquement différente: le tour ne peut donc pas s'expliquer, comme certains l'ont prétendu, par une haplologie à distance. Ce qui est supprimé n'est pas un son, mais une entité immatérielle, "la désinence de datif singulier".

3.3.2. Avestique

Y.68.2, dans une séquence de datifs dépendants de *paitijamyå* "puisses-tu venir" et coordonnée à la forme *huəšəzāi* datif singulier d'un thème en *-a-*, on trouve la forme sans désinence *dasvarə* "santé" qui ne peut être qu'un datif; telle est l'interprétation de Darmesteter dans sa traduction, et de Bartholomae qui l'explicite ainsi: "on s'est contenté d'exprimer le rapport syntaxique dans le second terme". Ici encore, les deux termes appartenant à des flexions différentes, il ne peut pas s'agir d'un phénomène phonétique; on ne peut pas non plus invoquer l'invariabilité de la forme *dasvarə* : un manuscrit donne (par correction ancienne) la forme de datif *dasvare*.

3.3.3. L'infinitif gâthique en *-ayō*

La règle de récurrence permet de rendre compte des infinitifs en *-ayō*, dont la forme est celle du cas direct singulier d'un substantif neutre en *-ah-* et l'emploi celui d'un infinitif datif. On voit comment une telle forme a pu équivaloir à un datif Y.51.9 *rāšayeŋhē drəgvantəm savayō ašavanəm* "pour détruire le méchant, (pour) sauver le bon", où *savayō /savayah/* équivaut à *savayeŋhē /savayah-ay/* par récurrence de la désinence de *rāšayeŋhē /rāšayah-ay/*.

3.3.4. Les infinitifs grecs en *-ein*, *-men*

C'est par là que se justifie aussi la coexistence de formes en *-ai* et de formes sans désinence dans les infinitifs grecs, et la valeur dative-locative de ces formes. Comme les infinitifs en *-ai* ne peuvent être que d'anciens datifs-locatifs, les infinitifs sans désinence sont, comme l'infinitif gâthique *savayō*, issus de contextes où une désinence de datif valait par récurrence ou par anticipation: dans une séquence ou en tour double. Cette hypothèse, qui a été présentée dans une étude sur les origines des infinitifs grecs (2) rejoint l'interprétation courante des infinitifs grecs en *-n* comme issus de thèmes nus, tout en rendant compte de leur valeur casuelle, qui peut être (et qui est souvent) celle d'un datif indo-européen, et plus généralement de leur équivalence avec les infinitifs en *-ai*. On verra ci-dessous, ch4, 3.2, que la forme en *-n* n'a pas toujours été une forme sans désinence, un thème nu: c'était une forme fléchie de locatif, dont la désinence s'est intégrée au thème selon un processus décrit dans ce chapitre.

(1) *KZ* 1, p.275

(2) *BSL* 70, 1975, p.115-136

3.3.5. Le supin latin en *-ū*

En face de la désinence héritée *-uī* (**-e/ow-ey*), l'infinitif datif latin dit supin en *-ū* présente une forme qui ne s'explique pas facilement: l'hypothèse d'une contraction phonétique *uī* > *ū* se heurte à des contre-exemples comme *huic:hūc*; celle d'une influence analogique de la deuxième déclinaison, à l'isolement du supin; celle d'une forme indo-européenne en **-e/ow* laisse inexpliquée la valeur dative. Il faut donc partir d'une forme courte de datif **-e/ow(ey)*, où la désinence pouvait être omise dans un tour double comme Plaute, *Rudens* 294 *sunt nobis quaestu et cultu* "ils nous sont à gain et à entretien", ou Térence, *H.7.357 haec res neutiquam neglectu'st mihi* "cette chose n'est nullement à négliger pour moi". C'est ainsi que le supin datif et les quelques formes substantives apparentées peuvent être considérées comme formellement identiques au locatif védique *sā́no* (3.6), de *sā́nu-* (*-o* = lat. *-ū*, < **-e/ow*).

3.3.6. Gérondif et infinitif en vieil-anglais

En vieil-anglais, un gérondif peut être suivi d'un infinitif dans un syntagme copulatif: *gearowe wǣron ēhtnysse tō ðoligenne and dēaðe sweltan* "ils étaient prêts à supporter la persécution et à souffrir la mort" (1). Un tel emploi témoigne d'une hésitation entre la forme de gérondif et celle d'infinitif: on sait que le gérondif est le substitut optionnel de l'infinitif en plusieurs constructions. Cette situation s'explique aisément: nombre de faits donnent à penser que l'infinitif non fléchi du germanique s'est substitué, selon un type fréquent d'évolution, à un infinitif fléchi comportant entre autres une forme de datif dont le gérondif est une résurgence. Mais l'emploi successif du gérondif, forme fléchie, et de l'infinitif, forme non fléchie correspondante et avec une valeur identique, a chance de refléter l'ancienne syntaxe des désinences: v.a. *tō ðoligenne and...sweltan* est donc parallèle à gâth. *rāšayeŋhē... sarayē*.

3.4. "Finales syncopées" au datif pluriel

Bartholomae *Wb.* 1544 propose de voir une forme courte de datif pluriel dans *urvāθā* de Y.51.14 *urvāθā dātōibyascā*. Adoptée par plusieurs traducteurs, son interprétation a été rejetée par d'autres, malgré la traduction satisfaisante qu'elle offre ("aux règles et prescriptions", Duchesne-Guillemin), sous prétexte de l'impossibilité d'une "finale syncopée" dans les Gâthâs: mauvaise raison, puisque les parallèles védiques et l'infinitif *sarayō* appuient cette interprétation.

3.5. "Finales syncopées" au locatif pluriel en védique

RV.1.105.5; 8.69.3 *triṣv ā́ rocané* (*=rocanéṣu*) "dans les trois cieux-supérieurs" en est un exemple incontestable: le sens de la formule ne peut être que celui-là, et la syntaxe ne permet pas d'accorder un locatif pluriel à un locatif singulier. On a un exemple probable 8.11.1 *devá ā́ mártyeṣv ā́* si on lit, contre le Padapāṭha, *devé*: le parallélisme des deux termes est souligné par la répétition de la particule *ā́* qui suit souvent un locatif pluriel (cet usage est à l'origine de la désinence avestique *-hva*). On comparera 4.2.1 (à Agni) *mártyeṣu... devéṣu* et, pour le contenu, 6.15.8 et 13, 1.31.2: Agni est le garant de la parole donnée chez les dieux comme chez les hommes.

(1) F. Mossé, *Manuel de l'anglais du moyen-âge*, p.152

On retiendra aussi 1.81.1 *mahátsu ājíṣu utá árbhe (= árbheṣu)* "dans les grands combats et les petits" (comme 1.102.10 *árbhe-su...mahátsu ca* "dans les petits et les grands"; ici, le nom du combat se trouve au locatif singulier *ājā́* par correction ancienne pour **ājí)*. 1.67.9 *prajā́ (= prajā́su) prasū́ṣu* "(dans) les enfants, dans les choses qui germent" est incompréhensible sans cette hypothèse. D'autres passages, comme RV.1.122.7 ou AV.12.1.4, prennent ainsi un sens plus satisfaisant, et RV.10.103.11 *sámr̥teṣu dhvajéṣu* peut être une correction ancienne (qui donne une syllabe de trop au vers) pour **sámr̥te (= sámr̥teṣu) dhvajéṣu* "quand les drapeaux sont affrontés".

3.6. "Finales syncopées" au locatif singulier en védique

Le seul exemple sûr est la formule *ádhi sā́no ávye* ou *avyáye* fréquente au livre 9: l'absence de désinence dans *sā́no* (forme identique au thème) s'explique mieux par là que par une haplologie : dans la diction ancienne, on aurait en effet *sā́navi ávye* et non *sā́navy ávye* : il n'y avait donc pas lieu à dissimilation. L'Avesta offre un parallèle possible avec *ahmya vaša vazəmna* Yt.5.11 "voyageant dans ce char", où l'ensemble des manuscrits donnent la leçon *vaša* sauf un, qui (peut-être par suite d'une correction ancienne) lit *vaše*, qui est la forme attendue de locatif. Toutefois, une faute de texte par "effet de rime" est envisageable: il en est plusieurs exemples dans l'Avesta.

3.7. "Finales syncopées" à l'accusatif singulier

3.7.1. Védique

L'absence d'une désinence d'accusatif singulier se constate RV.7.34.16 *áhim...rájassu ṣī́dan (= ṣī́dantam)* "le serpent installé dans les espaces-sombres" et 7.36.2 *suvr̥ktím...návī-yaḥ (= návīyasam)* "une louange nouvelle".

3.7.2. Avestique

Yt.10.117 *antarə pitarə puθrəmca* "entre père et fils": après avoir montré que le texte est sûr, Hertel (1) commente: "la désinence *-əm* est à suppléer à partir de *puθrəm* d'après le sens". C'est dire que la désinence d'accusatif vaut par anticipation pour l'ensemble du syntagme coordinatif. Comme il s'agit du passage relatif aux différentes formes du contrat, on peut y voir un archaïsme de la langue juridique. Une autre série d'exemples est fournie par l'instrumental sociatif de l'objet, ci-dessous 7.1.

3.8. "Finales syncopées" à l'accusatif pluriel?

On en cite quelques exemples en védique comme RV.6.4.5 où *parihrút* paraît équivaloir à *parihrútaḥ* ou 9.74.7 où *pravát* paraît équivaloir à *pravátaḥ* mais les passages ne contiennent pas d'autre forme d'accusatif pluriel.

(1) *Beiträge zur Metrik des Awestas und des R̥gvedas* p.53

3.9. "Finales syncopées" au nominatif singulier?

Les seuls exemples qu'on en cite sont des formes de la flexion thématique, et ils sont douteux: en trois passages du RV., 2.19.5. 20.5. 6.24.8, *stavā́n* paraît être la forme courte de *stavānáh* "loué". Mais on observe que dans la première attestation, il manque justement une syllabe au vers, et que dans les deux autres, on attend une séquence métrique - ⏑̄ . AV.7.18.2 *ghráṃs* peut être un doublet morphologique de l'usuel *ghraṃsáḥ*. Il n'y a donc aucun exemple probable de "finale syncopée" au nominatif singulier en védique.

3.10. "Finales syncopées" au nominatif pluriel

En revanche, il est au moins un exemple sûr au nominatif pluriel RV.5.47.2, où les chevaux du soleil sont qualifiés successivement de *ajirā́sah* "agiles" et de *tádapaḥ (= tád-apasaḥ)* "qui ont cela pour objet": "nominatif pluriel avec chute de la désinence", note Geldner. En revanche, *áduvaḥ* 7.4.6 peut relever d'un thème *ádū-*.

4. Interprétations diverses des "finales syncopées"

4.1. Le refus d'une évidence

Ces faits sont connus depuis longtemps et, comme on l'a rappelé ci-dessus, dès 1852 (1), Kuhn en donnait la description correcte à propos du syntagme védique *mahó rāyé* "pour la grande richesse": "ces formes sont, je crois, à considérer comme effectivement dépourvues de flexion, la langue se contentant d'exprimer la flexion sur un seul des noms du syntagme". C'est l'évidence même. Mais dans une communication au 7°congrès des Orientalistes, R.von Roth en fit "une règle euphonique, de nature non pas grammaticale, mais rhétorique". Bartholomae tenta d'améliorer l'hypothèse de Roth en supposant une action analogique à partir des postpositions, *dáme ā́* en face de *dáme* "dans la maison" ayant donné le modèle de *dáme* pour *dámesu* "dans les maisons": c'est là expliquer l'ancien par l'influence du récent. J.Schmidt (2) y voyait l'influence du type *víśvāni vásu* -même remarque: voir ci-dessous, ch.2, 2.3. Dans les *Vedische Studien,* Geldner et Pischel firent large usage de l'hypothèse de Roth qu'ils poussèrent à l'arbitraire. C'est pourquoi l'hypothèse d'une réduction artificielle des formes à des fins euphoniques ou métriques a été tenue en suspicion, si bien que toutes les ressources de la philologie ont été mises en oeuvre pour y échapper. Ainsi P.Regnaud dans le chapitre 5 de son *Rig-véda* (au prix d'invraisemblances) et H.Oldenberg dans ses *Noten* (3).

(1) *KZ* 1, p.275

(2) *Pluralbildungen* p.311

(3) voir le Register sous "Wörterkurzungen am Ende", t.1 p423, 2 p.373. Les explications substituées sont peu vraisemblables.

D'où la formule, en partie juste, de Renou (1): "Les progrès de l'interprétation ont fait abandonner, en partie, la croyance aux finales syncopées". De fait, la présentation qu'il en donne engagerait à chercher d'autres solutions: pour *iṣṭé* (= *iṣṭébhiḥ*, ci-dessus 3.2) "il s'agit d'une séquence de finales en *-bhis*, rompue par une réduction visant à économiser une syllabe". Il est impensable que les poètes védiques aient sciemment fabriqué des barbarismes pour d'hypothétiques raisons d'euphonie. La position de Wackernagel (2) est ambiguë: il décrit correctement *návyasā vácaḥ* (ci-dessus, 3.1) comme un syntagme où la désinence vaut par récurrence ("weiterwirkt") d'un terme à l'autre; c'est bien son statut, tel que Kuhn l'avait décrit. Mais pourquoi faire appel à l'haplologie? Une telle explication ne vaut pas pour *mádāya....váyaś ca* (ci-dessus 3.3) et, comme l'a observé Renou (3), le verbe ne présente rien de tel, si ce n'est dans les emplois de l'injonctif reprenant une forme augmentée ou à désinence primaire - emploi qui atteste justement l'indépendance originelle de l'augment et du morphème **-i* des désinences primaires (4). Un exemple isolé, mais significatif, de "finale syncopée" dans le verbe s'observe dans l'impératif moyen en *-sva* RV.9.49.3 où *pavasva* "clarifie toi" est repris avec le même sens par *ā́ pava*; Renou (5) en conclut logiquement que la désinence *-sva* vaut par récurrence pour *ā́ pava* tandis que le préverbe de *ā́ pava* vaut par anticipation pour *pavasva*. C'est que *-sva* est une désinence récente, attestée seulement en indo-iranien, où la forme d'impératif moyen a été obtenue par suffixation du réfléchi à la forme active. Pourquoi, par ailleurs, invoquer une forme artificielle créée par les poètes? Pour des raisons métriques ou stylistiques, un poète latin substitue *deum* à *deorum*, mais non **deor* ou *deo*. Pourquoi, enfin, y voir un trait moyen-indien? Les exemples d'adjectif non accordé postulés par Zimmer (6) en pâli pour rétablir le mètre de vers présentant une syllabe de trop ont été récusés par Jacobi (7)

(1) *Grammaire de la langue védique*, p.83

(2) *Altindische Grammatik* III, p.78

(3) *Grammaire de la langue védique*, p.83.

(4) P.Kiparski, Tense and mood in Indo-European Syntax, *Foundations of Language* 4, 1968, p.30-57

(5) *EVP* VIII, p.85

(6) *KZ* 24, 1879, p.223 et suiv.

(7) *ibid.* p.610-614

les pādas de cinq syllabes au lieu de quatre sont par ailleurs fréquents dans cette poésie. Le seul exemple probable selon une indication de Mme C.Caillat serait *guṇe dasah' upāgatam* donc un écho du tour védique *triṣu ā rocané* (ci-dessus, 3.5, et cf. ci-dessous 4.5.1). Quant au doublet *-e* de la désinence *-ehi* d'instrumental pluriel, Zimmer l'interprète comme l'aboutissement phonétique de *-ais*. Et Renou conclut son exposé par la remarque suivante: "On ne rencontre guère de fait de quelque probabilité après la RS" (p.84). Il est donc indiqué, du seul point de vue de la philologie védique, d'y chercher des survivances.

4.2. Vrais et faux archaïsmes dans les "finales syncopées"

Certes, il faut se garder d'enregistrer comme d'authentiques archaïsmes tous les faits de ce genre: les doublets créés par la coexistence des formes normales et des formes courtes ont pu constituer le point de départ d'innovations analogiques. Ainsi, RV.1.85.9 et parall. *náry ápāṃsi* qui signifie "exploits virils" est probablement une réfection de l'expression normale *náryā(ṇi) ápāṃsi* sur le modèle de *máhi árcāṃsi* (AV.4.22.3) ou similaire. La forme *ājā́* qui équivaut à *ājíṣu* RV.1.102.10 remplace une forme sans désinence **ājí* d'après le modèle *devé: devéṣu*, où *devé* est à la fois la forme courte de *devéṣu* et la forme normale de locatif singulier. Mais l'exemple le plus manifeste d'une réfection est justement celui où l'antériorité de la forme courte n'est niée par personne: il s'agit des génitifs pluriels de thèmes en *-a-* comme *devā́n, mā́nuṣān*. Le *n* final montre que ces formes ont été réinterprétées comme les formes "abrégées" de *devā́nām, mā́nuṣāṇām* , et modifiées en conséquence à partir des formes héritées **devā́m, *mā́nuṣām*.

4.3. Les "finales syncopées" de l'allemand médiéval et moderne

Le parallèle qui a été fait entre les faits védiques et l'emploi de la forme non fléchie de l'adjectif dans des syntagmes comportant deux adjectifs tels que *in still und feuchten Buchten* est fallacieux. Si la langue poétique peut mettre à la forme non fléchie le premier des deux adjectifs d'un tel syntagme, ce n'est pas par un "raccourcissement" stylistique d'une forme fléchie, mais par extension de l'emploi d'une forme non fléchie. Il existait en vieux haut-allemand une forme à désinence zéro de l'adjectif au nominatif singulier dans la flexion forte, *blint* en face de *blintêr* au masculin. Cette forme issue régulièrement de la forme en **-az* (i.-e.*-os*) a ses emplois propres en vha.; de plus, elle peut toujours remplacer la forme à désinence pleine au nominatif singulier et aux cas directs du neutre singulier. Comme l'indique W.Steglich qui a fait une étude détaillée de ces emplois, "il y a plusieurs particularités dans l'emploi de la flexion de l'adjectif qui ont pu donner naissance à l'économie des désinences casuelles" (1): il cite notamment les emplois où "plusieurs adjectifs épithètes coordonnés antéposés à un substantif au nominatif présentent ensemble des formes à flexion forte fléchies et non fléchies, *durchliuhtic unde liehter schîn*.

(1) *Zeitschrift für deutsche Wortforschung* III, 1902, p.10

L'emploi de la forme non fléchie de l'adjectif en fonction d'attribut est un autre reflet de cet état; pas plus que le tour poétique évoqué ci-dessus, il ne repose sur un "raccourcissement" de la forme fléchie.

4.4. "Finales syncopées" et formes adverbiales

C'est encore un faux-semblant de qualifier d'adverbiales les formes d'adjectif sans désinence comme *maháḥ* dans *mahó rāyé*. En effet, ou bien on opte pour l'adverbe, et il faut se résoudre à traduire "grandement, pour la richesse", ce qui ne va pas sans difficulté, ou bien il faut justifier l'invariabilité d'un adjectif *mahás-*, si l'on tient à justifier l'absence de désinence par la nature de la forme. Mais contrairement à une forme invariable comme l'adjectif *frugī* du latin, qui est un ancien datif final devenu adjectif dans ses emplois adnominaux, *mahás-* a la forme d'un thème: en face de *máhas-* "grandeur", il est bâti comme *apás-* "actif" en face de *ápas-* "activité". Rien dans sa forme ne le destine à être invariable; on ne peut donc se débarrasser par ce subterfuge d'exemples nombreux et clairs comme RV.10.64.9 *mahó...ávasā*, 1.146.5 *mahó árbhāya* , etc.:*mahás-* n'y est pas davantage un adverbe que dans ses liaisons avec le cas direct d'un substantif neutre, 1.3.12 *mahó árṇaḥ* "le grand flot". Comme l'a vu Bergaigne (1), RV.1.61.13 *návya ukthaíḥ* est à entendre "dans des hymnes nouveaux": "*návyaḥ* n'est pas ici un adverbe: c'est l'adjectif sans désinence avec le substantif décliné, comme inversement le substantif sans désinence accompagne l'adjectif décliné dans *návyasā vácaḥ*".

4.5. Délétion, syncope ou agglutination?

4.5.1. Les "finales syncopées" du sanskrit classique

Contrairement aux "finales syncopées" du pâli, dont on a vu ci-dessus (4.1) le caractère illusoire, les faits relevés en sanskrit classique sont bien établis; dans ses études sur les numéraux dans l'Epopée, E.W.Hopkins en donne plusieurs exemples comme la formule *daśa-dvādaśabhir vā 'pi* dont il montre qu'elle signifie "dix ou douze" et que par conséquent *daśa* y équivaut à *daśabhiḥ*. Suppression de la désinence? Sans aucun doute, sur le plan synchronique. Mais on sait que *daśa* est initialement invariable, comme latin *decem*: historiquement, la forme est un archaïsme. De même, interpréter *návyasā vácah* comme la soustraction d'un *a* à l'expression normale *návyasā vácasā* équivaut à considérer véd. *saptá hótṛbhiḥ* comme la forme réduite de *saptábhir hótṛbhiḥ* qui sera de règle plus tard. L'erreur consiste à projeter en diachronie une règle synchronique de délétion; or, la dia-

(1) *MSL* 8, 1894, p.22 et n.42

chronie ne connaît pas la délétion; si un morphème disparaît en diachronie, c'est par chute phonétique. Le processus diachronique qui mène à *návyasā vácaḥ* ne peut donc pas être soustractif: c'est le processus additif de l'agglutination, "synthèse des éléments du syntagme en une unité nouvelle", comme la définit F.de Saussure (voir ci-dessous ch.3): de *návyas ā́* on est passé à *návyasā* avec perte de l'accent de la postposition devenue désinence.

4.5.2. Les deux origines des désinences flexionnelles

Comme l'a montré C.Meinhof dans son étude sur l'origine des langues flexionnelles (1), les morphèmes flexionnels ont deux sources: ce sont soit d'anciens lexèmes qui ont perdu une part de leur contenu lexical pour devenir des indicateurs de fonction, soit d'anciens phonèmes ou groupes de phonèmes détachés: c'est p.ex. le cas des divers redoublements, et de plusieurs morphèmes de pluriel en allemand. On sait que la désinence *-er* de nominatif et accusatif pluriel est issue du suffixe **-es-* de substantifs neutres: à partir de couples comme **lambiz* > *lamb*, pluriel **lambizo* > *lembir*, la séquence *ir*, *er* s'est trouvé fonctionner comme marque des cas directs du pluriel, et s'est étendue par la suite à divers substantifs, même de genre animé, pour en renouveler ou en suppléer la désinence. Ce type d'évolution suppose deux conditions: une loi phonétique de chute de certaines syllabes finales; l'existence préalable d'une flexion. Ce type d'évolution ne se manifeste que dans le "renouvellement formel" de morphèmes préexistants. Seule, la grammaticalisation de lexèmes peut donner naissance à de nouveaux morphèmes, et éventuellement à de nouvelles catégories. En morpho-syntaxe non plus, il n'y a pas de génération spontanée. S'agissant des désinences, Meinhof montre que ce sont d'anciennes postpositions souvent issue de lexèmes: l'ablatif du nama est issu d'un verbe "quitter", le locatif de l'ewe d'un substantif signifiant "intérieur"; la désinence du génitif est souvent une forme pronominale postposée à la forme du nominatif. Dans un syntagme nominal, la postposition ne figure qu'une fois, ainsi en nubien: *ai im buru tonjil-gi dolli* littéralement: "ich dies Mädchen schön liebe" = "ich liebe dieses schöne Mädchen"; des affixes comme *gi* sont des postpositions "et non des désinences au sens de la grammaire indo-européenne" précise Meinhof (p.87). Les observations rassemblées ci-dessus confrontées à celles que Meinhof a faites sur les langues africaines conduisent à conclure que les désinences de l'indo-européen sont isuues, elles aussi, de postpositions.

4.5.3. Des postpositions aux désinences

Dans plusieurs langues indo-européennes, on voit, à époque historique parfois, des postpositions renouveler la désinence casuelle ou même créer de nouveaux cas par agglutination. Nombre de formes casuelles récentes contiennent une postposition: rappelons, entre autres, pour le vieil-indien, le datif singulier en *-āya* des thèmes en *-a-* (**-ōy-e/o*), le locatif singulier en *-āyām* des thèmes en *-ā-* (**-āy-ē/ōm*);

(1) *Die Entstehung flektierenden Sprachen*, Berlin, 1936

pour l'avestique, l'ablatif singulier en *-āδ-a* des thèmes en *-a- (*-e/o-)*, le locatif pluriel en *-hva*, *-šva* de toutes les flexions *(*-su-e/o)* et les locatifs singuliers comme *zastay-a* "dans la main" en face de v.ind. *háste (*-oy-e/o :*-oy)*. Aux exemples ci-dessus, rassemblés par Brugmann (1), on joindra quelques faits dont les rapports avec les "finales syncopées" védiques sont manifestes.

4.5.4. "Finales syncopées" dans les langues italiques

Dans les langues italiques, on assiste au passage du statut postpositionnel au statut désinentiel: il est manifeste que l'extension aux deux termes du syntagme nominal de la postposition *-n*, *-e(m)*, dans osque *húrtín Kerríiín* "in horto Cereali", ombrien *vapeřem avieclufe*, Tab.Ig. I b 14 "in sellas augurales" est une innovation par rapport au type ancien représenté par ombrien *vapeře aviecIu* Tab.Ig. VI a 10, b 51: *-e(m)* s'y comporte comme la postposition *-to* dans *vapersus-to aviecIir* Tab.Ig.VI a 12 et 13 "a lapidibus auguralibus". Comme l'indique Conway (2), "ces formes intéressantes nous montrent le changement d'une postposition en une désinence casuelle en train de se faire". Effectivement, *vapeř-e avieclu* est en tout point similaire à un syntagme nominal védique à "finale syncopée" comme *návyas-ā vácaḥ*; de plus, avec *totem-e Iovinem* Tab.Ig. VI A 46 "in civitate Iguvina", dont le premier terme comporte deux fois la postposition et le second une seule, nous avons le correspondant des "finales élargies" védiques (ci-dessous, ch.2, 2). Un parallèle exact au fait ombrien est fourni par la comparaison entre védique *ásmi-n dáme* et avestique *ahmi nmāne* "dans cette maison": la forme védique *ásmin* comporte après sa désinence une postposition *-n*. En indo-iranien, cette postposition est commutable, mais non séparable; en revanche, la postposition ombrienne, dans les textes les plus anciens, est séparée graphiquement du mot précédent, Tab.Ig. I b 27 *rupinie e* "in Rupinia" II b 12 *tafle e* "in tabula". Nous tenons donc les trois phases de l'évolution: 1° statut de particule séparable; 2° statut de postposition soudée à l'un des termes du syntagme; 3° statut de désinence.

4.5.5. Parallèles baltiques et grecs

En baltique et en grec, on assiste à la création de nouveaux cas: dans ces deux dialectes, un directif se crée à partir de l'accusatif, par agglutination d'une postposition. Au début du processus, il s'agit bien d'une postposition, qui ne figure qu'une seule fois dans le syntagme nominal, lituanien *wieto-na paskirta* "dans un lieu isolé", *morga-n lopsi* "dans un berceau bariolé", *aukšta-n kalneli* "sur une haute colline", *juoda žeme-n* "dans la terre noire" (3). Puis la postposition

(1) *Grundriss* II 2 p.185 (pour le locatif); voir aussi G.H. Fairbanks *JIES* 5.2, 1977, p.116 et suiv.

(2) *The Italic Dialects* II, 1897, p.484

(3) Tous ces exemples sont empruntés à E.Fraenkel, *Syntax der litauischen Postpositionen und Präpositionen*, par.5

s'étend aux deux termes, et une nouvelle forme casuelle, l'illatif, est créée. Parallèlement se créent un allatif et un adessif par suffixation de la postposition *-pi* respectivement au génitif et au locatif.
De même, en grec mycénien et homérique la postposition *-de* a fourni un cas directif en se fixant sur les deux termes du syntagme nominal. L'état initial est celui que représente Il. 14.255 *Kóōn d' eû naioménēn* "vers la bonne ville de Cos": c'est celui des "finales syncopées" védiques. Mais on voit la postposition s'étendre au second terme du syntagme dans *hónde dómonde* dans sa maison". Une extension similaire s'observe avec les prépositions, par exemple dans les langues slaves et baltiques: rare en vieux-slave (un exemple, Suprasliensis 294 9-10 *vĭ velikyi vŭ ponedělĭnikŭ* "le grand lundi", elle se développe en russe, en tchèque, en serbo-croate dans la poésie populaire (1). On cite des faits identiques (avec la postposition *a* en avestique, Vd.18.29 *vahištəm ā ahūm ā* "vers la meilleure existence", Y.60.6 *sraošāδ-a ašyāδ-a* "de S. le véridique" (2).

5. Exceptions aux règles d'accord

5.1. Vieil-irlandais

De la syntaxe d'accord explicite à la composition, forme implicite de syntaxe, il y a continuité. Les syntagmes figés constituent un intermédiaire; inversement, l'absence d'accord de l'adjectif antéposé en vieil-irlandais, *il chathraig* "de nombreux pays" (avec l'adjectif postposé: *cathraig ili*) peut se décrire comme un fait de composition, où la désinence du second constituant vaut pour l'ensemble. C'est ainsi que Thurneysen (3), Pedersen et Lewis (4) décrivent cet emploi, à la suite de Zeuss (5). Ces syntagmes équivalent à des composés déterminatifs tels que la vieille désignation védique du "monde" **uru-loká-* "*la vaste clairière" (devenue par dissimilation *uloká-*) ou comme gr. *akró-polis* (au lieu de *akrā́-*) "la ville haute". Ce sont donc, malgré Zimmer (6), des emplois originels, qui n'ont rien de commun avec l'invariabilité de l'adjectif en anglais moderne.

5.2. Allemand

Les faits sont plus complexes en allemand où, du fait de la coexistence dans la flexion forte de l'adjectif d'une forme courte (héritée) et de formes longues (refaites) au nominatif singulier des trois genres, des extensions d'emploi de la forme courte donnent l'apparence de raccourcissement de formes fléchies. Mais on peut considérer que cet emploi, pour les séquences d'adjectifs comme *ein warer lebente trohtin got*

(1) A.Vaillant, *Grammaire comparée des langues slaves* V, 1977, p.111

(2) Brugmann, *Grundriss* II 2, p.788

(3) *Old Irish Grammar*, p.230

(4) *A ConciseComparative Celtic Grammar*, p.134 et suiv.

(5) *Grammatica Celtica* p.918 (6) *KZ* 24, 1879 p.225

"un vrai seigneur Dieu vivant" (1) ou les titres suivis d'un nom propre, *des kuninc Karles* "du roi Karl" (2) prolonge indirectement l'ancienne syntaxe des désinences: innovation sous-tendue par quelques traces formulaires de la règle ancienne.

5.3. Arménien classique (3)

En règle générale, les adjectifs polysyllabiques ne sont pas accordés, *bazum zawrut'iwn-k'* "de nombreuses merveilles", *geṭecik vim-awk'* "avec de belles pierres". Mais les adjectifs monosyllabiques le sont: *ayl-ovk' ban-iwk'* "avec d'autres mots", sauf au nominatif pluriel, où ils gardent la forme du singulier; de même, à l'accusatif et au locatif pluriels, *ayl caray-s* "d'autres serviteurs" Mt.21.36. Il arrive qu'ils restent non accordés à d'autres cas, *i nor handerj-ē* "d'un nouveau vêtement". Il ne s'agit pas, comme en arménien moderne, d'une invariabilité morphologique de l'adjectif, mais bien d'une limitation de l'occurrence des désinences, comparable à celle qui joue pour l'augment. On sait que l'augment ne figure que dans les formes verbales qui, sans lui, seraient monosyllabiques, *e-ber* "il a porté", mais *gorceac* "il a fait". L'augment n'a pas été "supprimé" dans les formes polysyllabiques: comme dit justement Meillet (4) "l'arménien a tiré ici un parti original du fait que l'augment ne faisait pas partie intégrante de la forme verbale". On peut en dire autant de la désinence pour les formes nominales dans un état antérieur du système. Il ne faut donc pas réduire ces faits à un effet pur et simple des lois phonétiques, comme l'a tenté Meillet (5): si la chute de la désinence est conforme à la phonétique dans un des termes du syntagme, son maintien dans l'autre appelle nécessairement une explication particulière. Car les lois phonétiques sont par nature aveugles: si elles frappent une désinence d'adjectif, elles n'épargneront pas la même désinence dans le substantif.
Des faits d'accord partiel se rencontrent avec l'adjectif monosyllabique, *mec-aw zarmanale-aw-k'* "avec un grand étonnement": syntagme à l'instrumental pluriel, où l'adjectif est accordé en cas, mais non en nombre avec le substantif (qui est un *plurale tantum*). On a observé des faits similaires en védique ci-dessus 3.2.1: si la concordance avec l'emploi védique attesté par *svayaśóbhir ūtī* n'est pas illusoire, elle est extrêmement significative: une tendance à séparer l'expression du nombre de celle du cas se manifesterait là, au moyen de l'ancienne syntaxe des désinences. On retrouvera ce problème ci-dessous, ch.5, 3.8.

(1) Behagel, *Deutsche Syntax* I p.210

(2) *ibid.* p.159

(3) Les exemples sont empruntés à Jensen, *Altarmenische Grammatik*, p.158

(4) *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique* 2 p.124

(5) *MSL* 11, 1899-1900, p.369 et suiv.= *Etudes de linguistique et de philologie arméniennes*, ch.2

5.4. Hittite

Friedrich (1) cite quelques exemples d'adjectifs non accordés en position d'épithète, MI-*an hūman (= hūmandan)* "toute la nuit" ou d'attribut, *mān antuhhaš šuppi* "si un homme (est) pur". Plutôt que la forme de neutre singulier, on verra dans *hūman, šuppi* le thème nu de l'adjectif.

5.5. Tokharien (2)

La règle d'accord connaît aussi une limitation en tokharien: la désinence de plusieurs cas, dits cas secondaires, s'ajoute à la forme d'un cas nommé "oblique", héritier de l'accusatif indo-européen. Ainsi la flexion du nom du "roi" est, dans le dialecte A, nominatif *wäl*, oblique *lānt*, perlatif *lānt-ā*, datif *lānt-ac* , etc. Or, l'adjectif épithète d'un substantif à un cas secondaire se met à l'oblique, *pontsāṃ kapśiñ-ñäṣ* "de tout le corps". Cette règle s'applique optionnellement à l'épithète d'un substantif au génitif et aux substantifs apposés. On a p.ex. *käntantu-yo wältsantu-yo tmānantu-yo koris-yo* "par centaines, par milliers, par dizaines de mille, par dizaines de millions", et inversement *kuklas yukas oṅkälmās-yo* "avec chars, chevaux, éléphants". On voit que l'affixe d'instrumental obéit aux mêmes règles d'occurrence que la particule copulative *-que* etc. Ce n'est pas surprenant, puisque cette désinence est identique à la particule copulative A *-yo*. Par là, on voit clairement le lien qui réunit les exceptions aux règles d'accord de l'adjectif à l'ancienne syntaxe des désinences.

6. Ancienne syntaxe des désinences et emplois asyntaxiques du nominatif

En appendice à son étude (mentionnée ci-dessus, p.10, n.4) sur les faits de "conjunction reduction" dans la flexion verbale, P.Kiparski rappelle les emplois dits asyntaxiques du nominatif rassemblés par Havers (3) et, pour le vieil-irlandais, par Thurneysen (4). Le nominatif est ici, selon lui, le substitut du thème. On aurait donc des emplois similaires à ceux étudiés ci-dessus, que Kiparski ne mentionne pas, sans doute parce que les manuels en donnent une présentation erronée. Il s'agit p.ex. en grec de la reprise au nominatif d'un substantif à un cas oblique ou d'un nominatif apposé à un cas oblique. Le fait que la désinence d'une forme puisse valoir pour un syntagme tout entier est attesté en grec dans la langue parlée que reflètent certaines inscriptions, p.ex. le génitif singulier *t'iarô*, le nominatif pluriel *t'Amphídoloi*, le datif singulier *th'huiôi* ne sont pas de simples élisions. Comme le dit Havers, dans ces emplois, "la langue évite l'hypercaractérisation". De fait, l'accord est par nature pléonastique. Mais l'absence d'accord est un fait syntaxique et pas seulement un fait de style; les faits

(1) *Hethitisches Elementarbuch*[2] I, p.116

(2) Les exemples sont empruntés à W.Krause, W.Thomas, *Tocharisches Elementarbuch* I, par.84-85

(3) *Glotta* 16, 1926, p.94-127

(4) *KZ* 53 p.82 et suiv.

de style ne conditionnent pas les emplois syntaxiques.
Il en va de même pour les faits irlandais décrits par Thurneysen: la reprise au nominatif du second terme après une préposition conjuguée, c'est-à-dire suivie d'un pronom suffixé, *comrac duib ocus Cuchulainn* "le combat de vous deux, (de toi) et (de) Cuchulainn"; or *Cuchulainn* est une forme de nominatif alors que la préposition *do* contenue dans *duib* gouverne le datif. Thurneysen commente ainsi l'emploi: "dès que le lien syntaxique se relâche, le substantif revient vite au nominatif", formule que Havers cite avec approbation. Mais les liens syntaxiques ne sont pas graduels: ils existent ou n'existent pas.. Un substantif ne peut pas être plus ou moins sujet, plus ou moins complément. L'exemple cité signifie ou bien "le combat de vous deux, de toi et de C." ou "le combat...et C.", les deux termes, "combat" et "Cuchulainn" étant sur le même plan du point de vue syntaxique. Il n'y a pas d'intermédiaire. Mais s'il ne peut pas "se relâcher", le lien syntaxique peut fort bien être implicite; et s'il est, dans un énoncé, successivement explicite et implicite, ou l'inverse, on a une structure analogue à l'ancienne syntaxe des désinences. Lorsque Havers indique que le nominatif dans ces emplois tient la place d'un thème nu, à quel type de syntaxe se réfère-t-il? On ne connaît pas d'emploi syntaxique du thème nu dans ces langues. Le vrai problème est de savoir si ces emplois sont réguliers, ou s'il ne s'agit que de fautes attribuables à des sujets connaissant mal la langue. Mais tout ce qui est régulier (notamment les faits irlandais, relevés dans des textes littéraires) ne peut être qu'un héritage.

7. Le nominatif pluriel de la flexion pronominale en indo-européen

Les formes comme **toy* de nominatif pluriel de la flexion pronominale, qui dans plusieurs langues se sont étendues à la flexion adjectivale (et parfois substantivale) thématique où elles ont remplacé *-*ōs* ne comportent pas de désinence casuelle à l'origine: **toy* est à la fois forme de nominatif et thème du pluriel; on ne peut pas même considérer **y* comme un morphème de pluriel, puisqu'il se retrouve à l'instrumental singulier féminin **toy-ā*. En synchronie, ce n'est pas une désinence: c'est ce qui apparaît clairement si on le compare à la désinence *-*i* (*-*y* après voyelle) de locatif singulier: dans les langues à "intonation" des syllabes longues et des diphtongues en finale, la diphtongue finale du locatif singulier est d'intonation douce, gr. *oíkoi*, lit. *namiẽ*, "à la maison", alors que celle du nominatif pluriel est d'intonation rude, gr. *oĩkoi*, lit. -*ì* (dans les adjectifs). C'est la trace d'une différence phonologique entre une diphtongue récente issue d'une séquence **o* + **i* et une ancienne diphtongue **oy*.
La forme **toy*, initialement sans désinence, constituait avec adjectifs et substantifs des syntagmes où la désinence ne figurait qu'une seule fois, **toy pHter-es* "ces pères": comparer le locatif pluriel **toy-su pHtr̥-su* où la désinence est répétée. On a donc dans le paradigme pronominal la trace de deux types successifs de syntaxe. Il est à noter qu'on n'a jamais fait

de forme analogique *_toy-es_; en revanche, plusieurs langues ont substitué *_-oy_ à *_-ōs_ dans la flexion des substantifs. La flexion des adjectifs a peut être *_-oy_ dès l'origine, ci-dessous, (ch.2, 7).

8. Indo-européen *_o-dye(H₁)_ "aujourd'hui"

Les syntagmes figés comme i.-e. *_o-dye(H₁)_ "aujourd'hui" (véd. _adyā́_ et cf. lat. _hodiē_) ou *_ky-āmer-o-_ gr. _sḗmeron_ ne comportent qu'une désinence. On ne peut les récuser comme "adverbiaux", puisque le premier terme est susceptible de se fléchir: *_o-_ dans le pronom hittite _aš_, lat. _ho-_ dans le pronom _hic_, *_ki-_ dans got. _himma daga_ "aujourd'hui": on voit que dans un état syntaxique plus récent, les deux termes sont susceptibles de recevoir une désinence. L'absence de désinence dans le type *_odye(H₁)_ est donc significative.

9. La formation et la flexion des pronoms

Plus généralement, on rattachera à l'ancienne syntaxe des désinences le principe de la formation des pronoms, et celui de leur flexion.
Les pronoms sont issus de séquences de particules de discours dont l'une (pas nécessairement la dernière) est fléchie: ainsi le latin est passé d'une flexion _i-pse : ea-pse_ à une flexion _ips-e : ips-a_; la première est du type de véd. _náryasā vácaḥ_ la deuxième, du type de _áhan páryāya_.
Ce type syntaxique rend compte également d'une particularité de leur flexion, l'infixation d'un élément entre thème et désinence: *_to-sm-ey_, datif singulier de *_to-_, est composé de deux éléments non fléchis, mais susceptibles de l'être, et d'une désinence qui vaut pour l'ensemble de la construction.

10. La troisième personne du pluriel et le thème du participe présent et aoriste actif

En face du participe présent et aoriste actif, fléchi, la troisième personne du pluriel active apparaît comme la forme non fléchie correspondante: pour la syntaxe, elle se comporte comme un participe prédicat non accordé. Comparons:
*_bhértor-es bheront_ "les porteurs portent"
*_bhértor-es bhéront-es_ "les porteurs portant"
On peut considérer le premier de ces deux syntagmes comme la forme ancienne du second; accessoirement, cette observation nous fournit un exemple de "finale syncopée" au nominatif pluriel, ce qui est une rareté (ci-dessus, 3.10).

11. _Triste lupus stabulis_

Dans plusieurs langues indo-européennes, notamment dans les langues classiques et en vieux-slave (1), l'adjectif attribut peut se mettre au neutre pour indiquer que le substantif sujet est à interpréter comme une désignation de la catégorie tout entière et non comme la désignation de l'un de ses représen-

(1) A.Vaillant, _Grammaire comparée des langues slaves_, V, p.13

tants: *triste lupus stabulis* signifie uniquement "le loup (en général) est funeste aux étables", tandis que *tristis lupus stabulis* est ambigu entre ce sens et la référence à un loup particulier (déjà mentionné). En synchronie, *triste* est un nominatif neutre, mais plus anciennement, ce devait être, comme **bheront* et comme les formes non accordées en hittite (ci-dessus, 5.4), une forme sans désinence, un thème nu. L'allemand moderne est revenu à cet état en partie par le jeu des lois phonétiques, en partie aussi par la création d'une nouvelle forme de nominatif singulier et la répartition de ces deux formes entre les fonctions d'épithète et d'attribut.
L'absence d'accord de l'adjectif attribut se manifeste en lituanien dans la forme du nominatif pluriel masculin des participes -forme employée aussi pour le féminin, bien qu'il en existe une forme spéciale- : elle est en *-ą* *(-į)*, donc identique à la forme du cas direct du neutre singulier, au lieu de **-ant-es (-int-es)* qu'on attend. Le fait a été expliqué à partir de l'emploi du participe au neutre singulier comme prédicat d'un sujet masculin ou féminin, singulier ou pluriel, *mū́sų tėvẽlių visos tõs giesmės mokė́ta* "tous ces chants (féminin pluriel) étaient connus (neutre singulier) de nos parents" (1). On voit par là que l'emploi représenté par *triste lupus stabulis* n'est que l'utilisation particulière d'un type syntaxique beaucoup plus général, d'où est sortie la forme de troisième personne du pluriel du verbe.

12. L'origine postpositionnelle des désinences de la flexion athématique

12.1. La thèse

L'origine agglutinative des désinences de la flexion athématique à partir de postpositions est, en elle-même, si vraisemblable qu'on peut se demander pourquoi tant de comparatistes l'ignorent ou la mentionnent avec scepticisme, quand ils ne la rejettent pas. Cette hypothèse, à laquelle conduisent les faits rassemblés ci-dessus, est parallèle à celle qui tire les désinences personnelles du verbe d'anciens pronoms suffixés. Dans les deux cas, l'évolution postulée est d'un type extrêmement fréquent, et c'est à peine un changement, puisque le sens ne change pas, et que la forme ne subit que des modifications mineures telles que la perte de l'autonomie syntaxique de l'un des constituants et celle de son accent.
Pour le verbe, les comparatistes paraissent venir, ou plutôt revenir à cette conception: ainsi Szemerényi qui identifie les désinences **-ō* et **-om* de 1° singulier à un pronom qui serait combiné avec une particule dans **eg-ō, *egh-om* (2); Seebold,

(1) A.Senn , *Handbuch der litauischen Sprache* I, p.376

(2) *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, p.199; autres indications, p.302 et suiv.

qui voit dans *-*dhwe*, désinence moyenne de deuxième personne du pluriel, une forme apparentée au pronom **tu*. Quant à V.I.Georgiev, il propose dans ses dernières publications une théorie agglutinative générale de la flexion verbale indo-européenne(1).

12.2. Les thèses adverses

Mais, curieusement, ce n'est pas dans les postpositions que les comparatistes qui croient à une origine agglutinative de la flexion nominale ont cherché la source de ses désinences. De Bopp à Specht (2) et à Erhardt (3), on répète que les désinences casuelles sont d'anciens pronoms suffixés. Or, c'est là une hypothèse extrêmement improbable: comment passer des relations indiquées par les pronoms, qui sont de nature déictique (proche, lointain) ou contextuelle (nouveau, déjà mentionné) aux relations casuelles? Passer de "cet homme-ci", "cet homme-là", "un homme", "l'homme susdit" à "de l'homme", "pour l'homme", "avec l'homme"est, contrairement à celui que suppose la thèse proposée ci-dessus, un véritable changement, et qui ne va pas de soi. C'est pourquoi, en désespoir de cause, Specht en vient à avouer ingénument qu'il ne faut pas chercher de rapport sémantique entre le cas exprimé et l'origine pronominale de la désinence (4). On voit que pronoms et désinences n'ont en commun que d'être de courtes séquences phoniques (une voyelle, plus une ou deux consonnes éventuellement). C'est bien peu pour les identifier! Il faut lire l'étude de Dutens (5) pour voir à quels sommets d'absurdité culmine cette conception. L'aboutissement logique de cette tentative malencontreuse est de considérer les désinences casuelles dans leur état "initial" comme des séquences de phonèmes. C'est effectivement une possibilité, comme on l'a rappelé ci-dessus, 4.5.2. Mais cette conception implique nécessairement l'existence d'une flexion antérieure et d'une "loi des finales" qui en aurait fait disparaître les marques; celles-ci auraient été remplacées par des phonèmes ou des séquences de phonèmes appartenant initialement au thème: c'est ainsi que se sont constitués certains morphes de pluriel en allemand, en français, en breton, etc. Ce type d'évolution produit inévitablement une multiplicité de morphes pour un même morphème, comme on peut le constater pour les formations de pluriel de ces langues. Or, la liste des désinences nominales de la flexion athématique est remarquablement unitaire: les variations observées se ramènent pour l'es-

(1) En dernier lieu, L'aspect nouveau du verbe indo-européen à paraître *Etudes Indo-Européennes* 4, fin 1982.

(2) *Der Ursprung der indogermanischen Deklination*, p.353 et suiv.

(3) *Studien zur indoeuropäischen Morphologie*, p.125 et n.99

(4) "Mit der späteren syntaktischen Verwendung der einzelnen Kasus haben diese Endungen nicht das mindeste zu tun" (p.354)

(5) *Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit* Paris, 1884

sentiel à l'alternance vocalique (désinence de génitif-ablatif singulier en **-e/os, *-s*). A moins d'imaginer - ce qui, à ma connaissance, est sans exemple - que des phonèmes puissent se changer spontanément en morphèmes et constituer de toutes pièces une nouvelle catégorie, il faut renoncer à ce type d'explication.
Diverses variantes de l'hypothèse de Bopp ont été proposées; mais, grossier ou subtil, c'est toujours un illogisme qui en est le fondement. Ainsi, Brandenstein explique (1) la genèse du locatif singulier dans l'"état préflexionnel" à partir d'un **-i* déictique suffixé à un locatif sans désinence, et qui aurait été réinterprété comme une désinence de locatif. Mais sur quel modèle se serait fondée cette réinterprétation d'une particule déictique en désinence casuelle, si, dans cet état de langue, il n'existait pas de désinences casuelles?

13. Essai d'identification de quelques désinences de la flexion athématique à des postpositions

13.1. Le directif hittite et la postposition directive **-ō*

Confirmant l'intuition des premiers hittitologues, l'étude d'E.Laroche (2) semble avoir définitivement résolu la question du cas en *-a* du hittite: ce n'est pas un datif, mais un directif, et qui a des correspondants adverbiaux dans diverses autres langues indo-européennes: latin *quō, eō,* grec *ánō* "vers le haut", *kátō* "vers le bas", etc. Mais cette solution pose à son tour un problème comparatif: comment s'articule ce directif avec l'accusatif directif? En est-il un devancier, un concurrent, un substitut? J'ai soutenu l'antériorité de l'accusatif directif en hittite même (3); toutefois, la possibilité d'une concurrence ou d'une différence originelle de valeur n'est pas à exclure. En revanche, il est peu vraisemblable d'y voir, avec W.P.Schmid, un emploi de l'instrumental (4), ce que récuse à juste titre C.Brixhe (5). Mais plutôt qu'une base commune à plusieurs cas de la flexion thématique -ce qui ne rend compte ni de son emploi dans les flexions athématiques, ni de sa valeur directive- j'y verrais simplement l'agglutination de la particule directive bien connue **ō (*ē)* (6): à côté de ses

(1) *Forschungen und Fortschritte* 36, 1962, p.45

(2) *Revue hittite et asianique* 28, 1970, p.22-49

(3) *L'emploi des cas en védique*, p.144 et suiv.

(4) *Festschrift Heinrich Otten*, 1973, p.291-301

(5) *Florilegium Anatolicum, Mélanges Laroche*, 1979, p.65-77

(6) Pokorny *IEW* p.280-281 réunit dans son article deux particules homophones, l'une directive ("nach"), l'autre sociative ("nahe bei, zusammen mit"), et y voit l'instrumental du pronom **e-/*o-*, ce qui ne rend pas compte de la valeur directive.

emplois préverbiaux (v.ind. *ā́-gam-* "aller vers, à"), elle a des emplois postpositionnels: RV.7.95.2 *yatī́ giríbhya ā́ samudrā́t* "qui va des montagnes à la mer" (on notera qu'elle gouverne l'ablatif: ce n'est évidemment pas ce cas qui porte la valeur directive). Par une évolution d'un type connu (lat. *ad* > franç. *à*), elle a perdu sa valeur proprement directive et s'est postposée à des locatifs: *ádhvan ā́* "sur le chemin", *ájman ā́* "sur la piste", *váriman ā́* "sur l'étendue": on a dans ces syntagmes (compte tenu de l'évolution sémantique signalée) l'équivalent des formes de directif hittite: *nepiša pāi-* "aller au ciel", sans oublier l'infinitif directif en *-anna*, où la postposition directive est employée avec la même valeur que la préposition *to* devant l'infinitif anglais.

13.2. La désinence d'instrumental singulier et la particule copulative **-ē, *-ō*

Il existe en indo-iranien une particule copulative postposée *-ā́*: RV.2.14.7 *śatám ā́ sahásram* "cent et mille", qui peut être répétée après chacun des termes, 10.92.8 *sū́raś cid ā́....índrād ā́* "et le soleil...et d'Indra", ou postposée au second terme d'une énumération à deux termes, 3.31.3 *mahā́n gárbho máhy ā́ jātám eṣām* "grand est l'embryon, et grand leur enfant", ou d'une énumération de plusieurs termes, 1.48.18 *rāyā́...ílābhir ā́...dyumnéna...vā́jaiḥ* "avec la richesse, et les jouissances, l'éclat, les prix-de-victoire". Il existe des énoncés où l'on peut se demander si une forme terminée par *ā́* est une forme d'instrumental singulier ou un thème nu suivi de la particule copulative, ainsi 5.89.3 *rāyé mitrāvaruṇā sarvátātā īḷe tokā́ya tánayāya*: au milieu d'une série de datifs, *sarvátātā* semble équivaloir à *sarvátāt(e) ā́*, c'est-à-dire à un datif coordonné aux autres datifs, plutôt qu'à un instrumental: le sens est manifestement "pour la richesse et l'intégrité". En 6.3.1, il faut traduire *pā́si tyájasā...áṃhaḥ* "protège de l'abandon et de l'angoisse": les deux termes sont évidemment sur le même plan, comme dans le passage parallèle de l'Avesta, Yt.10.22 *ązaŋhat...iθyajaŋhat*. La forme *áṃhaḥ* est l'ablatif du nom racine *aṃh-*; on a donc la construction normale de *pā-* "protéger" avec l'ablatif, *pā́si tyájas(as)ā...áṃhaḥ*. De même, 7.66.8 *rāyā́ hiraṇyayā́...avṛkā́ya* "pour la richesse en or et la sécurité", où l'instrumental *rāyā́* (la valeur casuelle étant ici garantie par l'épithète *hiraṇyayā́*) équivaut à un datif coordonné, *rāy(é) ā́*. Quant à l'instrumental associé à un complément d'objet à l'accusatif, c'est le "sociatif de l'objet": 1.94.15 *anāgāstvám...sarvátātā* "innocence et intégrité". J'ai proposé (1) de voir dans les expressions comme RV. *yudhā́ yúdham* "combat après combat", *purā́ púram* "forteresse après forteresse" et les composés ultérieurs comme *menāmenam* (2) qui en sont le prolongement, un thème nu suivi de la particule copulative *-ā́*, la désinence d'accusatif valant pour l'ensemble du syntagme, selon l'ancienne syntaxe des désinences. On a observé en avestique un fait similaire dans *antarə pitarə puθrəmca* "entre père et fils" (ci-dessus, 3.7.2), avec la particule copulative *-ca*. Il y a donc entre la particule copulative *ā́* et la désinence d'instrumental singulier *-ā* une

(1) *L'emploi des cas en védique*, p.461 et suiv.

(2) K.Hoffmann, *KZ* 76, 1959, p.247 et suiv.

continuité qui, sur le plan du signifié, est celle qui unit sociativité et coordination, franç. *Bertrand avec Raton,* véd. RV.1.151.9 *dyāvó'habhih* "les jours et les jours"; toutefois cette continuité sémantique ne saurait à elle seule rendre compte d'emplois comme *rāyé...sarvátātā* "pour la richesse et l'intégrité": on n'a jamais posé un instrumental sociatif du datif. Il faut donc partir d'une situation comparable à celle du tokharien, où un même morphème, A *-yo*, est à la fois particule copulative et désinence d'instrumental.
Cette continuité entre la désinence d'instrumental et la particule copulative rend compte de la formation de l'adjectif composé latin *sacrōsanctus* épithète du tribun de la plèbe, qui est à la fois *sacer* et *sanctus* : les deux notions sont bien distinctes. L'élément *ō* ne peut avoir qu'une valeur copulative; l'interprétation par un instrumental médiatif, "consacré par un sacrifice" achoppe sur l'absence d'attestation d'un tel sacrifice. On peut donc considérer qu'il a existé en dehors de l'indo-iranien une particule copulative en continuité avec la désinence d'instrumental. Cette particule est homophone de la précédente; lui est-elle initialement identique, comme le croient W.P.Schmid et Pokorny? Ce n'est pas impossible: on verra ci-dessous (ch.3, 3) que les expressions situatives subissent des évolutions surprenantes; mais ce n'est pas évident. Peu importe à notre démonstration: l'essentiel est de montrer qu'il y a, en face des désinences de directif et d'instrumental, une particule directive et une particule copulative qui ont pu leur donner naissance.

13.3. L'origine des désinences en *-*bh*- et *-*m*-

Hirt (1) a rapproché de la particule **bhi* représentée par got. *bi* "autour" les désinences en **bh* d'instrumental, de datif et d'ablatif pluriel et duel. L'emploi premier est celui d'instrumental (2); le morphème d'ablatif en est tiré par combinaison avec la désinence *-*os* d'ablatif singulier, et ce nouveau morphe a été secondairement affecté à l'expression du datif pluriel, qui en était dépourvu (voir ci-dessous, ch.5, 3.4). L'identification de la désinence d'instrumental pluriel à la particule soulève deux questions:
1°- la valeur première de l'instrumental pluriel, ou plutôt de la postposition dont il est issu, est "au milieu de", "parmi": comment la tirer de "autour de"?
2°- une partie des dialectes indo-européens (germanique, baltique, slave) ont **m* à la place de **bh*.
La particule signifiant "autour" présente le plus souvent la forme **(a)mbh-* (**Hmbh-?*) :gr. *amphi*, lat.*am-*, i.-ir.*abhi-* dans véd. *abhítah*, av. *aiwitō* "autour": on peut considérer qu'elle réunit les deux éléments qui sont à la base des morphes d'instrumental pluriel.
Le problème de l'évolution sémantique de "autour" à "parmi" n'est pas insoluble, si on le pose dans un état de langue où

(1) *Indogermanische Grammatik* III, p.133

(2) *L'emploi des cas en védique*, p.103

la particule, n'étant pas encore agglutinée au substantif, jouit de son entière autonomie syntaxique. Considérons l'emploi de *amphis* Iliade 8.481 *bathùs dé te Tártaros amphís* : nous avons une phrase nominale dont *amphís* constitue le prédicat. Elle décrit la situation de Japet et de Cronos aux Enfers "(privés des doux rayons du Soleil...) et n'ayant autour d'eux que le profond Tartare" (trad. P.Mazon). On voit par cet exemple comment un syntagme **toy bhi (*mi)* en fonction de phrase, "eux autour", a pu aboutir à "parmi eux" (véd. *té-bhiḥ*, got.*þaim*, etc.).

Une particule de forme voisine, mais de sens très différent, **e/obhi, *bhi* (1) a été mise en rapport avec la désinence de datif des pronoms personnels **m-ebhi, *t-ebhi* par Szemerényi (2). Comme ci-dessus pour la particule copulative et son homophone directif, on ne peut affirmer ni exclure a priori une parenté originelle. Quoi qu'il en soit, voilà une quatrième désinence qui se révèle issue d'une postposition agglutinée.

(1) Pokorny *IEW* p.287

(2) *Einführung*, p.201

CHAPITRE II

De la flexion athématique à la flexion thématique

L'origine des désinences de la flexion thématique ressort de leur analyse: comme on l'admet communément, elles apparaissent issues de l'adjonction de la désinence athématique à une "voyelle thématique" alternante **-e/o-*. L'adjonction des désinences de la flexion athématique à cette voyelle et l'origine de cette voyelle sont deux questions distinctes, mais liées. Avant de les aborder, on montrera que la seule désinence thématique totalement irréductible à une désinence athématique, celle de l'ablatif singulier, est issue d'un processus agglutinatif.

1. La désinence d'ablatif singulier

Alors que la flexion athématique dans son ensemble confond l'expression de l'ablatif et celle du génitif au singulier, la flexion thématique les distingue; elle s'est constitué un morphe d'ablatif en **-ōt* (avec un **ō̃* d'intonation douce, donc issu de contraction), par agglutination d'une postposition identifiable à la préposition et préverbe slave *otŭ, ot,* balt. *at-* "ab", "ex". On examinera plus précisément ci-dessous, ch. 3, 3.2, les détails de ce processus agglutinatif.

2. Les "finales élargies"

2.1. Les "finales élargies", contre-coup de l'ancienne syntaxe des désinences

On peut nommer "finales élargies" plusieurs désinences indo-iraniennes comme le nominatif pluriel en **-āsas*, le génitif pluriel en **-ānām (-*īnām, *-ūnām)* et le cas direct des neutres pluriels en *-āni*. Cet "élargissement" de la désinence, qui était primitivement en **-ās, *-ām (*-īm, *-ūm),-ā*, est un contre-coup, une résurgence de l'ancienne syntaxe des désinences qui se manifeste dans les "finales syncopées".

2.2. La création du nominatif pluriel thématique indo-iranien en **-āsas*

J.Kuryłowicz a montré (1) pourquoi le nominatif pluriel de la flexion thématique indo-européenne a été refait en indo-iranien (sans que la forme ancienne disparaisse pour autant): la confusion des timbres vocaliques conduisait à des confusions de genre dans les adjectifs substantivés i.-ir. **amr̥tās* désignant à la fois, par suite de cette confusion, "les immortels" et "les immortelles". Mais il n'a pas réussi à montrer de façon satisfaisante *comment* s'est constituée la forme nouvelle. La proportion analogique dont il tire **-āsas* n'est pas acceptable:

$$\frac{\text{Nominatif féminin sing. } \textit{-ā}}{\text{Nominatif féminin plur. } \textit{-ās}} = \frac{\text{Nominatif masculin sing. } \textit{-as}}{\text{Nominatif masculin plur. X}}$$

(1) *Esquisses linguistiques*, p.160 et suiv.

Il lui faut imaginer que la désinence féminine est analysée *-ā-* + *-as* (Pourquoi, puisqu'il s'agit de thèmes en *-ā-*?) et que par suite le nominatif masculin pluriel est refait, d'abord en **-asas* (il n'y a aucune trace de cette réfection), puis en *-āsas*, sur le modèle de *pā́das*, *dātā́ras*. Tout cela est compliqué, peu rigoureux, donc improbable. Si, comme on l'admet communément, la désinence thématique est constituée par l'adjonction de la désinence athématique **-es* à la voyelle thématique, la réfection de cette désinence s'explique par le jeu de l'ancienne syntaxe des désinences. En effet, avant la contraction qui a produit la désinence **-ō̃s* (avec *-ō-* d'intonation douce), la désinence est simplement **-es*; on a vu ci-dessus, ch.1,10, que cette désinence a joui anciennement de la même autonomie syntagmatique que les autres. Si elle a connu ce statut aux origines de la flexion thématique, on a dû avoir des syntagmes comme **deywo-es n̥mr̥to*, **n̥mr̥to-es deywo* "dieux immortels". Quand la désinence **-es* s'est étendue au second terme du syntagme, la coexistence de deux types de syntagmes, **deywoes n̥mr̥to* et **deywoes n̥mr̥toes* a pu déclancher un processus analogique qui a abouti à la création de la forme à "finale élargie" **deywōses*. La proportion est:

$$\frac{\textit{n̥mr̥to-es deywo-es}}{\textit{n̥mr̥to deywo-es}} = \frac{\textit{n̥mr̥tōs deywōs}}{\textit{n̥mr̥tōs}\ X} \qquad \text{D'où X} = \textit{*deywōs-es}$$

On sait par la métrique védique que les représentants des doublets *-aas* et *-ās* ont coexisté. La création de formes comme **deywōses*, **n̥mr̥tōses* reflète l'ancien contraste entre formes courtes et formes longues; c'est donc une résurgence de l'ancienne syntaxe des désinences, encore bien représentée en indo-iranien, comme on l'a vu.

2.3. La création du génitif pluriel thématique indo-iranien en **-ānām*

En indo-iranien, le génitif pluriel des thèmes vocaliques a subi un changement similaire: ainsi, dans les thèmes en *-a-*, la forme ancienne en *-aam*, *-ām* a été concurrencée, puis éliminée par *-ānām*. En vieil-indien, le mécanisme s'est étendu à l'ensemble des thèmes vocaliques. Il reste cependant en védique des "formes courtes", vestiges altérés des formes anciennes, et leurs emplois à côté des formes longues montrent comment celles-ci se sont crées. Ainsi, RV.1.50.5

pratyáṅ devānām víśaḥ
pratyáṅṅ úd eṣi mā́nuṣān

"Face aux tribus des dieux, tu montes, face (à celles) des hommes"

Suivi de *mā́nuṣān*, forme courte (refaite pour **mā́nuṣām* comme on l'a vu ci-dessus, p.11), *devā́nām* apparaît comme une forme longue dont la désinence vaudrait par récurrence: on a indiqué ci-dessus que telle est la raison de la réfection de **-ām* en *-ān*. On sait qu'en indo-européen, la désinence de génitif pluriel avait deux formes, **-om* et **-o-om*, celle-ci pouvant être issue de la flexion thématique. Dans l'ancienne syntaxe des désinences, un syntagme au génitif pluriel devait avoir la

forme *-*o...o-om* ou *-*o-om...-o*. Il reste peut être quelques traces de la forme courte en indo-iranien: ainsi, le nom divin *nárāśámsa-*, dont le doublet *narām...śámsah*, *śámso narām* montre que le premier terme est un génitif pluriel (toutefois, une dissimilation phonétique n'est pas exclue); ou encore les génitifs pluriels avestiques *harətō* (Vd.22.4), *pouru.sarədō* (Vr.1.5, *aurvatō* (Vd.22.3) (1).Le processus analogique a donc pu se produire à l'époque indo-iranienne; il a pu même commencer à l'époque commune, si l'on y rattache les faits germaniques (génitif pluriel vha. en *-ōno* dans les thèmes en *-ō*).

2.4. Le cas direct des neutres pluriels en indo-iranien et en anatolien (2)

On relève dans le Véda de très nombreux exemples de syntagmes épithétiques constitués d'un substantif neutre au pluriel et de son adjectif, dans lesquels un seul des deux termes porte la désinence. En voici trois exemples, qui représentent les trois sous-types principaux de ce tour:
ū́dhar divyā́ni "outres célestes": adjectif postposé portant la désinence
yójanā purú "maintes lieues": adjectif postposé, sans désinence
víśvāni vásu "tous les biens": adjectif antéposé portant la désinence.
L'avestique ne présente pas d'exemple de ce tour, en raison de sa morphologie (il n'a pas de formes en *-āni*) et de sa phonologie (la neutralisation des oppositions de quantités en syllabe finale élimine le contraste quantitatif de *yójanā purú*). Mais le tour remonte plus haut que l'indo-iranien: il est attesté en anatolien, hitt. *idalu uddār* KUBXXXIII 68 II 11 en face de *idalawa uddār* KBo XVII 105 III 6 "mauvaises paroles". L'adjectif personnel d'appartenance est obligatoirement au singulier quand il dépend d'un substantif neutre pluriel, *uddār-mit* "mes paroles" KUB I 16 II 56. J.Schmidt (3) a expliqué les faits védiques par les possibilités d'équivalence entre singulier et pluriel, type lat. *Romanus* "les Romains", qui, selon lui, seraient particulièrement fortes au neutre. Mais pourquoi dans cette hypothèse ne trouve-t-on l'attestation de ce fait que dans des syntagmes? Schmidt n'a pu trouver qu'un seul exemple où un substantif neutre au pluriel sans désinence n'est pas accompagné d'un adjectif, RV.4.19.9 *sám aranta párva* "les membres se remirent", et pas un seul où substantif et adjectif soient l'un et l'autre dépourvus de la marque de pluriel. On a expliqué ce tour par le caractère récent du pluriel des neutres, attesté par la règle d'accord gr. *tà zôa trékhei*. Mais s'il en était ainsi, aucune des deux formes ne devrait porter la marque du pluriel.

(1) Bartholomae *Altiranisches Wörterbuch* 1789 sous *1 harəta-*

(2) Voir J.Schmidt, *Die Pluralbildungen der indogermanischen Neutra*, p.276 et suiv.

(3) *Pluralbildungen*, p.282 et suiv. Une description satisfaisante de l'emploi est donnée toutefois p.289: "emploi comme pluriel du thème nu en liaison avec un pluriel fléchi".

En réalité, ces constructions ne diffèrent pas fondamentalement des "finales syncopées": comme elles, elles relèvent d'une syntaxe selon laquelle la désinence ne figure qu'une fois dans le syntagme. Pour la forme, on distinguera parmi elles des innovations, comme la désinence v.ind. *-āni*, **élargissant** *-ā*, des conservations, voire des archaïsmes (hitt.*uddār*). A l'arrivée, dans le Véda, ce sont des "finales élargies", avec la création des désinences en *-āni*, dont l'emploi en liaison avec la forme non élargie répond certainement à des préoccupations stylistiques. Mais au départ, comme pour les faits d'absence d'accord étudiés ci-dessus p.15 et suiv., c'est un cas particulier de l'ancienne syntaxe des désinences. Delbrück a noté le rapport entre ce tour et *návyasā vácaḥ* (1), mais l'interprétation qu'il donne de ce dernier, à la suite de Roth ("une mutilation métrique") l'a empêché de tirer de cette observation les conclusions qui s'imposent quand on a reconnu l'antiquité des deux phénomènes.
L'étude des "finales élargies" et faits apparentés, qui concernent essentiellement, comme on l'a vu, la flexion thématique, montrent que cette flexion, elle aussi, a été soumise à l'ancienne syntaxe des désinences; elle confirme l'indication fournie par l'étymologie de la désinence d'ablatif singulier: les désinences de cette flexion se sont bien constituées par l'agglutination des désinences de la flexion athématique à l'époque où elles jouissaient encore de leur ancienne autonomie ou, pour l'ablatif singulier, d'une postposition différente, à une "voyelle thématique" dont il faut maintenant déterminer la nature et l'origine.

3. Valeur originelle de la voyelle thématique

3.1. La voyelle thématique "instrument de dérivation"

Dans un article célèbre (2), A.Meillet, **démontrant** "le caractère secondaire du type thématique" (c'est le titre de l'article), fait une observation importante: "Le caractère d'instrument de dérivation qui est en évidence dans les subjonctifs tels que véd. *ásati, ásat,* se retrouve dans des formations nominales: ainsi l'ordinal lat. *decimus*, qui est une forme indo-européenne de type archaïque en regard du type central, relativement récent, du grec *dékatos*, se distingue du cardinal...par l'addition de la voyelle thématique **e/o*". Il cite de nombreux faits parallèles: **new* "maintenant" ⟶ **new-o-* "nouveau", **lewk-* "lumière" ⟶ **lewk-o-* "lumineux", **ped-* "pied" ⟶ **ped-o-* "sol", **werk-, wr̥k-* ⟶ **werg-o-, wr̥g-o-* "travail", etc. Malheureusement, comme c'est trop souvent le cas dans les travaux de grammaire comparée de cette époque, aucune précision n'est donnée sur le contenu du rapport dérivationnel. Or, ce contenu n'est pas évident; il ne ressort pas à première vue des exemples: quoi de commun entre l'ordinal **dekm-o-*, le situatif (**new-o-* "qui se produit maintenant"), le possessif (**lewk-o-* "qui a de la lumière en lui, lumineux") sans parler de **ped-o-* "sol", dont le rapport avec le nom du

(1) *Altindische Syntax* p.80

(2) *BSL* 32, 1931, p.194 et suiv.

pied ne rentre dans aucun type dérivationnel identifié. Quant à **wer̥g-o-*, *wr̥g-o-*, c'est apparemment un dérivé primaire d'action, si **wer̥g-*, *wr̥g-* est la racine "travailler"; mais si c'est le nom-racine, quelle peut être la valeur de la voyelle thématique? Et il faut mentionner également les dérivés primaires d'agent (le type grec *tomós*), d'instrument (**yug-ó-* "ce avec quoi on attelle", "joug"), de lieu de l'action (**ni-zd-ó-* "lieu où (l'oiseau) se pose","nid"). Si la voyelle thématique se comporte comme un "instrument de dérivation", c'est-à-dire un suffixe, il faut reconstruire l'évolution, certainement complexe, qui a conduit à cette polysémie; car la polysémie n'est jamais une situation originelle pour un suffixe; c'est toujours l'effet d'une suite de réinterprétations, ou le reflet d'autres changements intervenus dans le système (1).

3.2. La voyelle thématique, article postposé

3.2.1. **-o-* et **-sm-*

L'infixation de la voyelle thématique entre thème et désinence, dans **isw-ó-s* (gr. *iós*) en face de **ísu-s* (v.ind. *íṣuḥ*) a un parallèle dans la flexion pronominale: l'infixation de la particule **-sm-* entre thème et désinence, **to-sm-ey* datif de **to-*, v.ind. *tát* en face de *tásmāt*, etc. I.Dal (2) a montré que cet élément, d'orignine pronominale, **sem-* "un",**somo-* "le même", a une valeur déictique individualisante ou concrète. Ces formes en **-sm-* sont faites comme fr. *chacun* en face de *chaque* : elles contiennent une sorte d'article indéfini postposé au thème. On peut tenter d'appliquer cette hypothèse à la voyelle thématique, et donc de l'identifier au pronom **o-* : on sait qu'en hittite, **o-* et **sm-* sont réunis en un même paradigme, datif pluriel *-šmaš* "eis" en face du nominatif singulier *-aš* "is", "ea".

3.2.2. L'origine agglutinative de la flexion forte de l'adectif en germanique

Rejetant l'hypothèse de Sievers (3), qui fait appel à l'analogie seule, H.Birkhan (4) a montré que les formes d'apparence pronominale de la flexion forte (vocalique) de l'adjectif germanique (datif singulier gotique *blind-amma* "à l'aveugle",cf. *þamma* "à lui") sont issues de l'agglutination d'une forme pronominale au thème de l'adjectif, et donc parallèles aux "formes longues" de l'adjectif en baltique et en slave, lit. *gẽras* + *jìs* > *gerà̃sis* "le bon". Toutefois, en germanique, ce n'est

(1) Ainsi pour le suffixe **-men-*, *BSL 66, 1971* p.*109-137*

(2) *NTS* 9, 1938, p.186 et suiv.

(3) *PBB* 2, 1876, p.98-124

(4) *Festchrift Bl. Horacek*, 1978, p.1-24

pas le pronom i.-e. **yo-* mais son doublet **o-*, attesté en anatolien (hitt. *-aš* "is", "ea"). J'ai proposé à mon tour (1) - malheureusement sans connaître l'article de Birkhan - une explication similaire, mais non identique. Pour Birkhan, une forme comme got. *blindamma* est issue de la suffixation de l' article postposé **-amma* à une "forme de composition" **blinda* faite comme *goda-* dans *god-a-kunds* "de bonne naissance"; dans ma conception, il s'agit de l'agglutination pure et simple de deux formes fléchies juxtaposées **blindai-amma*. L'avantage de l'explication de Birkhan est de parer à toute objection sur le plan phonétique, mais c'est au prix d'une difficulté morphologique ou chronologique: l'utilisation d'une forme de premier terme de composé comme base de la flexion longue est sans parallèle à époque récente. Il faudrait supposer que l'ancienne syntaxe des désinences était encore en vigueur lors de la création de la flexion forte du germanique: *blindamma* < **blinda-amma* < **bhlendho-osmē* (p.17) qui serait un syntagme parallèle à véd. *mahó rāyé*. En fait, il n'est pas indispensable de chercher à rendre compte de toutes les formes de la flexion forte à partir d'anciennes formes longues: comme on le verra ci-dessous, 4.4.8, le baltique atteste clairement, dans ses participes, le mélange d'anciennes flexions longues à des flexions courtes. Peu importe pour la présente démonstration le détail des faits germaniques: l'essentiel est la constitution d'une flexion adjectivale à partir de l'agglutination d'un pronom **e/o-*.

4. Les deux formes du syntagme nominal indo-européen

4.1. Les deux flexions de l'adjectif

Les deux flexions de l'adjectif en baltique, en slave et, si l'on accepte l'hypothèse présentée ci-dessus, en germanique, ont pour point de départ deux types de syntagme nominal en indo-européen. En effet, il s'agit bien du syntagme nominal en général, et non de l'adjectif: en lituanien ancien, on trouve des exemples de formes longues bâties sur des formes fléchies de substantifs, comme *dangujė-jis* "céleste", littéralement: "lui dans le ciel". Une telle forme est intermédiaire entre un adjectif et une proposition relative; pour rendre *(pater noster) qui est in caelis*, Mažvydas emploie tantôt cet adjectif, tantôt une relative (comme le lituanien moderne). On cite également des formes longues sur génitif, *žmonių-jai vaikai* "les enfants des hommes" (2). Tout cela prolonge des mécanismes qui ont joué dès l'indo-européen.

4.2. La "relative formelle"

On sait que l'indo-iranien peut intercaler entre un substantif et son épithète ou son apposition (substantive ou adjective) un pronom *yá-* qui, par la suite, deviendra un adjectif accordé en iranien: c'est le type védique *marúto yé sahásah* "les Marut, les puissants", v.p. *Gaumāta haya maguš* "G. le mage". D'autres langues ont la trace de cet emploi, même celles dont le relatif est tiré du thème *k^wo/i-*, lat. *dīuī quī potēs* "les dieux, les puissants". C'est ce qu'on nomme la relative formelle, type de syntagme nominal (initialement: de phrase) qui s'oppose à la pure et simple apposition. Comme souvent pour les fonctions ar-

(1) *BSL* 76, 1981 p.191 200
(2) *Vergleichende Grammatik der baltischen Sprachen*, p.274

ticulaires, la valeur de l'élément **yo-* est difficile à décrire de façon précise et surtout de façon complète. On peut cependant rectifier une erreur fréquente qui consiste à le qualifier, en raison de sa position, de "ligateur de syntagme nominal": en effet, un syntagme nominal où ce prétendu ligateur ne figure pas, bien loin d'en être dissocié, est au contraire lié plus étroitement, jusqu'à tendre vers la composition, ce qui n'est jamais le cas pour les syntagmes à relative formelle. Du point de vue de sa valeur, on considérera **yo-* dans cet emploi non comme un ligateur, mais comme un *distanciateur*. Par là, il s'apparente à la postposition de l'adjectif dans sa fonction différenciatrice (lat. *praetor urbānus* "préteur urbain", par opposition au préteur pérégrin, en face de *urbānus praetor* "un préteur poli"). La présence de **yo-* paraît avoir impliqué initialement la postposition de l'adjectif - ce qui est logique, étant donné la parenté des deux tours - mais l'inversion a pu intervenir assez tôt. Telle est l'ancienne opposition syntagmatique entre syntagmes "distanciés" et "non distanciés" que baltique, slave et, avec un autre marquant, germanique, ont transformée en opposition paradigmatique avec la constitution d'une double flexion de l'adjectif.

4.3. Les trois formes du syntagme nominal en grec

En grec, le distanciateur présente une troisième forme, celle du pronom-adjectif (et futur article) **to-*. On sait que dès Homère, on relève trois formes de syntagme nominal: le plus étroitement lié, à déterminant antéposé; un second, moins étroitement lié, à déterminant postposé; un troisième où le déterminant, postposé, est précédé de l'article, *tò pedíon tò Trōikón* "la plaine de Troie". Ce dernier tour, dont on trouve l'équivalent formel dans quelques emplois populaires des langues slaves et baltiques (lit. *tõj pievẽlėj tõj žaliūnẽlėj* "dans la prairie,(la) verdoyante"), correspond pour la valeur à l'adjectif long du slave, du baltique et -dans ses premiers emplois- de la flexion forte du germanique. Car, par une évolution d'un type connu, la flexion longue y a remplacé l'ancienne flexion courte, perdant ainsi sa valeur propre, qui a été reprise par la flexion faible, puis par l'article défini. En grec comme dans ces trois dialectes, le distanciateur est initialement un anaphorique introduisant une phrase avant de constituer la marque d'un type particulier de syntagme nominal. Ce statut n'apparaît pas en grec, où l'accord avec le substantif régissant est constant, ni dans les flexions longues, mais on peut l'inférer à partir de son existence en védique et dans les états les plus anciens de l'iranien.

4.4. La forme courte du génitif singulier de la flexion thématique

4.4.1. En indo-iranien

Dans la flexion thématique, le génitif singulier a originellement la même forme que le nominatif. Le védique en offre de bons exemples:

1° Les pseudo-composés *ráthas-páti-* "maître du char" et *r̥tas-pati-* "maître de la vérité" sont des syntagmes figés dont le premier terme est une forme courte de génitif singulier.
2° Les deux exemples d'un prétendu masculin **r̥táh* au nominatif singulier sont des formes courtes du génitif singulier de *r̥tám* : elles figurent devant *kaví-*, RV.8.60.5 et 9.62.30 "poète de la vérité".
3° La syntaxe particulière des comparaisons védiques, en vertu de laquelle un génitif attendu peut être remplacé par un nominatif, s'explique par l'emploi de formes courtes de génitif, formellement identiques aux formes de nominatif, dans la flexion en *-a-* (1).
4° Il existe d'autres exemples de formes courtes, mais leur homophonie avec le nominatif les a fait méconnaître. Ainsi RV.1.17.5 *índrah...váruṇah...krátur bhavaty ukthyàh* "d'Indra, de Varuṇa, l'inspiration est digne d'éloges"; l'interprétation de ces formes par le nominatif mène à une impossibilité syntaxique.
5° Il en existe des exemples dans l'Avesta, comme Yt.6.5 *vazrəm...miθrō yō vourugaoyaoitiš* "la massue de Mithra, maître des vastes pâturages": cette traduction de Darmesteter fait de *miθrō* une forme de génitif. Il n'y a aucune raison d'y voir une faute.

4.4.2. En grec

Les exemples de génitifs singuliers thématiques en *-o* (au lieu de *-ojo*) réunis jadis par Lurja (2) en grec mycénien ont été récusés par Chadwick (3) comme de simples fautes de graveur; néanmoins, les faits indo-iraniens ci-dessus (dont certains ont été récusés eux aussi comme des fautes) engagent à les reprendre en considération. On trouve même un exemple en grec alphabétique dans le nom propre *Theósdotos* (depuis Hésiode), qu'il n'y a aucune raison de considérer comme une réfection sur *Diósdotos*.

4.4.3. En anatolien

Ici, il n'est pas possible d'alléguer une faute de texte: la forme du génitif singulier de la flexion thématique est constamment identique à celle du nominatif. On l'a donc soupçonnée d'être empruntée à la flexion athématique. Mais à ma connaissance aucun des auteurs qui ont émis cette hypothèse n'a pris soin de poser sous une forme explicite la proportion analogique dont serait issue cette innovation. Or, quand une innovation aboutit à confondre deux formes

(1) Voir *Journal asiatique* 270, 1982, p.147-151

(2) *Par. Pass.* 12 , 1957, p.321-332

(3) *Par. Pass.* 13, 1958, p.285-295, suivi par E.Vilborg, *A Tentative Grammar of Mycenean Greek*, p.57
M. Lejeune *R.Phil.* 39,1965, p.17 et suiv.(=*Mémoires de Philologie Mycénienne* 3°série, p.17 et suiv.) en admet la possibilité du point de vue philologique, mais, faute de parallèles, y voit des ablatifs en *-ōd*.

initialement distinctes, il faut qu'une pression bien forte se soit exercée sur le paradigme. On ne voit pas pourquoi ni comment le modèle athématique, p.ex. *humant-s*, génitif *humant-as* aurait transformé un ancien paradigme *antuhs-as* génitif **antuhs-asya* en un paradigme nouveau où la forme de génitif et la forme de nominatif seraient identiques: elles ne le sont dans aucun paradigme athématique. Par suite, mieux vaut considérer la désinence hittite de génitif thématique comme un archaïsme. Et ceci d'autant plus que l'anatolien connaît par ailleurs deux formes anciennes de génitif devenues adjectivales, *-as-a-* et *-as-i-*, dans lesquelles on reconnaît la forme du génitif de la flexion thématique (ci-dessous, 4.4.4).

4.4.4. Interprétation de l'élément **-yo*, **-o*, **-i* de la désinence de génitif thématique

Si la forme ancienne du génitif singulier de la flexion thématique était en **-os*, l'élément qui suit dans la plupart des dialectes indo-européens, de forme **yo* ou **o*, ne peut être une marque de génitif: c'est le distanciateur, qui a servi à bâtir des "formes longues" de génitif (comme ultérieurement lit. *žmonių-jai* ci-dessus 4.1), peut-être pour opposer de véritables syntagmes aux quasi-composés que tend à constituer le génitif avec son déterminé, sûrement pour distinguer la forme de génitif de celle du nominatif. Equivalent fonctionnel et sémantique d'un adjectif d'appartenance, le génitif a donné naissance à des adjectifs, par un phénomène de "surdéclinaison" dont nous trouverons ci-dessous de nombreux exemples: comme le génitif latin *cujus* a donné secondairement un adjectif d'appartenance *cujus, -a, -um*, les formes longues du génitif ont donné des adjectifs en anatolien. En hittite, la forme longue en *-as-a* (**-os-o*) a donné des noms de divinités des parties du corps; en louvite hiéroglyphique, des adjectifs d'appartenance; il en reste des traces dans des substantifs en lycien. En louvite cunéiforme, le génitif hérité a été remplacé par une forme adjectivale en *-as-i-* dans laquelle on verra une troisième "forme longue" du génitif, **os-i*.

4.4.5. La voyelle thématique **-i-*

La voyelle thématique **e/o* cède régulièrement la place à une "voyelle thématique **i*"dans certaines formations, p.ex. lat. *bellum* "guerre" ⟶ *imbellis* "impropre à la guerre". Les formes louvites en *-asi-* entrent donc dans un type connu. Et si l'on identifie la voyelle thématique **e/o* au pronom **e/o-*, il est tentant de rapprocher la voyelle thématique **i* du pronom **i-*, lat. *is*.

4.4.6. Formes longues et formes brèves en parallèle

Nombre de formes adjectivales présentent, à côté d'elles, des doublets en **-o-*, **-yo-*, **-i-*, qui sont leurs "formes longues". Un exemple, entre beaucoup d'autres, est offert par l'adjectif signifiant "vieux", **wetus-*. En face de la

"forme courte" attestée par le latin, le baltique et le slave présentent une forme thématique **wetus-o-* (v.sl. *vetŭxŭ*, lit. *vẽtušas*) que l'on interprétera comme une ancienne forme longue, bâtie comme une forme longue germanique (ci-dessus, 4.1). La forme longue en **-yo-* se trouve dans le nom propre latin *Mamurius Veturius* "le vieux Mamurius". Le latin aurait-il donc connu lui aussi une flexion longue de l'adjectif? C'est probable: on trouve en effet une formation qui a été interprétée avec vraisemblance comme une forme longue de génitif, la formation en *-ārius*, osque *-āsio-*: *operārius* "ouvrier" < **operās-yos* "celui du travail".
Autre groupe d'exemples: les noms de cours d'eau en **-nto-*, **-ntyo-* comme **Albanta*, **Albantia* : ce sont deux formes longues d'un dérivé possessif en **-nt-* signifiant "celle qui a (des eaux) blanches". La forme courte **Alent-* est attestée en regard des formes longues **Alenta* et **Alentia* "(celle) qui a (des eaux) nourricières" (1).

4.4.7. Convergence d'une flexion longue et d'une flexion courte

Les participes présents et prétérits baltiques ont une flexion mixte, dans laquelle on distingue d'anciennes formes longues mêlées à d'anciennes formes courtes. Ainsi, en lituanien, dans le paradigme du participe présent en **-nt-*, on trouve des formes en **-nt-* comme le nominatif singulier *sukąs* "tournant", et l'accusatif *sùkantį* ainsi que le cas direct du neutre singulier et pluriel *suką*. Les autres formes reposent sur **-ntyo-*. Ces formes représentent une "première génération de la flexion longue", qui s'est confondue avec la flexion courte pour aboutir à une distribution complémentaire avec quelques flottements. Sortant du paradigme, l'ancienne forme courte de datif est devenue le gérondif: *vaikuĩ krìñtant* "*à un enfant tombant" > "quand un enfant tombe". Les deux flexions s'étant ainsi confondues en une seule, une nouvelle flexion longue s'est constituée comme pour la plupart des adjectifs. De même, en germanique, la confusion des deux flexions dans la flexion forte a été compensée par la grammaticalisation des dérivés en **-e/on-* qui ont fourni la flexion faible qui, à ses débuts, équivaut pour le sens à l'ancienne flexion longue. On sait que par la suite, elle perd son contenu et que l'article défini en prend le relais.
En vieux-prussien, on trouve dans la flexion des participes en **-nt-* trois groupes de formes:
1° d'anciennes formes courtes en **-nt-* : le nominatif masculin singulier en *-nts*, le génitif en *-ntis*, le datif (gérondif) en *-ntei*, *-nti*, l'accusatif pluriel en *-ntins*.
2° d'anciennes formes longues en **-nt-yo-* : le nominatif masculin pluriel en *-ntei*, l'accusatif féminin singulier en *-ntin*.

(1) H.Krahe, *Sprache und Vorzeit*, p.56

3° d'anciennes formes longues en *-*nt-o*- : nominatif masculin pluriel en -*ntai*, datif féminin singulier en -*ntai*. Il n'y a aucune raison de considérer comme fautives ces formes, qui sont bâties comme **wetus-o*- (ci-dessus, p.35). Le datif masculin singulier en -*ntismu* repose, comme l'indique Stang (1) sur la flexion pronominale; il atteste ainsi la persistance du même mécanisme dans le renouvellement de la flexion du participe.
La fusion en un même paradigme de formes courtes et de formes longues a été favorisée par l'existence d'une règle textuelle analogue à l'ancienne syntaxe des désinences: dans les séquences d'adjectifs coordonnés ou juxtaposés, le pronom pouvait n'être exprimé qu'une seule fois, véd. *kṛtāni yā ca kártvā* "(les) choses faites et les choses à faire", v.sl. *zŭlyję i dobri* "les mauvais et (les) bons".

5. De l'article défini postposé aux différentes valeurs de la thématisation

Dans une partie importante des formations thématiques dérivées, la voyelle **e/o* s'interprète immédiatement comme un article défini postposé, et, en syntagme, comme un distanciateur. Mais dans quelques-unes, cette interprétation n'est pas immédiate; elle pose des problèmes dont la solution exige des données supplémentaires qui seront apportées dans les chapitres suivants.

5.1. Les doublets thématiques de formations athématiques

Nombre de formations thématiques peuvent se ramener à des formations athématiques suivies de l'article défini postposé, ce qui n'en altère pas le sens: ainsi les dérivés d'agent du type *tomós* "coupant" et les dérivés d'action du type *tómos* "coupure" qui reflètent les uns et les autres une des valeurs du nom racine. C'est ce qui ressort de l'existence de doublets comme véd. *puro-yodhá- : puro-yúdh-* "qui combat au premier rang" (2), i.-e. **dóm-o- : *dóm-* "maison". A côté, on remarque des formes en *-*yo*-, les types **louk-i̯o-* et **luk-i̯o-* de Kuryłowicz (3) et en *-*i*- : les uns et les autres peuvent contenir un article défini (ou distanciateur) postposé. Il en va de même pour les types **yug-ó-*, **wérg-o-*, **nizd-ó-* (4). Beaucoup d'autres formations thématiques s'expliquent directement ainsi: par exemple le nom du "vent" **weH₁nt-o-* est bien, comme on le dit communément, "le soufflant": c'est la forme articulée (la forme longue) du participe **wéH₁nt-* "soufflant"; cette formation est identique à celle des hydronymes mentionnés ci-dessus 4.4.6. Ou encore des doublets comme **ísu- : *is-wó-* "flèche", ci-dessus 3.2.1.

(1) *Vergleichende Grammatik der baltischen Sprachen*, p.265

(2) J.Kuryłowicz, *L'apophonie en indo-européen*, p.77

(3) ibid. p.81

(4) *L'indo-européen* p.49

5.2. Les dérivés thématiques de formes casuelles ou adverbiales

5.2.1. Sur forme de datif

J'ai montré (1) que les adjectifs verbaux d'obligation en *-*yo*- *-*tyo*-, *-*tewyo*-, *-*teyo*- etc. sont tirés non pas d'un thème ou d'une racine, mais d'une forme de datif: **dṛk-éy* "à voir" (infinitif datif) → **dṛky-o-* "lui à voir". On peut préciser que le verbal d'obligation est la forme longue de l'infinitif datif.

5.2.2. Sur forme de locatif

Les adjectifs situatifs comme **H₂enty-o-* "situé devant" sont les formes longues des locatifs correspondants: **H₂énti* devant" → **H₂enty-o-* "lui devant". Ces formations sont identiques à celle de lit. *dangujẹ-jis* "céleste" (ci-dessus 4.1).

5.3. Sur numéral cardinal

L'emploi de la voyelle thématique comme suffixe d'ordinal peut sortir directement de sa valeur d'article défini: un ordinal **septm-o-* peut être simplement "le sept", comme on dit en français.

5.4. Autres valeurs de la thématisation

Plusieurs formations thématiques font problème: ainsi, la valeur possessive du type **rótH₂-o-* "char" (*"avec roues"), la valeur situative de **udr-ó-* "aquatique", **deyw-ó-* "situé dans le ciel-diurne" (qu'on ne peut rattacher au type décrit ci-dessus 5.2.2 en raison de la forme de la base); ou encore les formations adjectivales à valeur prospective comme les verbaux d'obligation en *-*two*- véd. *hántva-* "à tuer", dont on rapproche les adjectifs lettes en *-tava-* : ces formations étant elles aussi apparemment bâties sur un thème, la valeur paraît reposer uniquement sur la voyelle thématique. Nous verrons ci-dessous ch.3 et 4 qu'il n'en est rien; mais il faudra montrer auparavant que leurs bases sont d'anciennes formes casuelles.

6. La thématisation et le génitif surdécliné

Une autre conception tire la thématisation de génitifs athématiques surdéclinés: le fait est bien connu en anatolien, et il en est quelques exemples qui remontent probablement à l'indo-européen. On cite souvent le latin *reus* "accusé" et "coupable", qui peut être la forme surdéclinée d'un ancien génitif de *rēs* : "l'homme du compte (à rendre)". Le faible de cette explication est de ne pouvoir rendre compte directement que d'un nombre extrêmement restreint de formes; elle ne peut pas s'appliquer à toutes celles qui ont la même valeur que leur base athématique. Si par exemple **dómo-* était tiré d'un génitif de **dóm-* "maison", son sens ne serait pas "maison", mais

(1) *L'emploi des cas en védique*, p.444 et suiv.

"de la maison", "domestique", et ainsi de suite. Car on ne voit pas comment un génitif pourrait équivaloir au nominatif du même lexème, comment *reus* pourrait équivaloir à *rēs*. Et quand cela serait, comment supposer qu'une forme de génitif en *-*os* a pu être réinterprétée comme le nominatif singulier d'un thème en *-*o*- si, dans l'état de langue considéré, il n'existait pas de thèmes en *-*o*-? Cette hypothèse repose sur un illogisme semblable à celui qu'on a signalé ci-dessus, p. 22: la réinterprétation suppose nécessairement un modèle préexistant; elle ne peut pas le créer.

7. La constitution de la flexion thématique: reconstruction

La constitution de la flexion thématique doit donc être expliquée à partir d'un processus agglutinatif incorporant au thème un article suffixé avant d'agglutiner les postpositions qui deviendront par ailleurs les désinences de la flexion athématique. C'est ce qui apparaît dans le tableau ci-dessous:

	Désinences de la flexion thématique	Forme pronominale correspondante	Attestation de cette forme
Sg.M.			
N	-*os*	*os*	hitt.-*aš*
A	-*om*	*om*	hitt.-*an*
I	-*e/oH₁*	*e/oH₁*	cypr.*ē* "si"
D	-*e/o-ey* (> -*ōy*)	*e/o-ey*	osq.*e-sm-ei*
G	-*e/os*	non attesté	
	-*e/os-o*	*e/oso*	got.*is*
	-*e/os-yo*	*e/osyo*	véd *asya*
Abl	-*e/ot*	*e/ot*	véd.*āt* "ensuite"
L	-*e/oy*	*e/oy*	gr.*ei* "si", got.*ei*
Pl.M.			
N	-*oy*	*oy*	hitt.-*e*
	-*ōs*	non attesté	
A	-*ōns*	*ōns*	véd.(*im*)*ān*
I	-*ōys*	*ōys*	gâth.*āiš*
G	-*oom*	non attesté	formes diverses
Abl(D)	-*o(y)bh(y)os*	*oybh(y)os*	lat.*ībus*, véd.*ebhyaḥ*
L	-*oysi/u*	*oysi/u*	véd.*eṣu*

On voit par ce tableau qu'au masculin singulier et pluriel la correspondance entre désinences de la flexion thématique et formes pronominales anciennes la coïncidence est fréquente. Les discordances sont peu significatives: l'absence d'un génitif pronominal **e/os* s'explique par l'antériorité de la flexion pronominale, qui a eu recours à la suffixation du distanciateur pour différencier la forme du génitif de celle du nominatif avant la flexion nominale. La désinence *-*oy* est ancienne dans la flexion nominale, en particulier dans la flexion des adjectifs; la désinence *-*ōs* (-*ēs*) qui n'est pas représentée dans plusieurs groupes dialectaux (p.ex. dans les langues classiques) est le seul exemple d'une réfection effectuée directement sur la flexion athématique sans passer par le pronom. Enfin, les formes pronominales de génitif plu-

riel contiennent probablement un ancien *-o-om agglutiné à diverses particules, véd. *eṣā́m* < **ou-s-oom*, etc. On peut donc considérer un adjectif **H_2entyos* "situé devant" (ci-dessus, 5.2.2) comme une séquence **H_2enti-os* "lui devant", susceptible de figurer dans des constructions telles que **wiros H_2enti-os* "l'homme, lui devant", accusatif **wirom H_2enti-om*, etc. En revanche, on rencontre une difficulté avec le neutre: au singulier, le nom a **-om* au cas direct alors que le pronom a **-e/od*. Mais c'est le résultat d'une divergence qui peut être relativement récente: le pronom a connu une désinence **-m*, comme en témoignent l'adverbe védique *kím* "pourquoi", et diverses autres formes comme lat. *cum, tum* dans lesquelles on verra plutôt d'anciens cas directs de neutres que d'anciens accusatifs masculins. Quant à la forme du cas direct du pluriel, elle est **-eH_2* dans le pronom (**teH_2* etc.) comme dans le nom.

8. La formation du féminin

Les précédentes analyses peuvent s'appliquer également à la formation du féminin. On sait que son expression est tardive: il reste, à époque historique, nombre d'adjectifs épicènes soit régulièrement (latin *prūdens, suāvis*, etc.), soit optionnellement comme dans les adjectifs védiques en *-u-*. Quant aux substantifs, les couples du type latin *equus : equa* sont considérés comme plus récents que ceux du type grec *ho híppos : hē híppos*, c'est-à-dire ceux où le genre est marqué seulement par un article préposé. Comme l'article préposé est récent, il est naturel de penser que plus anciennement, le féminin a été marqué par un article postposé. De fait, les trois principaux suffixes de féminin se laissent identifier à des formes pronominales existantes: **-eH_2* au pronom féminin **eH_2-* attesté p.ex. par véd. *ā-*, qui fournit les cas obliques du pluriel et du duel de *iyám*; **-iH_2* type *vṛkī́-* au pronom **iH_2-* (véd. *iyám*); **-īH_2* type *devī́-* au féminin du distanciateur et article défini **yeH_2-*. Cette explication de la formation du féminin par l'agglutination d'une forme pronominale s'applique également aux formations dérivationnelles de féminin, celles qui désignent initialement l'épouse: **pót-niH_2-*, en face de **pót(i)-*. Mais, comme pour les formations thématiques du type **udr-ó-*, il faut d'abord élucider la nature et l'origine de quelques vieux morphèmes.

9. La constitution de la flexion thématique, du féminin, et l'ancienne syntaxe des désinences

Formations thématiques et formations de féminin sont donc, dans la conception proposée, des flexions longues à l'origine. Entre véd. *apád* RV.1.152.3 *apád eti prathamā́ padvátīnām* "sans pieds, elle précède celles qui ont des pieds" et véd. *apádī* RV.10.22.14, *apádī...kṣā́ḥ* "la terre sans pieds", la différence est initialement celle d'une forme courte, non distanciée, à une forme longue, distanciée ("sans pieds" : "la sans pieds"). Puis on voit, comme ailleurs, la forme longue supplanter la forme courte.
On notera que, contrairement à ce qui se passe en baltique

et en slave (pour le germanique, voir ci-dessus, 3.2.2), seule la forme pronominale porte la désinence: en face d'une forme longue comme lit. *šventà-s-i-s* "le saint", qui contient deux fois la désinence *-s* de nominatif singulier, l'indo-européen a uniquement des formes longues comportant une seule fois cette désinence: **kwent-o-s*, non **kwent-s-o-s*. C'est qu'à l'époque de la constitution de la flexion thématique et du féminin l'ancienne syntaxe des désinences est encore en vigueur.

CHAPITRE III

De l'agglutination à l'hypostase

1. Les deu types d'agglutination

On a opéré jusqu'ici avec l'agglutination comme s'il s'agissait d'une notion simple; or, peut-on considérer comme identiques l'évolution qui va de _*weH$_1$nt-_ "soufflant" + _*e-_ "lui" à "le soufflant", "le vent" et celle qui va de _*dem-_ "maison" + _*e-_ "elle" à _*domo-_ "maison"? Le résultat n'est pas identique: la valeur de l'élément agglutiné se perd dans le second type alors qu'il se conserve dans le premier. Il convient donc de réexaminer la définition de l'agglutination. "L'agglutination consiste en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable". Cette définition de F.de Saussure reste certes valable aujourd'hui. Mais les exemples qu'il en donne se limitent au premier type: français _tous jours_ --> _toujours_, _au jour d'hui_ --> _aujourd'hui_, _dès jà_ --> _déjà_, _vert jus_ --> _verjus_. Mais si l'on considère l'agglutination de _l'ierre_ en _lierre_, on a un exemple du second type, celui où l'un des deux éléments se perd totalement du point de vue du contenu, ce qui nécessite son remplacement: _le lierre_ Sous cette forme, l'agglutination se rapproche de l'hypostase, qui d'une forme fléchie fait un thème de flexion. Ainsi, le redoublement de la désinence que l'on constate dans les "finales élargies" védiques (ci-dessus,p.26 et suiv.) est comparable à celui de l'article dans _le lierre_. Le phénomène a des motivations diverses: phonique _(le lierre)_, syntaxique (les "finales élargies", contre-coup des "finales syncopées") ou sémantique: p.ex. quand le préverbe _*wi-_ du verbe _*wi-dheH$_1$-_ "diviser" perd son autonomie et son existence même en latin, le verbe (attesté par son dérivé _vidua_ "veuve") reçoit un nouveau préverbe dissociatif, d'où _dī-videre_.

2. L'hypostase

On nomme hypostase le fait de traiter une forme fléchie ou adverbialisée comme une base de flexion ou de dérivation. De même que dans l'agglutination, la valeur originelle peut se conserver ou se perdre; on distinguera donc deux types d'hypostases de ce point de vue. D'autre part, la forme hypostasiée peut fournir le thème d'une partie de la flexion, ou de la flexion toute entière ou encore devenir une base de dérivation; de ce point de vue, on distinguera trois types, qui se combinent avec les deux types précédents.

1° Une forme fléchie constitue un thème secondaire qui ne vaut que pour une partie de la flexion. La valeur de la forme hypostasiée peut se conserver: on a un fait de

"composition sémique", avec création d'une ou de plusieurs unités casuelles: ainsi dans la création d'un directif, par utilisation d'un accusatif comme base secondaire de flexion, et agglutination d'une postposition directive (ci-dessus p. 14). Mais la valeur de la forme casuelle qui devient base de flexion peut se perdre: ainsi, une partie de la flexion attique de *pólis* a été refaite à partir du locatif singulier, donc d'une forme qui signifiait "en ville": le contenu propre du locatif s' st perdu dans ce processus.

2° Une forme fléchie ainsi hypostasiée peut s'étendre à l'ensemble de la flexion, dont le thème est renouvelé, sans que le sens change. Un type caractéristique est l'évolution d'un infinitif-cas (généralement un infinitif datif) qui devient un infinitif-thème ou substantif verbal, renouvelant ainsi la forme du thème dont était tirée la forme casuelle de base. Si la forme casuelle hypostasiée conserve sa valeur, on sort du domaine de la flexion pour entrer dans celui de la dérivation.

3° Une forme fléchie peut en effet devenir base de dérivation: Par exemple, en arménien, l'instrumental singulier du nom du "mari", *aramb*, fournit la base de dérivation d'où est tiré le nom de la "femme mariée", *aramb-i* "celle avec mari". Mais la présence d'un suffixe n'est pas indispensable: l'instrumental *azniw* "avec race" fournit un adjectif signifiant "racé"; c'est le phénomène de "surdéclinaison" qu'on a rencontré ci-dessus, p.37, avec le latin *reus*. Ainsi qu'il a été indiqué à cette occasion, le sens de la forme hypostasiée se conserve dans ce type de processus: *reus* demeure différent de *res*.

3. De la composition sémique à l'hypostase

Telle est en effet la situation normale: quand une forme fléchie devient à son tour base de flexion ou de dérivation, il y a toujours, au début, composition sémique entre sa valeur casuelle et celle du morphème qui lui est adjoint. La perte de cette composition sémique appelle toujours une explication. Ainsi, explique P.Chantraine (1), si le génitif-ablatif de *polis* est tiré du locatif *polēi*, c'est que "dans un thème comme *polis* "ville" le locatif a dû exercer une influence décisive sur la déclinaison et entraîner la création du génitif *polēos* > *poleōs*". On peut donc supposer que le génitif(-ablatif) bâti sur locatif, *polēos*, a signifié initialement "de l'intérieur de la ville" et que, par une évolution d'un type banal, la forme complexe a éliminé la forme simple, l'ancien génitif-ablatif **poleis*. A partir d'une telle situation, le processus peut s'arrêter, ou s'étendre à l'ensemble du paradigme: c'est ainsi qu'on passe graduellement du premier au deuxième type de l'hypostase. Et quand on en arrive là, il ne reste plus de traces de la composition sémique initiale: le paradigme n'a subi qu'un renouvellement de sa forme. Sinon, c'est un autre lexème, et qui relève du troisième type d'hypostases.

(1) *Morphologie historique du grec*[2] p.88

La composition sémique ne rend pas compte de tout, et si l'on tente, dans une analyse synchronique, d'attribuer à chacun des constituants d'une forme sa valeur étymologique, il apparaît immédiatement que des changements, parfois importants, sont intervenus. Avec ses deux occurrences de la préposition latine *dē* et son ancien suffixe d'ablatif-extractif *-tus*, la séquence romane *de-de-intus* qui est à l'origine du français *dedans* aurait dû signifier "dehors". C'est que les formes n'évoluent pas isolément, en circuit fermé. Leur évolution n'est pas conditionnée uniquement par leur constitution originelle; elle dépend largement de leurs emplois, qui peuvent leur faire subir des changements sémantiques allant jusqu'à l'inversion de valeur. Le fait est fréquent pour les formes qui expriment la situation spatiale: pour dire "à droite", le sanskrit classique a le choix entre sept formes: *dakṣiṇe*, *dakṣiṇā*, *dakṣiṇena*, *dakṣiṇaiḥ*, *dakṣiṇāt*, *dakṣiṇataḥ*, *dakṣiṇatra*. En védique, l'emploi de ces formes est bien distinct, et conforme à leur valeur originelle: inessive pour le locatif *dakṣiṇe*, perlative pour les trois formes d'instrumental *dakṣiṇ-ā*, *-ena*, *-aiḥ*, ablative pour les deux formes d'ablatif *dakṣiṇāt* et *dakṣiṇatáḥ*. Quant à *dakṣiṇatrá*, c'est un pur et simple équivalent de *dakṣiṇé* : il est même employé comme adjectif épithète de *háste* RV. 6.18.9 "dans la main droite". Et dès le Ṛgvéda, on pressent l'évolution ultérieure: déjà, *dakṣiṇatáḥ* y est employé avec des verbes statiques, comme *as-*, *bhū-* "être". C'est ce qu'on peut nommer la "neutralisation situative": dans l'emploi situatif, on voit les diverses relations locales s'identifier, s'échanger, en perdant leur contenu propre. Bien d'autres évolutions conduisent à ce même résultat, qui conditionne l'hypostase: la forme casuelle ou adverbiale qui a perdu sa valeur casuelle propre devient apte à jouer le rôle d'un thème nu.

4. Hypostases du type 1 dans la flexion

Ce type d'hypostases est fréquent dans la flexion thématique en particulier; comme on l'a indiqué, il commence toujours par une combinaison de morphèmes avec composition sémique.

4.1. Les cas directs du duel

A.Vaillant a montré de façon convaincante (1) que le cas direct du duel est tiré de la forme d'instrumental singulier avec l'adjonction facultative de **w* "deux" (qui se retrouve p.ex. dans le numéral "vingt", lat. *vīgintī*, etc.). Cette explication a l'avantage de rendre compte de l'antériorité manifeste du duel dit "elliptique" (védique *varuṇā(u)* "deux avec Varuṇa" = "Mitra et Varuṇa") sur le duel des paires naturelles **okʷiH₁* "les deux yeux".
Or, il semble que certains cas du pluriel de la flexion thématique soient bâtis sur ce modèle. On a vu ci-dessus (p.26) que l'indo-iranien avait refait en **-ās-as* l'ancien nominatif en *-ās* (< **-ōs*) de cette flexion, en un processus ("finale élargie") qui prolonge l'ancienne syntaxe des désinences. Il est probable que la désinence ancienne **-ōs* a été soumise à cette ancienne syntaxe avant la contraction vocalique récente qui lui a donné sa forme monosyllabique: ce serait l'explication de la désinence avestique *-ā* qui n'en a toujours pas reçu:

(1) Voir en dernier lieu *Grammaire comparée des langues slaves* II 1 p.314

Wackernagel récuse à juste titre les diverses explications proposées (1), mais sans en proposer de nouvelle. Or, cette forme est garantie par les dialectes moyen-iraniens: ce n'est pas une graphie fautive de l'Avesta, et la quantité longue attestée Yt.5.89 par la forme _mašyā_ doit être considérée comme héritée. Si, comme on l'a soutenu ci-dessus p.38, la forme la plus ancienne de nominatif pluriel thématique est la désinence pronominale*_-oy_, il est concevable que la forme *_-ōs_ ait été bâtie sur le modèle du nominatif duel; et ceci d'autant plus qu'à côté d'un duel elliptique, il a existé un pluriel elliptique. On partira donc de *$-oH_1-es$ "plusieurs avec...", construction qui, dans l'ancienne syntaxe des désinences, pouvait se réduire à sa forme de base *$-oH_1$. Jusqu'ici, la composition sémique joue à plein; mais avec la formation de la désinence d'accusatif pluriel, on passe au phénomène de l'hypostase. La désinence d'accusatif pluriel de la flexion thématique a un *_ō_ qui ne peut s'expliquer autrement que par l'utilisation comme thème secondaire de la forme d'instrumental singulier: il est impossible de rendre compte de la désinence *_-ōns_ par la simple adjonction de la désinence athématique *_-ns_ au thème. Mais il s'agit ici d'une extension analogique à partir du nominatif. Il est possible que cette extension analogique se soit étendue à la désinence d'instrumental et à celle de génitif, pour lesquelles on poserait respectivement *$-oH_1-is$, *$-oH_1-om$.

4.2. Ablatif sur instrumental

Comme on l'a rappelé ci-dessus p.26, sur la désinence d'instrumental pluriel *_-bh(is)_, *_-m(is)_ a été formée une désinence d'ablatif pluriel par adjonction de la désinence d'ablatif singulier *_-os_; la désinence d'instrumental pluriel signifie initialement "entre", "parmi": celle d'ablatif pluriel exprime donc, par le jeu de la composition sémique, une valeur extractive "d'entre plusieurs", "d'avec plusieurs". Parallèlement, le morphème (ici adverbial, là casuel) *_-tos_ à valeur ablative a dû être tiré de la désinence *_-et_ d'instrumental directement attestée en hittite, indirectement ailleurs, comme on verra ci-dessous. Peut-être faut-il même, avec Sturtevant (2), expliquer par un processus similaire la désinence hittite d'ablatif, _-az_ (= _ats_). Isolée en indo-européen, ce serait une réfection hittite de l'ancienne désinence commune de génitif-ablatif athématique *_-os_ à partir d'une forme (non attestée) d'instrumental en *_-ot_ (hitt. _-at_). Cette explication a l'avantage de rendre compte d'une curieuse particularité du hittite, l'accord à l'instrumental d'un adjectif (en particulier d'un adjectif possessif) épithète d'un substantif à l'ablatif, _keššeraz-mit_ "de ma main". On peut certes envisager une dissimilation purement phonique; mais dans l'hypothèse de Sturtevant, ce n'est

(1) _Altindische Grammatik_ III, p.101

(2) _A Comparative Grammar of the Hittite Language_, 1951, p.88

pas nécessaire: il suffit de faire jouer l'ancienne syntaxe des désinences. Certes, le louvite confond ablatif et instrumental dans sa désinence *-ati* dont hitt.-*az* peut être un doublet. Mais reflète-t-il l'état le plus ancien?
On a rappelé ci-dessus p.26 l'explication communément admise de la désinence thématique d'ablatif singulier **-ōt* par l'agglutination d'une postposition ablative apparentée à v.sl. *ot(ŭ)*, lit. *at* "ab", "ex". On peut désormais reconstruire le processus d'une façon plus précise. La postposition n'a pas été suffixée directement au thème, mais à la forme d'instrumental; la désinence est donc initialement **-ell-et* (1), ce qui peut expliquer les anomalies constatées depuis longtemps, mais jamais expliquées, en baltique. On peut accessoirement se demander si la postposition **e/ot* n'est pas apparentée à la désinence **-e/ot* d'instrumental: la solidarité entre les deux cas a pu aller jusqu'à des échanges de morphèmes, le morphème simple pouvant toujours, dans l'ancienne syntaxe des désinences, équivaloir au morphème composé. Mais comme pour les faits étudiés ci-dessus p.22 et suiv., l'homophonie est seulement une présomption d'identité; ce n'en est pas une preuve.
Le mécanisme de constitution d'un dissociatif s'est manifesté également dans la création d'une forme distincte d'ablatif en latin et en avestique (de façon totalement indépendante, il va sans dire). Si, en latin, le *-d* qui différenciait la forme d'ablatif de celle d'instrumental dans la flexion thématique s'est étendu aux autres flexions vocaliques, ce n'est sûrement pas de façon purement mécanique: l'ablatif en *-ōd* a été réinterprété (ce qui, d'ailleurs, rejoint la réalité étymologique) comme un dissociatif bâti sur la forme d'instrumental. En avestique, le processus s'est réalisé par l'intermédiaire des thèmes en *-ā-* dans lesquels la forme nouvelle en *-t* s'est directement opposée à la forme en *-s* de génitif-ablatif, ce qui a fourni le modèle général de la création d'une forme distincte d'ablatif (2).

4.3. Hypostase d'une forme de locatif

Comme la flexion attique de *pólis*, la flexion des thèmes en *-ā-* en indo-iranien paraît devoir quelques-unes de ses formes à l'utilisation comme thème secondaire d'une forme de locatif singulier: les formes en *-āyāy* (datif), *-āyās* (génitif-ablatif) semblent contenir l'ancienne forme de locatif qui était en *-āy* (lat. *Rom-ae*). Mais ici le mécanisme a joué différemment: la forme du locatif ayant été élargie par une postposition (ir. *-ā*, v.ind. *-am*), l'ancienne désinence de locatif *-āy* a été infixée dans les formes refaites: *-āy* ⟶ *-āyāy*, *-ās* ⟶ *-āyās*.

(1) P.H.Hollifield *Sprache* 26,1, 1980, p.23 et suiv.

(2) voir la troisième de mes Notes de morphologie latine, à paraître *Mélanges R.Schilling*

4.4. L'accusatif singulier en fonction de thème secondaire

Plusieurs langues indo-européennes ont utilisé comme thème secondaire la forme d'accusatif singulier. C'est la situation qui s'est créée en tokharien après la disparition phonétique des désinences anciennes et avant la reconstitution d'une flexion nouvelle à partir de postpositions suffixées à la forme d'accusatif (nommée l'oblique). Mais c'est aussi un phénomène qui se constate sporadiquement en anatolien, en arménien et en grec dans un groupe de paradigmes visiblement archaïques. Le nom du "ciel-diurne" **dyew-* qui a donné en grec le nom de *Zeus* et en hittite le nom commun désignant le dieu, *šiuš* faisait à l'accusatif singulier **dyew-m* très anciennement; cette forme s'est maintenue en hittite *(šiun)* mais ailleurs, elle s'est altérée en **dyēm* par une sorte d'allongement compensatoire à la chute de **w* d'où gr. *Zên* , etc. Or, on observe que tous les cas obliques de hitt. *šiuš* sont bâtis sur un thème *šiun-* homophone de la forme d'accusatif singulier et par ailleurs inexplicable. Parallèlement, à côté du thème hérité *Diu* , le grec connaît un thème secondaire *Zēn-* sur lequel on a même refait un accusatif *Zêna* mais qui est identique à l'ancien accusatif *Zên*. En grec, le fait n'est pas isolé: il se retrouve dans la flexion du pronom *tis*: à côté de la flexion héritée, génitif *tou* datif *toi* et *timi*, s'est développée une nouvelle flexion en *tin-* qui prend pour thème l'ancienne forme d'accusatif animé; de même, le vieux nom de la "force", **wiH-*, s'est scindé en deux paradigmes dont l'un conserve le sens ancien tandis que l'autre prenait le sens concret de "tendon". Or ce dernier présente un thème *wīn-* visblement emprunté à l'ancienne forme d'accusatif. En arménien, plusieurs substantifs sont passés, au singulier seulement, aux thèmes en *-n-* par hypostase de la forme d'accusatif singulier: Meillet (1) cite *otn* "pied" *(*pod-n̥)*, *jeṙn* "main" *(*ghesr-n)*, *duṙn* "porte" *(*dhur-n)*, *akn* "oeil" *(*ok^w-n̥)*, *unkn* "oreille" (forme apparentée à lat. *auris*,etc.). Cet ensemble de faits parallèles dont le groupement géographique suggère une innovation commune doit être plus récent que les précédents. Et, contrairement à eux, la composition sémique initiale n'apparaît pas.

5. Hypostases du type 2 dans le renouvellement des paradigmes

L'hypostase du type 2 peut être une hypostase du type 1 qui, de proche en proche, s'est étendue à la totalité du paradigme. On voit dans l'exemple précédent comment se réalise cette progression: la forme de l'accusatif singulier se répand dans le singulier en arménien; en hittite, elle gagne les cas obliques du pluriel, mais en épargnant le nominatif pluriel; en grec, elle s'étend à tout le paradigme à la seule exception du nominatif singulier. On est alors tout près d'une hypostase du type 2. La continuité entre ces deux processus est donc certaine.

5.1. De l'infinitif datif au substantif verbal

J'ai proposé (2) d'expliquer les abstraits en **-ey-*, **-tey-*

(1) *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, 51

(2) *L'emploi des cas en védique*, p.435 et suiv.

à partir de l'hypostase d'un datif singulier d'un nom-racine et respectivement d'un abstrait en *-*ti*-. Cette explication me semble devoir être élargie.

5.1.1. Le cycle de l'infinitif datif: modalités de l'évolution

Le passage du statut ancien de forme de datif à celui de thème pour les formes en *-*t-ay* reflétées par les infinitifs datifs gâthiques *itē* "pour aller", etc. est un cas particulier du phénomène des "finales élargies" décrit ci-dessus p.26 et suiv. Dans un tour double comme **ma-bhya gat-ay* "pour moi venir" (Y.51.10 *maibyō...gat.tē*) la forme d'infinitif datif est réinterprétée comme une forme sans désinence (une forme relevant de l'ancienne syntaxe des désinences) et pourvue secondairement d'une nouvelle désinence de datif. C'est un fait similaire au double article de fr. *le lierre*.

5.1.2. Deux valeurs résiduelles du suffixe *-*ti*-
La formation en *-*ti*- présente deux valeurs résiduelles et comme telles probablement anciennes qui s'expliquent directement à partir de l'hypostase d'un infinitif datif: ce sont d'abord les noms d'agents du type **tāti*- "voleur" (v.sl. *tatĭ*, v.irl. *táid*): ce sont d'anciens "prospectifs" signifiant "disposé à (voler, etc.)". Ensuite, les noms d'instruments ou de matériaux comme lat. *fūtis* "vase à eau" ou *vītis* "vigne" sont eux aussi d'anciens prospectifs: **ghew-ti*- "pour verser", **wiH-ti*- "à tresser".

5.1.3. Les "absolutifs et privatifs verbaux" en *-*ti*

Comme l'a montré F.Bader dans un article portant ce titre (1), les formes grecques en -*ti* comme *egerti* "en éveillant" constituent un archaïsme remarquable; loin de devoir se ramener à tel ou tel cas d'un thème en *-*ti*-, ils en constituent la base. On les voit se différencier par la forme (*-*ti*:*-*tī*) par le genre (la plupart deviennent des féminins, quelques-uns des masculins). C'est là un fait d'hypostase du type 2: au départ, on a une forme casuelle ou adverbiale (peu importe que dans le système le plus ancien, elle porte ou non une désinence: son sens est celui d'un "absolutif", ou infinitif instrumental); à l'arrivée, un thème d'abstrait. Ainsi par exemple l'absolutif *egerti* "en éveillant" donne naissance au substantif *egersis* "le fait d'éveiller". "Le rapport entre les verbes et les noms d'action en -*ti*- pourrait, en grec même, expliquer la récessivité secondaire du ton dans ces noms: **egerti* a pu devenir *égersis* sous l'influence de *egeirō*" (2). Il s'agit bien d'un fait d'hypostase, parallèle à celui qui part de l'infinitif datif. Loin de s'opposer, les deux explications se complètent: rien n'indique que les substantifs en *-*ti*- aient une origine unique. De plus, nous verrons qu'au niveau chronologique auquel se situe le point de départ de ces évolutions, on ne peut parler en toute rigueur de datif ou d'instrumental: les cas ne sont pas des entités immuables. En particulier, la morphologie même nous indique qu'il ne faut pas opérer avec un datif, mais avec un datif-locatif; l'étude de l'infinitif en latin et en grec montre que la composante locative n'y est pas négligeable.

(1) *BSL 65, 1970, p*.85-136
(2) *ibid. p*.132

Et nous aurons bientôt affaire à un "locatif-instrumental". On sait déjà que l'absolutif védique doit une forme au locatif, *tvī* et plusieurs à l'instrumental; toutes de même valeur.

5.4. La genèse des noms en **-tu-*

Comme il a existé une désinence de datif-locatif **-ew/*-u* , que nous retrouverons au chapitre IV (3.3), les abstraits en **-tu-* admettent une explication semblable: ils peuvent représenter l'hypostase d'un infinitif datif ou (et?) d'un absolutif locatif. Et comme les noms en **-ti-*, ils conservent des valeurs résiduelles qui dérivent de leur valeur ancienne: les noms d'objets, édifices, instruments reposent sur la valeur destinative du datif: **westu-* (arm. *zgest* "vêtement") *"pour (se)vêtir", **seytu-* (véd. *sétu-* "digue") *"pour relier" Un dérivé thématique tel que lit. *piáutuvas* "faux" peut être une ancienne forme longue *"l'(outil) pour faucher". Le vieux nom du "gué" **pr̥tu-* peut être un ancien prospectif *"pour passer"; de même les noms d'agent comme véd. *mántu*-"conseiller".

5.5. Hypostase d'une forme de locatif

La seconde flexion du nom de la "maison" en latin repose sur l'hypostase d'un locatif **dom-u* "à la maison"; de même, les formes en **-u-* du nom de la "nuit", **n(o)k^w^tu-*, sur un locatif **nok^w^t-u* "de nuit" attesté dans l'adverbe latin *noctū*. Parallèlement, les formes en **-i-*, **nok^w^ti-* peuvent reposer sur l'hypostase d'un locatif **nok^w^t-i*. Dans ces noms de temps et de lieu, on sait que le phénomène d'hypostase joue fréquemment. C'est ainsi qu'en sanskrit la forme *divā* "de jour" a été substantivée: ŚB.11.1.6.7 *divā iva āsa* "il faisait grand jour"; elle peut être employée aussi en fonction d'attribut, PB.5.8.9 *sarvam asmai* [illegible] *bhavati* "tout lui devient jour", ou encore d'objet: un syntagme **divā kr̥-* "faire le jour", "faire qu'il soit jour" est reflété par un nom du soleil, *divākará-*.

5.6. Du type 2 au type 3

On aura observé dans les paragraphes précédents quelques exemples qui relèvent en fait du type 3: quand la forme de datif ou de locatif, au lieu de renouveler le thème comme dans les temporels et locaux (**dom-u-*, **nok^w^t-u-*) et les abstraits, fournit des noms d'agent (**men-tu-*, **mn̥-ti-*) ou d'instrument (lit. *piautuvas* "faux"), on sort du type 2: c'est un véritable processus dérivationnel, bien que sans marque. Mais on a vu que la marque n'était nullement nécessaire, ci-dessus, 2, 3°. Comme le passage de l'abstrait au concret peut être graduelle, la continuité entre les types 2 et 3 est totale.

6. Hypostases du type 3

La dérivation sur la base d'une forme fléchie ou adverbiale peut se manifester dans des exemples isolés ou dans des séries entières de formes.

6.1. Faits isolés

La forme védique de locatif pluriel *pṛtsú* "dans les combats" qui a donné lieu à un phénomène de "finale élargie" dans un passage, RV.1.129.4 *pṛtsuṣu kāsu cit* "dans les combats quels qu'ils soient", fournit la base de l'abstrait *pṛtsu-tí-* "combat"; comme, après un détour, on revient au point de départ, le fait pourrait se classer dans le type 2. L'adjectif védique *apsavá-* "aquatique" est fait sur le locatif pluriel *apsú* "dans les eaux"; on peut préciser que c'est un "adjectif long" du type lituanien *dangujejis* "céleste". Sur l'adverbe *purā́* "avant" a été formé l'adjectif *purāṇá-* "ancien". Et le phénomène se manifeste dans toutes les langues indo-européennes.

6.2. Dérivés de possession et dérivés d'appartenance

Les faits arméniens évoqués ci-dessus, 2.3°, forment au contraire un ensemble structuré, et qui s'articule avec un autre ensemble de faits parallèles et complémentaires. On sait que l'instrumental, lié à la dérivation possessive, fait couple avec le génitif, lié à la dérivation à valeur d'appartenance (1). La dérivation marquée *aramb* "avec mari" ⟶ *aramb-i* "celle avec mari", "femme mariée" ou non marquée, *azniw* "avec race" ⟶ adjectif "racé", sur base d'instrumental, est possessive. Elle tient, comme on le verra ci-dessous, une place très importante dans la suffixation. En face, l'arménien dérive du génitif des adjectifs d'appartenance, *arn* "de l'homme" ⟶ *arn-i* "viril". Un emploi particulier de cette dérivation d'appartenance par hypostase d'une forme génitive est la formation d'expressions agentives, type hittite *waštul-aš* "de la faute" ⟶ "fautif", latin *reus* ancien génitif de *rēs*. Du génitif du substantif verbal en **-ten-* a été tiré un adjectif en **-tn-es* qui a donné les adjectifs prospectifs en *-tinas* du lituanien, et l'adjectif en *-ndus* du latin.

6.3. Dérivés prospectifs sur base de datif

Le passage de **reHy-es* génitif à **reHy-e-s* adjectif ou de **-tn-es* à **-tn-e-s* est, comme on l'a vu ci-dessus p.37, un fait de réinterprétation qui présuppose l'existence d'une flexion thématique. On ne le confondra donc pas avec la dérivation au moyen de la voyelle thématique sur forme casuelle. A ce type appartiennent les dérivés prospectifs sur base de datif dont on a déjà cité quelques exemples p.37. Les uns (5.2.1) s'analysent en synchronie même comme des dérivés sur formes de datif, véd. *dṛśé* ⟶ *dṛśya-*; ceux qui, à ce niveau, posaient un problème (les dérivés en **-t(e/o)we-* 5.4), s'expliquent comme formes longues de datifs(-locatifs) en **-ew-/-u*, dont on a signalé l'existence p.48, et que nous retrouverons ci-dessous.

(1) Voir: La dérivation en indo-européen, *L'information grammaticale* 8, janv. 1981, p. [illegible] et suiv.

6.4. Dérivés sur base de locatif

On a vu ci-dessus parmi les exemples isolés, 6.1, plusieurs hypostases de locatif, à valeur situative locale; l'hypostase du locatif est à la base d'une formation situative temporelle qu'illustre l'adjectif latin *veternus*, de **wetesi-no-* où la base **wetesi* n'est autre que le locatif singulier du nom de l'année, **wét-e/os-*.
Sur base personnelle, l'hypostase d'un locatif donne des formations à valeur d'appartenance, comme **me/oy-o* "mon", "mien" tiré du locatif **me/oy* du pronom personnel de première personne du singulier; c'est donc "celui auprès de moi". On rapprochera l'emploi du locatif dans le syntagme signifiant "avoir',(1). On en tire également des formations de féminin comme *Agnā́y-ī* "celle auprès d'Agni": c'est une forme longue de locatif, type lit. *dangujẹ-jis*.

6.5. Dérivés nominaux et verbaux sur base d'instrumental

L'instrumental fournit de très nombreux exmples d'hypostases de ce type, et dont beaucoup n'ont pas été identifiées. Le phénomène s'est produit encore à l'époque historique, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus 6.2 avec les exemples arméniens. Mais il en est des exemples beaucoup plus anciens:

1° On fait souvent état d'un "allongement devant les suffixes secondaires" de la voyelle finale de la base, comme s'il s'agissait d'un fait qui se passe d'explication. Ainsi pour les suffixes *-van-* et *-vant-* du védique, *-tus* du latin: pourtant, rien dans leur phonétisme ne justifie cet allongement. L'allongement doit donc être antérieur à la suffixation. Or, puisqu'il s'agit de formations possessives, l'hypothèse la plus naturelle est de supposer que la dérivation s'est opérée non sur le thème de la base, mais sur sa forme d'instrumental singulier: véd. *áśva-* "cheval" ⟶ instr. *áśva* ⟶ dérivé possessif *áśvā-vant-* "pourvu de cheval"; lat. *sagitta* "flèche" ⟶ instr. *sagittā* ⟶ dérivé possessif *sagittā-tus* "avec flèche" ou "en forme de flèche". On expliquera de même *pellī-tus* "vêtu de peau", *cornū-tus* "cornu", etc. La dérivation sur forme d'instrumental est claire dans une formation sur base consonantique, védique *śavasā-van-* "pourvu de force", dont la base ne peut être que l'instrumental *śávasā*.

2° Le suffixe possessif **H₃e/on-*, dont l'existence a été mise en évidence par K.Hoffmann (2) a été confondu pendant longtemps avec le suffixe d'appartenance **-e/on-*, et dans plusieurs dialectes (p.ex. en germanique) il n'est pas aisé de les distinguer. Or, il n'est pas naturel d'avoir une même expression pour la relation d'appartenance et celle de

(1) *L'emploi des cas en védique* p.54 et suiv.

(2) *MSS* 6, p.35-40 = *Aufsätze zur Indoiranistik*, p.378-383

possession. La confusion n'est jamais au point de départ. On peut donc poser un suffixe **-H_1e/on-* nettement distinct à l'origine de **-e/on-*, mais apparenté à lui: **-H_1e/on-* représente une dérivation en **-e/on-* sur base d'instrumental singulier en **-H_1*; avest. *maθrān-* "celui qui connaît la formule" sera, dans cette conception, le dérivé en **-e/on-* de l'instrumental singulier *maθrā*, ou plutôt son étymon indo-européen. Car la formation est très ancienne, comme on le voit par l'adjectif signifiant "jeune": on posera, à la suite de K.Hoffmann, **H_2yu-H_1en-*, en ajoutant: ancien dérivé en **-en-* sur l'instrumental **H_2y(e)u-H_1*, doublet de la forme à double vocalisme plein conservée dans l'instrumental adverbial av. *yava* et l'instrumental gâth. *yavā*.

3° J.Jasanoff a montré (1) que les présents dénominatifs en **-ē(ye/o)-* s'expliquent par une dérivation sur base d'instrumental, ce qui rend compte de leur valeur possessive et de leurs liens avec la voix médio-passive, elle-même d'origine possessive-réceptive (2). Ainsi, sur l'instrumental **sed-eH_1* de **sed-* "siège" (véd. *-sad-*, et, avec degré long secondaire, lat. *sēdēs*), on bâtit un présent **sedeH_1-(ye/o)-* "être avec siège", "être assis". On notera que, comme dans la dérivation nominale, la présence d'un suffixe n'est pas indispensable: comme l'instrumental arm. *azniw* (ci-dessus, 6.2), l'instrumental **sedeH_1* peut constituer à lui seul un thème.

4° L'adjectif possessif qui est devenu le participe passé passif dans plusieurs langues indo-européennes, l'adjectif en **-to-*, peut être la forme longue d'un instrumental en **-et* : sur un instrumental **sed-et* (parallèle à **sed-eH_1*) on aura une forme longue **sedt-o-* "lui avec siège", "assis". Une telle origine rend mieux compte de la valeur possessive de cette formation (3) que le rattachement aux abstraits en **-et-* (4).

(1) *Stativ and middle in Indo-European* 1978

(2) *L'information grammaticale*, 8, janv.1981, p.10

(3) *L'emploi des cas en védique*, p.415 et suiv.

(4) *L'indo-européen*, p.53-54

CHAPITRE IV

Formation des flexions hétéroclitiques

1. Les flexions hétéroclitiques

On ne doit pas parler de "la flexion hétéroclitique", mais des flexions hétéroclitiques. Ces flexions ne présentent aucune unité; elles n'ont en commun que d'intercaler, entre thème et désinence, un ou plusieurs éléments consonantiques à certains cas. Le paradigme hétéroclitique le plus représenté est celui qui associe un cas direct en _*-r_ au singulier à une flexion en _*-n-_ des autres cas: _*yek_^{w}_r̥(t)_, _*yek_^{w}_nes_ "foie". Mais il en est d'autres: les uns ont le cas direct du singulier en _*-i_, _*-u_ ou zéro en face d'une flexion en _*-n-_; et des flexions comme celles des participes en _*-wes_, _*-wet_ ou celle de gr. _khári(t)-_ peuvent être qualifiées d'hétéroclitiques. Il y a continuité entre flexion normale et flexions hétéroclitiques:l'hétéroclisie peut porter sur tout ou partie de la flexion.

2. Théories sur l'origine des éléments constitutifs de l'hétéroclisie

On ne discutera pas les théories qui y voient de simples phonèmes: consistant à projeter dans le passé une situation constatée en synchronie, elles ne sont ni vraies, ni fausses. En synchronie, dans un paradigme comme véd. _yákr̥t_ : _yaknáh_, _*r_ et _*n_ ne sont rien d'autre que des phonèmes, qu'on peut à volonté rattacher au thème ou à la désinence comme élargissements sans valeur, puisqu'ils n'ajoutent rien, pour le sens, à l'un ni à l'autre. L'explication par d'anciens suffixes mérite plus d'attention: il arrive qu'un suffixe, perdant sa valeur, devienne un élargissement. La place de ces éléments, entre thème et désinence, suggère une telle origine. Mais des difficultés insurmontables apparaissent dès qu'on tente de serrer les faits de plus près, et notamment de voir comment une telle évolution a pu se réaliser. On doit exclure tout emprunt à la dérivation lexicale: d'une série dérivationnelle comme français _gars_, _garce_, _garçon_, _garçonnet_, _garçonnier_ etc., il est manifestement impossible de tirer un paradigme casuel _gars_, _du gars_, _au gars_, etc. Il faut donc se tourner vers la dérivation syntaxique du type _fils_, _filial_. C'est ce que suggère E. Benveniste au terme de son étude (1): "le _-n-_ du génitif _asthnáh_ et le _-n-_ du féminin _pátnī_ ne font qu'un. Génitif et féminin sont des modalités de la notion générale d'appartenance". Mais on se heurte à la même difficulté qu'en essayant de tirer du génitif singulier athématique la source de la flexion thématique; _reus_ n'équivaut pas à _rēs_, ni _filial_ à _fils_. La validité de l'explication de Benveniste se limite donc au génitif. Notons par ailleurs que si l'on se place dans un état de l'indo-européen où les désinences historiques ne sont pas encore fixées au thème (ce qu'on nomme improprement l'état préflexionnel), des éléments à valeur grammaticale suffixés au thème en finale absolue ressemblent fort à des désinences.

(1) _Origines de la formation des noms en indo-européen_, p.178

3. Identification des principaux éléments de l'hétéroclisie

Une première confirmation de cette hypothèse est fournie par l'examen des éléments de l'hétéroclisie: *tous* peuvent être identifiés à d'anciennes désinences ou postpositions.

3.1. **r*

**r* a été identifié depuis longtemps à un morphème dont la valeur est à peu près celle du locatif, et qui s'observe dans une série d'adverbes indo-iraniens tel que l'avestique *zəmarə* "dans la terre", en face de *zam-* "terre", ou védique *rathar-* "en char", dans le dénominatif *rathar-ya-* "aller en char", de *rátha-* "char". Certes, Benveniste (1) a soutenu contre Bartholomae qu'il faut y voir des "locatifs à désinence zéro" de dérivés en **-r*. Mais cette explication a l'inconvénient de postuler un dérivé en **-r* qui a le même sens que sa base, et une valeur de locatif qui n'est marquée par rien: elle est donc doublement injustifiée, d'autant qu'une forme comme av. *zəmarə* ou véd. *rathar-* n'apparaît qu'en cette fonction. L'explication de Bartholomae, au contraire, rend compte à la fois de la présence de **r* et de la valeur locative de la forme. Cet **r* de locatif se retrouve hors de l'indo-iranien dans diverses formes adverbiales comme le latin **noctur* dans *nocturnus* "nocturne", **diur* dans *diurnus* "diurne", où il fonctionne comme une postposition renforçant les adverbes locatifs *noctū*, *diū*; il a une fonction identique dans l'adverbe germanique **hē*$_2$*r* (got. *hēr* etc.) "ici", issu de **kēy-r*, **kēy* étant le locatif du thème pronominal **ki-* "celui-ci". On le trouve également dans got. *hvar* "où?", *jainar* "là-bas", *aljar* "ailleurs" lituanien *kur̃* "où?", *visur̃* "partout", et dans le relatif et interrogatif arménien *ur* "où". Enfin, les formes indo-européennes **(s)up-er* "sur", **ent-er* "entre" présentent, en face de **(s)up-o*, **ent-os* une désinence ou postposition (commutable avec *-*os* d'ablatif dans **ent-os*) **-er* à laquelle on peut attribuer une valeur locative. Sur ces formes en **-er* ont été bâties des formes longues thématiques en **-(e)ro-*: **(s)uper-o-* "situé au-dessus", **enter-o-* "intérieur", etc. Ces formes, clairement situatives, ne posent aucun problème du point de vue sémantique; d'autres, comme celles qui relèvent du "système de Caland", présentent une valeur possessive: **kuH-* "force", "héroïsme" ⟶ **kuH-ró-* "fort", "héroïque". Cette ambivalence pose un problème sur lequel on reviendra, car il se pose à propos de plusieurs autres suffixes tirés des éléments de l'hétéroclisie.

3.2. **n*

**n* a été identifié à la postposition locative **(e)n* qui fonctionne également comme préverbe et préposition. En ces deux fonctions, c'est le grec *en*, le latin *in* etc. L'emploi postpositionnel est attesté, on l'a vu ci-dessus p.14, en baltique et en italique, où **n* se postpose à une forme de locatif.

(1) *Origines de la formation des noms en indo-européen*, p.87 et suiv.

On a vu ci-dessus p.50 que les adjectifs en **-ino-* sont tirés de formes de locatif; mais la forme de locatif est suivie d'un **n* qui n'est autre que notre postposition; les adjectifs sont donc les formes longues d'un syntagme postpositionnel, **wetesi-n* "dans l'année" ⟶ **wetesin-o-* "lui (né) dans l'année (écoulée)"; **wesri-n* "au printemps" ⟶ **wesrin-o-* "lui au printemps", "printannier" (grec *eárinos*). De même, les adjectifs personnels d'appartenance germaniques sont tirés de la forme de locatif du pronom personnel suivie de la postposition **n* : gotique *meins* "mon" est issu de **meyn-o-* en face de la forme simple de locatif représentée en latin *meus* < **mey-o-* et en slave *moji* < **moy-o-*.
Il y a donc toute raison d'interpréter comme des locatifs en **-en* les formes comme védique *jmán* "dans la terre", qui est donc parallèle à l'avestique *zəmarə* (**ghm-en : *ghm-er*), ou *āsán* "dans la bouche", en face du nominatif *ā́ḥ*. De même, les adverbes grecs en *a* comme *púka* "de façon serrée", et les formes longues correspondantes comme l'adjectif *puknós* "serré"; le doublet *pukinós* relève du type **wetesin-o-*. Par suite de leur identification aux infinitifs en *-enai* auxquels ils étaient susceptibles d'équivaloir par le jeu de l'ancienne syntaxe des désinences, les infinitifs en *en* ont acquis la valeur de datifs, Iliade 24.35 *hêi t' alókhōi ideéin* "pour son épouse (le) voir" = "pour être vu de son épouse". Mais initialement, hors de tels contextes, ils avaient la valeur de locatifs qui correspondait à leur forme. Ils l'ont encore dans plusieurs emplois, comme la proposition infinitive dépendant d'un verbe déclaratif, Iliade 1.521 *mé phēsi mákhēi Trṓessin arḗgein* "elle me dit en train d'aider les Troyens au combat" = "elle dit que j'aide les Troyens au combat". Ce sont donc d'anciens gérondifs. C'est ce qui ressort de l'examen des formations hétéroclitiques d'infinitifs: **-(e)n* et **-(e)r* y figurent en opposition avec les désinences de datif, **-ey, *-ay: *-t-er, *-t-en : *-t-ey; *w/-er, *w/m-en : *w/m-ey; *-es-en : *-es-ey*, ci-dessous p.58-59
Cette interprétation des infinitifs en **-en* ne contredit pas celle qui en a été donnée précédemment (1): elle vaut pour un état antérieur de l'indo-européen. De plus, on ne doit jamais perdre de vue que la distribution des formes casuelles connue à époque historique n'a pas existé de toute éternité; en particulier, la frontière entre datif et locatif est incertaine, au point qu'il faut opérer avec un complexe "datif-locatif" dès qu'on remonte un peu.
Autre complication: il existe un morphème **n* à valeur sociative: on l'a identifié dans le verbe grec *ageírō* "je rassemble" et dans quelques autres formes. Ce **n* sociatif est certainement à la base du suffixe possessif **-no-*, doublet de **-to-*, qui ne s'expliquerait pas bien comme la forme longue d'un locatif. Inversement, les féminins en **-niH$_2$-* s'en accommodent bien: **potn-iH$_2$-* "celle auprès du maître", védique *indrāṇ-ī-* "celle auprès d'Indra", sont des formations parallèles à véd. *agnā́y-ī-* "celle auprès d'Agni" (sur locatif en **-i*), *manā́v-ī* "celle auprès de Manu" (sur locatif en **-u*). Nous retrouvons le même problème que précédemment pour **r* et **-ro-*: faut-il opérer avec un "locatif-instrumental"?

(1) *BSL* 70, 1975, p.132 et suiv.

Plusieurs faits y invitent: faits morphologiques, comme la réfection de la forme d'instrumental singulier des pronoms en indo-iranien (et secondairement, en v.ind., de celle de l'instrumental singulier de la flexion thématique) au moyen de la particule locative **na* du grec *hína* "où"; faits syntaxiques, comme l'emploi fréquent en letton du locatif là où les autres langues (notamment le lituanien) ont l'instrumental. Et l'instrumental pluriel est proche d'un locatif (cette valeur est encore très nette en grec mycénien dans le cas en *-pi*). Enfin, on a rappelé ci-dessus p.47 la proximité de ces deux cas dans l'emploi comme gérondif d'un substantif verbal. Mais ici, il doit s'agir d'une convergence, et pour **ḷh/*m* la valeur locative est liée à son sens propre de "parmi": elle ne vaut donc pas pour le cas tout entier. On postulera donc pour **n* un traitement préhistorique semblable à celui qu'on a reconstruit ci-dessus pour **-mḷh-* (p.24): la valeur de **n* est inessive; cette valeur s'est conservée dans les syntagmes épithétiques ou attributifs (A est dans, auprès de B) tandis que la valeur instrumentale-possessive se développait à partir des syntagmes appositifs du type: A, B (est) dedans, auprès de lui" = "A a B dans lui, auprès de lui". De même un adjectif comme grec *émpsuchos* "qui a le souffle en soi" présente une valeur apparemment possessive de *en* qui ne fait que refléter celle de la formation; son homonyme *émpsuchos* "froid à l'intérieur" composé déterminatif, présente au contraire la valeur propre de *en*.

3.3. **i* et **u*

**i* et **u* sont immédiatement identifiables aux désinences de locatif. La désinence *-*i* (avec son doublet **-ey* identique à la désinence de datif) est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point; la désinence **-u, -*ew* est moins bien représentée, mais son existence est assurée: la désinence de locatif pluriel de la flexion athématique **-su* s'analyse en une marque de pluriel **s* (qui se retrouve, placée autrement, dans la désinence d'accusatif pluriel **-ns*) suivie de la marque du locatif. Elle figure aussi dans le locatif singulier des thèmes en *-i-* du v.ind. comme postposition: dans une forme comme véd. *agnaú* "dans le feu" (thème *agní-*), **u* a été postposé à l'ancienne forme du locatif *agnā́(y)* représentée dans la formation dérivationnelle de féminin *agnā́y-ī-* "celle auprès d'Agni". Les formes cypriotes comme *ptoliw-i* "dans la ville" ont au contraire **u* comme désinence originelle, et **i* comme postposition. Les adverbes en *-ou* du grec (*hoû, hópou, poû* "où") s'expliquent mieux par là que comme des formes de génitif; on les rapprochera des adverbes slaves comme *tu* "là". Cet **u* de locatif est sûrement très ancien, puisqu'on le retrouve dans l'interrogatif local **ku* "où?" qui apparaît en indo-iranien soit seul (véd. *ku-* en premier terme de composé) soit suivi de diverses désinences ou postpositions: véd.*kútaḥ* "d'où?" *kútra, kúha, kvà* de même en baltique, lit. *kur̃* "où?" avec la postposition locative **-r*, en latin dans *-cubī*, etc.

3.4. *t

*t est identifiable à la désinence d'instrumental **(e)t* directement attestée en anatolien. Assurément, cette désinence peut phonétiquement représenter **d* (dans ce cas, elle serait à rapprocher du morphème étudié ci-dessous, 3.5). Mais l'existence d'un instrumental en **-t* est bien établie par tout un ensemble de données concordantes.
1° La forme védique *dakṣiṇī́t* abusivement qualifiée d'adverbiale est un authentique instrumental, RV.5.36.4 (1)

prá savyéna maghavan yáṃsi rāyáḥ
prá dakṣiṇī́t

Tout dans ces vers engage à traduire:"donne les richesses, ô généreux, de la main gauche, (donne-les) *de la main droite*": Le parallélisme *savyá- :*dakṣiṇī́-*, l'anaphore de *prá*, et surtout le sens obtenu imposent de traduire (avec Grassmann *Wb.* 573) "de la main droite" et non, comme le fait Geldner "à droite". On verra donc dans *dakṣiṇī́t* l'instrumental en* *-t* d'un doublet en *-i-* (probablement la "voyelle thématique **i*" mentionnée brièvement ci-dessus p.34) de *dákṣiṇa-*.
2° Le suffixe possessif **-to-*, comme on l'a signalé ci-dessus p.50, s'explique mieux comme la forme longue d'un instrumental que comme la thématisation d'un abstrait en* *-et-*. La filière à reconstruire est: **klu-* "gloire" ⟶ instrumental **klu-t* "avec gloire" (conservé dans un composé possessif comme véd.*dīrgha-śrút-*, où l'on verra l'hypostase d'un instrumental) ⟶ **klut-ó-* "lui avec gloire", "glorieux". Quant aux abstraits en **-e/ot-* (lat. *-et-*, hitt. *-att-*), ils peuvent se rattacher eux aussi à l'instrumental en **t* dont ils seraient une forme hypostasiée (si ce sont d'anciens gérondifs).
3° Sur ce **-t* d'instrumental a été formé le dissociatif **tos* (latin *rādīcitus* "à partir des racines", "jusqu'aux racines", grec *ektós* "au dehors", véd. *itáḥ* "d'ici", etc.). L'ablatif hittite en *-az* peut représenter **-ot-s* et la forme commune d'ablatif et d'instrumental louvite *-ati*, **-ot-i*.

3.5. *d

d* qui ne se rencontre que dans le nom du "sel",sald*,est identifiable à la désinence du cas direct des neutres pronominaux *(*tod)*. J'ai montré (2) que ce cas, avant de devenir l'équivalent neutre du nominatif et de l'accusatif animés, était proche de l'instrumental, situation que reflètent des tours comme latin *id gaudeō (= eā rē gaudeō)* "je m'en réjouis". Parmi les vieilles locutions verbales avec **dheH1-*

(1) L'importance de cette forme védique m'a été signalée par G.Pinault dans un exposé présenté lors de mes conférences de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

(2) *L'emploi des cas en védique*, p.451 et suiv.

contient probablement ce morphème: si, comme on l'a soutenu avec de bonnes raisons, *kred-dheH$_1$- contient le nom du "coeur" on verra dans *kred l'instrumental en *-(e)d d'un thème *ker- attesté par le grec kêr et le hittite kēr (lecture de ŠÀ-ir) qui n'ont l'un ni l'autre aucune trace de *d. On trouve dans les adverbes différents morphèmes commençant par un *d que Brugmann propose d'identifier au *-d du cas direct du neutre pronominal (1): i.ir. *idā́ "maintenant", gr. idé "et"; dans sa flexion pronominale, le hittite présente des formes correspondantes, les formes de datif-locatif en -edani qui sont proches de l'adverbe védique idā́nīm "maintenant", celles en -edi qui rappellent *yadi, celles (plus rares) en -eda les adverbes en *-da. On verra ci-dessous (p.59) qu'il s'agit d'une flexion sur la base du cas en *d.

3.6. *l

*l pose un problème particulier: on est certes tenté de l'identifier à la désinence du génitif pronominal de l'anatolien, hitt. ap-el de apa- "celui-ci", dont les adjectifs d'appartenance en *-li- (lat. erīlis "du maître") sont une forme longue avec voyelle thématique *i. Mais cette identification se heurte à une difficulté sémantique: si l'on part d'une forme de génitif, il faut s'accommoder de la valeur d'appartenance ou en justifier la disparition. Le mieux est peut-être d'y voir, avec Benveniste (2), un simple doublet phonétique de *r ce qui expliquerait que les adjectifs en *-lo- présentent la même valeur possessive que les adjectifs en *-ro-: *tig-lo- "pointu"; comme eux, ils ont aussi parfois la valeur situative gr. khthamalós, lat. humilis "à ras de terre".

3.7. *k/g

*k/g rappelle le morphème adverbial *k/gh de v.ind. ihá "ici", gr. díkha "en deux", pollákis "maintes fois"; on retrouve *k dans le morphème distributif *-kas (v.ind. -śah = gr. -kas). Pour la valeur, on va, ici encore, de l'instrumental (distributif) au locatif. Corrélativement, les dérivés en *-ko- se partagent en possessifs (v.ind. roma-śá- "chevelu" de róman- "chevelure") et situatifs (*pos-ko- "postérieur"), voire d'appartenance (lat. cīvicus "du citoyen", gr. hippikós "du cheval"). Ce suffixe peut s'attacher au cas oblique d'un pronom: au génitif, v.ind. mama-ka- "mien", au locatif, lit. kíek(as) "combien" (*k^{w}oy-ko-). Suffixé à *-n (inessif, d'appartenance) et à *-H$_1$n (possessif), il donne les suffixes *-nko- et *-H$_1$n̥ko- lat. juvencus "jeune taureau".

3.8. *m

*m n'est attesté qu'indirectement dans l'hétéroclisie; son existence est toutefois établie par la dérivation (3). On l'i-

(1) Grundriss II 2² par.574

(2) Origines, p.40 et suiv.

(3) F.Bader, Suffixes grecs en -m-, 1974

dentifiera à la désinence *-*m* d'instrumental et au formant adverbial *-*m* qui paraît porter une valeur situative (v.ind. *nūnám* "maintenant" en face de lit. *nūnaĩ*, v.sl. *nyně*, qui sont des formes de locatif). On ne s'étonnera donc pas d'en voir sortir par thématisation des formes longues à valeur possessive en *-*mo*- et *-*mi*-, dont certaines langues ont fait des participes médio-passifs: gr. *alki-* "force" ⟶ *álki-mos* "fort", v.ind. *bhī-* "effroi" ⟶ *bhī-má-* "effrayant", etc.

4. L'hétéroclisie et les formations adverbiales

Il apparaît donc que la plupart des éléments de l'hétéroclisie sont identifiables soit à des désinences de la flexion nominale (**i*) soit à d'anciennes désinences (**u*) soit à des postpositions (**r*, **n*) ou à des formants adverbiaux. La contre-épreuve est instructive: on ne trouve dans les adverbes que des formants représentés dans les flexions hétéroclitiques (outre les formes figées de la flexion nominale vivante). L'exposé de Brugmann, qui demeure valable dans l'ensemble, permet de mettre en évidence cette correspondance:

Formants adverbiaux liste de Brugmann (1)	Eléments de l'hétéroclisie
568 prépositions et postpositions **en*	**n*
572 et suiv.: **t*, **dh* (doublets issus de la loi de Bartholomae?) (2)	**t*
574 **d*	**d*
576 et suiv. **k*, **gh* (doublets issus de la loi de Bartholomae?), **g*	**k*, **g*
578 **r*	**r*
579 **m*	**m*

Le seul formant adverbial non représenté dans l'hétéroclisie est **s*. Toutefois, les liens entre le type **génH₁-e/os-* et l'hétéroclisie sont connus. On peut donc considérer que la correspondance entre formants adverbiaux et éléments de l'hétéroclisie est quasi totale. Ce n'est sûrement pas l'effet du hasard: comme les formations adverbiales reposent exclusivement sur ces formants et sur les désinences de la flexion vivante, on peut légitimement considérer comme homogène tout ce matériel morphologique: la seule différence entre les divers éléments est leur place dans l'évolution qui va de la postposition à la désinence et de la désinence vivante au formant adverbial.

5. L'hétéroclisie et les infinitifs

Si l'on met à part les infinitifs tirés des suffixes productifs (*-*tey*-, *-*tew*-, *-*tyā*-) et leurs doublets issus de la loi de Bartholomae (2), *-*dhey*-, *-*dhew*-, *-*dhyā*-, on observe que les formations anciennes d'infinitif présentent face à face des formes pourvues et dépourvues des éléments de l'hétéroclisie.

(1) *Grundriss* II 2 (les chiffres renvoient aux paragraphes)

(2) *L'indo-européen* p.11

1° En face des formes en *-*ter-*/*-*ten-* (véd.-*tarī*, -*tani*; av. -*θre*, -*θne*, v.p. -*tanaiy*), il existe des formes en -*t*- g. *ītē* av.*frābati*, sl. *-*tī*, balt. *-*tī*,*-*tey*, v.irl. *buith*).

2° En face des formes en *-*m/wer*-/*-*m/wen*- (hitt. -*mar*, -*war*, -*wan*, -*manzi*, -*wanzi*; véd.-*man*, -*mani*, -*mane*, -*vani*, -*vane*; gâth. -*mēnē*, -*vanōi*; gr. -*men*, -*menai*, cypr. *dowenai*; v.irl. *lenmain*), l'infinitif gâthique *dāvōi* atteste l'existence d'une formation en *-*w*-.

3° L'infinitif latin en -*ier* peut représenter la contrepartie hétéroclitique des formes en *-*ey*-, véd.*sanaye*.

4° En face des formes en *-*sen*-, gr. -*ein* (< *-*esen*) et -*son* désinence d'impératif aoriste, véd. -*sani*, il existe une formation en *-*s*-: gâth. -*ō*, -*aŋhē* (ci-dessus, p.6), véd. -*ase*, -*se*, lat.-*se*, -*re* (< *-*si*), gr.-*sai*.

5° Les formes qui ne comportent, en plus du radical, que l'élément hétéroclitique **r* ou **n*, gr. -(*e*)*nai*, véd. -*ane*, -*ani* peut-être lat. -*rī* (PAKARI) correspondent aux infinitifs radicaux, véd. -*āje* = lat. *agī*.

Si l'on compare les couples *-*t*-: *-*t-er*-, *-*t-en*-,etc., aux couples gr. -*men*-: -*men-ai*, etc., il apparaît que l'élément hétéroclitique tient la place d'une désinence; cette désinence a pu, comme la désinence de datif, devenir ultérieurement un suffixe ou un élargissement, une fois qu'une nouvelle désinence s'est fixée sur le thème. Et ce qui a été indiqué ci-dessus p.53 et suiv. sur la valeur locative-instrumentale de **r* et de **n* permet de tenter une interprétation sémantique et fonctionnelle de ces rapports formels. Les formes en *-*r*, *-*n* ont été initialement des gérondifs, infinitifs exprimant un rapport de simultanéité (français *en* ...-*ant*), en face de supins directifs et d'infinitifs datifs en *-*ey*, *-*ay*, *-*i*, *-*ī*; on a opposé p.ex. **it-er* "en allant" à **it-ey* "pour aller": ce dernier est conservé tel quel en gâthique (*ītē*), le précédent est devenu en latin, par un phénomène d'hypostase, *iter*. L'hypostase d'un gérondif a pu recevoir la désinence de datif, ce qui en a fait un infinitif datif, son ancienne désinence devenant un élargissement sans valeur.

6. La flexion casuelle des préverbes et prépositions

On a observé depuis les débuts de la grammaire comparée que ce qui, en indo-européen, correspond à nos invariants, préverbes, prépositions, postpositions et particules diverses se regroupe en de véritables paradigmes flexionnels, dont les désinences sont pour une part celles de la flexion nominale, pour une autre leur sont propres. Ainsi, autour d'une base **per*- se regroupent des "datifs-locatifs" **per-i*, **pr-ey*, **pr-ay*; un directif **pr-ō*; un instrumental **pr-(e)*H_1; un "dissociatif", ablatif sur cet instrumental, **pr*H_1*-os*; enfin, une forme **pr-e/oti* qui évoque l'ablatif-instrumental du louvite. Cette forme peut contenir un instrumental **pr-e/ot* suivi de la désinence *-*i* de locatif, de même que **ent-er* et **ent-os* sont respectivement le locatif et l'ablatif tirés

d'un instrumental **en-t* de **en* "dans". L'instrumental en *-*et* apparaît aussi dans l'adverbe latin *penitus* en face de *penes*. On partira d'un ancien syntagme **(e)p-en* "dans", dont **penet-os* est initialement un dissociatif, mais qui a perdu sa valeur comme le français *dedans* (ci-dessus, p.43). La même évolution parait s'être réalisée dans la formation d'ablatif simple **pen-e/os*. Ici comme dans les adverbes, nous retrouvons les principaux éléments de l'hétéroclisie mêlés aux désinences: autre confirmation de leur identité originelle.

7. L'hypostase

Toutes ces concordances n'aboutissent toutefois qu'à des présomptions, qui ne peuvent devenir des reconstructions tant qu'un schéma d'évolution n'a pas été établi. Il s'agit maintenant de montrer comment les diverses désinences de locatif, d'instrumental, de "locatif-instrumental", sont devenus les éléments de l'hétéroclisie.
Le mécanisme qui se présente immédiatement à l'esprit pour expliquer l'intégration d'une désinence dans un thème est celui de l'hypostase: on en connaît au moins un exemple certain à époque historique pour un syntagme locatif avec l'adjectif védique *párijman-* "circumterrestre", hypostase de *pári jmán* "autour de la terre". Par hypostase, la forme de locatif (en *-*en*) est devenue un thème d'adjectif. Par hypostase du cas direct, le paradigme hétéroclitique du nom du "sang", véd. *ásr̥k, asnáḥ*, se régularise en sanskrit, devenant *asr̥k, asr̥jaḥ*. Mais ces évolutions aboutissent à des paradigmes réguliers; elles ne fournissent pas un modèle rendant compte de la constitution des flexions hétéroclitiques.

8. Diffusion analogique d'un morphe

Pour rendre compte de la constitution d'une hétéroclisie, il faut montrer comment un morphe s'est étendu à partir d'une forme casuelle, où sa présence était justifiée par sa valeur, à d'autres formes casuelles où sa présence n'est pas justifiée par sa valeur initiale, en d'autres termes, comment il a perdu cette valeur; c'est sur ce problème qu'achoppent la plupart des explications proposées.

8.1. Diffusion de **t* à partir du dissociatif en *-*t-os*

Johansson (1) a montré comment s'explique la réfection des noms en *-*men-* en grec. L'élargissement **t* (identique à celui du cas direct des hétéroclitiques du type véd. *yákr̥t*) n'est pas tombé du ciel: il s'est répandu dans le paradigme par diffusion analogique à partir d'un ablatif (plus précisément: d'un dissociatif) *-*mn-tos*. Initialement, cette forme a du constituer un nouveau cas, distinct du génitif-ablatif et peut-être justement pour distinguer l'ablatif du génitif. Mais par une régression dont il est de très nombreux exemples, la forme en *-*mn̥t-os* est devenue l'équivalent pur et simple de la forme en *-*mn-os*, ce qui a fourni un modèle à la réfection de la forme de datif locatif *-*mn-ey*, *-*mn-i* en *-*mn̥t-ey*, *-*mn̥t-i* et ainsi de suite. C'est par un mécanisme analogique identique qu'on peut rendre compte du passage de

(1) *BB*.14, 1888, p.167 et suiv.

gr. *khúris* "grâce" (thème originel *khári-* conservé dans l'accusatif singulier *khárin*) à la flexion en *-t-* : on partira d'un dissociatif *khári-tos* doublant le génitif ablatif *khári-os* et se substituant à lui, entraînant ainsi la réfection du datif locatif **khári-i* en *khárit-i*, ce qui crée un paradigme hétéroclitique, jusqu'à la création d'une forme d'accusatif singulier *khárit-a*; dès lors, le paradigme sort de l'hétéroclisie pour devenir un thème en *-t-*. On peut expliquer ainsi la flexion de *dámar(t)-* "épouse". Ce type d'explication est applicable aux nombreux doublets indo-européens avec et sans **t*.

8.1.1. **-wen-:*-went-*

Le plus connu de ces doublets est celui des suffixes possessifs **-wen-:*-went-*, i.-ir. **(a)rtā-van-* "qui a en soi la vérité" : **d(h)rugh-vant-* "qui a en soi le mensonge". Quand ces deux suffixes coexistent dans un même paradigme, celui-ci peut être considéré comme hétéroclitique: le nom védique du "coursier", *árvan(t)-*, est dans ce cas; de même, l'adjectif *maghávan(t)-* "généreux", qui prend un *-t-* devant les désinences à initiale consonantique; *yúvan-* "jeune" fait au neutre *yúvat* et au féminin *yuvat-ī-*. Tout cela s'explique mieux par la diffusion analogique d'un **t* à partir de l'ablatif dissociatif en **-tos* que par le mélange pur et simple de deux paradigmes.

8.1.2. **-wes-:*-wet-*

Il en va de même pour la flexion du participe parfait actif qui est issu, comme les autres formations de participes, d' un adjectif de possession: or, le suffixe de cet adjectif a deux formes, **-wes-* et **-wet-*. Ici, il semble que le **t* ait une double origine: la diffusion à partir du dissociatif, et à partir d'un cas direct du neutre en **-wet* en face d'un cas direct animé en **-wes*. Celui-ci aussi s'est étendu à une partie de la flexion, différemment selon les dialectes.

8.1.3. **-n-:*-nt-*

Le suffixe de participe présent et aoriste actif (lui aussi ancien suffixe secondaire possessif), **-nt-*, présente une forme en **-n-* au nominatif singulier en grec dans le participe des paradigmes thématiques. Comme la forme attendue reposant sur **-nt-s* est attestée partout ailleurs, et en grec même dans les participes de paradigmes verbaux athématiques, la solution la plus naturelle serait de supposer un remplacement de **-onts* par un processus analogique. Mais si l'on y regarde de plus près, on n'aperçoit ni la raison, ni les modalités d'un changement de ce genre. A partir du thème *-ont-*, on ne pouvait faire par l'analogie qu'un nominatif sigmatique **-ont-s* sur le modèle de **stant-s*, **thent-s*, **dont-s* ce qui revenait à la forme étymologique; une telle forme ne présentait aucun inconvénient, bien au contraire: l'ancien nominatif du nom de la "dent", *odṓn*, a même été refait en *odoús* ; un nominatif **luous* aurait donc été parfaitement acceptable tant pour la morphologie que pour la phonétique.

D'autre part, on voit d'anciens thèmes en *-n- passer à la flexion en -nt-: le comparatif kreiōn "supérieur" (v.ind. śreyān), therápōn (féminin therápaina) "serviteur", "écuyer", drákon (féminin drákaina) "dragon". Le passage est ancien: léon "lion" est un ancien thème en -n- comme l'indique son féminin léaina, mais le thème lewont- est attesté en mycénien. L'évolution attestée est donc -n- ⟶ -nt-, et non l'inverse. Il y a donc de bonnes raisons de supposer ancien le nominatif en-on et de postuler un doublet en *-n- du suffixe *-nt-. O.Szemerényi (1) a certainement raison de poser pour le nom de la "dent" un paradigme i.-e. *dōn, *dont-, *dn̥t-, mais son explication phonétique (*-onts > *-ōns > *-ōn dès l'indo-européen) est improbable: un groupe *ns se conserve dans cette position, comme on le voit par la désinence d'accusatif pluriel de la flexion thématique *-ōns. Mieux vaut donc poser des thèmes en *-n- élargis dès l'indo-européen en *t à partir de la forme du dissociatif. Le processus analogique a pu s'étendre selon les paradigmes et selon les dialectes à tout le paradigme, nominatif singulier inclus, ou seulement à une partie des formes. La forme ancienne du suffixe est conservée aussi dans l'adjectif germanique got. sunjis "vrai". On tire habituellement cette forme de *sn̥tyo- (v.ind. satyá-, etc.), mais la phonétique s'y oppose(2): en cette position, *ty donnerait *dj, cf. v.sax. sundia "Sünde" *sn̥tyā́-. Il faut donc poser *sn̥yo-, forme longue d'un participe *se/on-, doublet de *se/ont-; le nominatif singulier grec ōn reflète également ce doublet. Ces formes sont connues par ailleurs: ce sont les dérivés agentifs comme v.ind. tákṣan- = gr. tékton- "charpentier", avest. spasan- "épieur", gr. arēgón- "qui aide", lat. edōn- "gros mangeur", etc. Il est probable que dans le passage de *-n- à *-nt-, la forme d'instrumental a joué un rôle central: en effet, cette forme constituait le gérondif qui survit, on l'a vu ci-dessus p.19, dans la troisième personne du pluriel.

8.2. Diffusion de *n à partir d'un extractif en *-n-os

De même que la désinence d'instrumental *-t a été diffusée dans le paradigme à partir du dissociatif *-t-os, la désinence *-n de locatif-instrumental l'a été à partir d'un "extractif" *-n-os "de-dans", "de l'intérieur de": sur un locatif *ud-én "dans l'eau" a été formé un extractif *udn-ós "de-dans l'eau" qui, substitué à l'ancien ablatif *ud-ós, fournit le modèle d'un nouveau thème *udn-.

9. Origine du cas direct

Il reste à expliquer le cas direct, qui peut avoir diverses formes: la désinence zéro, *-r, *-i, *-u, *-d; de plus, dans certains dialectes, *-r est suivi de *-t (véd. yákr̥t). La désinence zéro est celle de l'ensemble des neutres athématiques au cas direct du singulier, et la désinence *-d est celle qui s'est imposée dans les pronoms; la désinence *-t

(1) Einführung p.151

(2) Je dois cette indication à mon collègue J.Boulle.

d'instrumental ne fait pas difficulté: la parenté entre l'instrumental et le cas direct des neutres est un fait bien établi. Restent les formes de locatif, notamment celles en **-i*, **-u*, qui ne relèvent que de ce cas (celles en **-r* étant, on l'a vu, intermédiaires entre locatif et instrumental). Celles-ci s'expliquent par l'hypostase. Il suffit, pour se convaincre du bien-fondé de cette supposition, de considérer la répartition lexicale des formes hétéroclitiques : on trouve cinq groupes bien distincts, les abstraits déverbatifs, les locaux, les temporels, les noms de fluides et les noms de parties du corps.

1° Les abstraits, type **iter*, sont initialement des gérondifs "en chemin".

2° Les locaux, type **perw-r/n-* "rocher", sont le domaine naturel des hypostases locatives; on l'a rappelé ci-dessus à propos de gr. *pólis*, p.42.

3° Il en va de même pour les temporels, type **wésr̥* "printemps"; c'est par là que s'expliquent les diverses formes du nom de la "nuit": **nok^{w}t-i-* à partir d'un locatif en **-i*, **nok^{w}t-u-* à partir d'un locatif en **-u*, etc.

4° Les noms de "fluides" comme **ud-r̥/n̥-* "eau": le cas direct est la désignation de l'intérieur du fluide, dans des syntagmes comme **udṓr̥ g^{w}hr̥móm esti* "dans l'eau, c'est chaud" = "l'eau est chaude".

5° Les noms de parties du corps, très nombreux dans ce type flexionnel, sont une classe dans laquelle le cas du "siège du procès" est plus central que celui de l'"origine du procès": le membre, l'organe ne sont pas cause de l'action. Avant d'être conçue comme active et de passer, comme telle, au genre animé (grec *hē kheír*, hitt. *keššeraš*), la main n'est qu'un "réceptacle" inanimé, **ghés-r̥*, ou un "instrument" **ghés-t* (d'où, par un processus d'animation parallèle aux précédents, **ghésto-*, v.ind. *hásta-*, etc.).

CHAPITRE V

Essai de reconstruction

1. Glottogonie et reconstruction

Les reconstructions proposées ci-dessus reposent, pour l'essentiel, sur des faits connus depuis longtemps: l'ancienne syntaxe des désinences, depuis l'article de Kuhn (1852); la valeur "individualisante" de la voyelle thématique est un lieu commun de la grammaire comparée: son interprétation comme article défini postposé en est un corollaire. Le phénomène de l'hypostase est banal, et son application au problème de l'hétéroclisie a été faite convenablement par Johansson dès 1888, tandis que Bartholomae identifiait correctement les formes en **-r* et **-n* comme des locatifs. On peut se demander pourquoi tout cela a été ignoré ou révoqué en doute. Les évolutions postulées sont d'un type extrêmement fréquent dans l'histoire des langues. Déjà M.Müller écrivait dans *La stratification du langage*: "partout où la flexion a cédé à une analyse rationnelle, elle a été invariablement reconnue pour le résultat d'une agglutination antérieure" (p.18) et "ce que nous appelons aujourd'hui désinences casuelles, c'étaient la plupart du temps des adverbes de lieu" (p.26). Mais, selon l'opinion générale à son époque, cette agglutination ne pouvait être que récente, car auparavant, la langue avait traversé plusieurs phases "pré-grammaticales". Dans *La chronologie des langues indo-européennes*, Curtius en donne le détail: au début "il nous faut admettre que toute structure du langage a commencé par la création de racines"; c'est, ajoute-t-il, l'opinion commune des savants du temps. L'un d'eux, Heyse, précise: "il a dû nécessairement y avoir, avant que le langage prît la forme grammaticale, un état où il ne se composait que de racines". A cette "période des racines" succède la "période des déterminatifs"; ces déterminatifs permettent de diversifier les racines, donc d'enrichir le lexique: c'est au cours de cette période qu'une racine **yu-* "joindre" se différencie en **yu-g-* "atteler" et **yu-dh-* "combattre". Ces déterminatifs peuvent être des racines agglutinées aux précédentes: **yudh-* est ainsi composé de **yu-* et de **dhē-* "placer, faire". Puis est arrivée la "période verbale primaire" au cours de laquelle se sont formées les désinences personnelles; puis la "période de formation des thèmes", au cours de laquelle se sont formés les thèmes nominaux et verbaux. Au terme de cette quatrième période, *il n'existe toujours pas de grammaire*. C'est seulement avec la cinquième période qu'apparaît une forme -implicite- de syntaxe: deux thèmes nus peuvent désormais se combiner, mais sans que rien ne marque le sens de leur relation. C'est la "période des formes composées". La syntaxe explicite n'apparaît qu'avec la "période de formation des cas". Leurs marques sont tirées de suffixes à valeur déictique. Pourquoi pas de postpositions exprimant des relations similaires à celles des futurs cas? Tout simplement parce qu'il n'en existe pas encore!. L'idée que la dési-

nence *-*bhi* est une ancienne postposition apparentée à la préposition allemande *bei* est expressément récusée pour cette seule raison (p.112). C'est seulement avec la septième période, dite "adverbiale", qu'apparaissent de tels éléments. "C'est seulement à ce dernier degré de l'échelle que les particules se placent aussi comme postpositions après des formes nominales en relation avec elles, et se fondent parfois avec celles-ci en un seul mot. Admettre des faits de ce genre pour la période de l'unité, et surtout supposer que des postpositions aient été adaptées à la fin des thèmes non fléchis, c'est là une faute chronologique". On mesure la distance qui nous sépare d'une telle conception: projection en diachronie de l'analyse morphologique des formes fléchies en racine, suffixes primaire et secondaire, désinence, elle postule une série de périodes "prégrammaticales" qui ne s'observent dans aucune langue. Nul aujourd'hui ne reprendrait à son compte une telle conception de la préhistoire de l'indo-européen; pourtant, plusieurs opèrent comme s'ils l'admettaient. Ceux qui supposent un état où, pour exprimer les diverses relations marquées par les désinences casuelles, la langue ne dispose que de l'alternance vocalique, de la place du ton et de l'ordre des mots, remettent en honneur la "période IV" de Curtius; et pourquoi nier l'évidence de locatifs en *-*r* et en *-*n* si ce n'est parce que l'état le plus ancien est un état prégrammatical? Inexprimées, inconscientes, les vieilles erreurs ont la vie dure.
On se gardera donc de cette illusion glottogonique et du naïf progressisme sur lequel elle repose. En linguistique diachronique, le terme d'origine ne doit jamais être pris en valeur absolue: ce qui est origine pour un état du système est l'aboutissement des états antérieurs. On entendra donc ce terme comme la désignation de l'état le plus ancien qu'atteint la reconstruction. Il faut renoncer à reconstruire un "état originel" de la flexion nominale (ou de toute autre partie du système grammatical): nous pouvons en effet reconstruire des signifiants (*-*s*, *-*m*, *-*eH₁*, etc.) et les signifiés correspondants (*-*s* nominatif, ancien cas de l'origine; *-*m* accusatif, ancien directif; *-*eH₁* instrumental, sociatif, copulatif, etc.), ainsi que les règles syntagmatiques de leurs combinaisons et de leur occurrence (*-*m* combinable avec *-*s* de pluriel pour former la désinence d'accusatif pluriel *-*ns*; *-*s* de nominatif, fixe très tôt; *-*m* plus mobile; *-*eH₁* de statut postpositionnel jusqu'à l'époque dialectale). Mais il nous est impossible de reconstruire des *fréquences* d'occurrence, et par conséquent des cas. Par exemple, on peut reconstruire un dissociatif en *-*tos* mais on ne peut dire s'il était rare (donc "adverbial"), comme en latin, en grec et en védique, ou régulier (donc "casuel") comme en sanskrit classique. Le nombre originel des cas en indo-européen est donc un faux problème. De plus, les huit cas de l'indo-européen ne sont pas des entités figées, susceptibles seulement de naître ou de disparaître. La question n'est pas de savoir s'il faut partir d'un système à huit cas, à plus ou à moins, mais de reconstruire les réorganisations successives du système. Par exemple, formes et emplois suggèrent d'opérer avec un "datif-locatif"; mais il ne faut pas se contenter de retrancher une unité à l'effectif casuel de l'indo-européen: ce premier résultat pose un nouveau problème, celui de l'organisation interne de

ce complexe casuel: est-il homogène et divers seulement au plan de l'expression, ou plural? Faute de données, une telle question peut rester sans réponse, mais ce n'est pas un faux problème, comme toute question qui porte sur les fréquences. On ne pratique pas la statistique en reconstruction. Les rapports entre l'accusatif directif et l'accusatif d'objet,entre l'accusatif et l'instrumental ont été attentivement étudiés dans *L'emploi des cas en védique*; il est néanmoins impossible au terme de cette étude de dire quel est le cas de l'objet en indo-européen, ni même s'il en existe un. On peut affirmer que l'instrumental exprime l'"objet en contact avec le sujet", que l'accusatif exprime l'"objet visé ou atteint", mais on ne peut dire lequel des deux exprimait l'objet grammatical: il faudrait montrer que l'un des deux dépassait nettement l'autre par la fréquence de ses occurrences. Si l'on confrontait, sans indication de leurs fréquences, lat. *me paenitet, mihi videtur, mei interest, mea refert, (ego) venio*, comment décrirait-on la fonction sujet du latin? L'impossibilité de faire état de la fréquence exclut également toute prétention typologique: comme on ne peut dire si l'ancienne syntaxe des désinences a été une règle générale, valant pour tous les paradigmes et toutes les désinences, il est impossible de se fonder sur elle pour considérer l'indo-européen comme une langue agglutinante; et si l'on peut exclure la notion d'état prégrammatical, c'est seulement *a priori*, parce qu'un tel état est sans exemple. En revanche, un état *préflexionnel* qui serait simplement la contrepartie de l'état *postflexionnel* qui est celui de la morphologie nominale du français actuel est une notion parfaitement admissible, mais ce n'est qu'une possibilité: au temps où *-*eH₂* était une postposition (le stade de l'ancienne syntaxe des désinences représenté par *návyasā vácaḥ*), *-*s* de nominatif singulier animé était déjà une désinence inamovible. Mais quand *-*s* était lui aussi une postposition amovible (le stade représenté par la flexion thématique à sa création, **weH₁nt-e-s*), existait-il ou non des désinences inamovibles? Il est impossible de le dire. En somme, la reconstruction de la flexion nominale indo-européenne consiste à établir la liste des morphèmes précasuels, avec leur signifiant, leur signifié, leurs règles d'occurrence et leur combinatoire; c'est ce qui a été tenté dans les chapitres précédents; et à dégager les principales évolutions qui ont conduit au système à huit cas, trois genres et trois nombres dont sont issus les systèmes attestés; c'est ce qu'on va faire pour terminer.

2. Préhistoire du nominatif

Comme toutes les langues indo-européennes anciennes sont des langues à sujet, l'étude syntaxique ne peut rien apprendre sur la genèse du nominatif dans cette fonction: dès les premiers textes, il y est partout installé; l'évolution qui a mené à cette situation est achevée. Il faut donc se contenter d'hypothèses fondées uniquement sur la morphologie.

1° Le cas à désinence zéro qui a donné naissance au nominatif neutre dans la flexion athématique a chance d'avoir été un

nominatif au sens étroit du terme, ou ce que la sémantique générative nomme un "objectif".

2° Le cas en **-s* a soulevé une controverse qui n'est pas close: est-ce un ancien ergatif ou un ancien génitif? L'alternative peut être dépassée si l'on se situe sur le terrain de la sémantique, en abandonnant toute ambition typologique. On dira que ce cas indique l'origine du procès; par sa forme, il s'apparente en effet au génitif-ablatif en **-e/os*, **-s*. Ce cas de l'origine du procès formera un couple avec l'accusatif directif qui deviendra le cas de l'objet à époque historique. Si l'on admet l'existence d'une flexion verbale, ce cas de l'origine sera considéré comme un ergatif; on en fera un génitif dans l'hypothèse inverse; mais sa valeur est la même dans l'une et l'autre de ces deux hypothèses.

3° Les formes à désinence d'instrumental ont dû désigner un participant associé au sujetorigine dans certains énoncés, mais susceptible d'être le seul actant nominal dans d'autres, le cas en **-s* n'étant pas un actant obligatoire. Il subsiste dans les langues indo-européennes des traces de cette construction dans les phrases impersonnelles à sujet instrumental type russe *vĕtrom ubilo dva dereva* "le vent a abattu deux arbres".

4° Les formes à désinence de locatif (et locatif-instrumental) ont dû désigner le "siège du procès", qu'il s'agisse du lieu où se passe une action, où se situe un état, type *Chicago is windy* "il y a du vent à Chicago"; d'un organe, d'une partie du corps affectée par une douleur, lat. *jecur dolet* "j'ai mal au foie"; sans oublier les noms de procès: lat. *turpe est mentīrī* "il est honteux de mentir" est initialement un énoncé impersonnel accompagné d'un infinitif locatif, "c'est honteux quand on ment".

5° Les formes à désinence d'accusatif, qui ne se rencontrent que dans la flexion thématique, ont dû désigner le sujet-cible, le terme visé ou atteint du procès: ainsi dans l'expression des sentiments lat. *me paenitet*, véd. *kitavám tatāpa* "le joueur souffre", etc.

En somme, on retrouve dans les formes l'indice des diverses relations sémantiques qui se rejoignent dans le nominatif des "langues à sujet". La tendance qui a joué dans cette unification se manifeste encore à époque historique, bien que la fonction sujet, comme on l'a rappelé ci-dessus, soit acquise dès les premiers textes. Elle se manifeste dans la personalisation d'énoncés impersonnels, lat. *mihi videtur* ⟶ *videor* angl. *methinks* ⟶ *I think* franç. *il me souvient* ⟶ *je me souviens*. Certes, le processus est différent; mais il représente l'effet de la même tendance à l'unification de la fonction sujet. Ici, la tendance se manifeste dans un changement de forme, alors que le processus préhistorique changeait la structure sans affecter les formes. Comme d'ordinaire, le changement le plus profond est moins apparent que le changement superficiel qui en est la contrepartie.

La constitution des voix verbales peut au contraire être considérée comme une résurgence de la tendance inverse: la voix active, présentant "un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui", comme l'a définie E.Benveniste (1), prend le relais du sujet-origine, tandis que le sujet-siège est reflété par la voix moyenne, "diathèse interne" dans laquelle "le verbe indique un procès dont le sujet est le siège". Et la voix passive, la plus récente, correspond au sujet cible qui se trouve aussi être le plus récent. Cette tendance inverse se manifeste également par la création d'énoncés impersonnels: franç. *il me souvient* succède à des énoncés personnels comme lat. *meminī*.

3. Préhistoire de l'accusatif

L'accusatif n'existe initialement que dans les animés, dans son opposition au cas en *-*s*, alors que les inanimés n'ont en face de ce couple que le cas à désinence zéro. Il est donc raisonnable de supposer que le futur accusatif a formé avec le cas en *-*s*, futur nominatif animé, un couple antithétique *ab...ad*. Et ici, nous trouvons une base solide, puisque l'évolution sémantico-syntaxique se poursuit à l'époque historique, où subsistent, plus ou moins importants selon les langues, des vestiges de la valeur directive. Et la continuité entre le directif et l'objet est manifeste; j'en ai donné une description à partir des faits védiques (2).
Rien ne permet de décider si la valeur extensive, lat. *fossa decem pedēs alta, rēgnāvit trēs annōs* qui est à l'origine de quelques accusatifs d'objet, comme *tenēre locum* "*s'étendre sur un lieu", "occuper un lieu" est issue de la valeur directive ou représente le contenu d'un morphème très tôt syncrétisé avec l'accusatif directif. Cette seconde hypothèse ne trouve aucun appui dans la morphologie: la désinence d'accusatif est unique pour les diverses flexions et même, ce qui est significatif, pour le singulier et le pluriel: *-*ns* est issu de la combinaison d'un *-*s* pluralisant à un *-*m* d'accusatif.

4. Préhistoire de l'instrumental

Nombre d'indices engagent à considérer l'instrumental comme le troisième cas direct de l'indo-européen: ses liens étroits avec le cas direct des neutres, ses emplois sujets, lat. *pluit lapidibus*, russe *vĕtrom ubilo dva déreva* (ci-dessus, p.67), et l'"instrumental d'objet" du germanique, du baltique et du slave. Mais ce n'est là qu'un aboutissement, d'ailleurs peu durable, puisqu'à époque historique l'instrumental est une des premières victimes du syncrétisme casuel. Il n'y a là rien de contradictoire: nous avons vu que le nominatif, chef de file des cas directs, est le produit d'un syncrétisme. Plus anciennement,

(1) *Problèmes de linguistique générale* p.172

(2) *L'emploi des cas en védique*, ch.3

on distinguera: un sociatif ou copulatif en *-(e)H_1 particule copulative signifiant "et", "avec"; une sorte de locatif en *bh, *m signifiant "parmi", peut-être à partir d'énoncés dans lesquels la particule, dont le sens était "autour", figurait en position prédicative: A, B (est) autour = A (est) au milieu de B; un cas en *-et dont la valeur propre n'est pas déterminable. Peut être aussi un cas en *-d, qui par ailleurs a servi à constituer le cas direct du neutre pronominal. Il faut aussi ajouter une valeur de perlatif, que rien ne permet d'associer en particulier à tel ou tel morphe. Cette valeur a dû jouer un rôle important si, comme il semble, le couple nominatif-accusatif avait initialement un contenu local, *ab : ad*; l'instrumental perlatif constitue le terme intermédiaire, *per*. Mais, contrairement à l'accusatif, son évolution n'est pas simple: on ne peut pas supposer que la valeur copulative que marque *-eH_1 est issue de la valeur perlative. On voit clairement ici combien il serait vain de spéculer sur la lointaine préhistoire de l'entité historique "instrumental": le cas est certainement issu d'un syncrétisme assez récent. L'évolution ne devient claire qu'une fois constitué le cas; sa constitution même est assez claire: *-(e)H_1 "et", "avec" forme couple avec *-bh-, *-m- "parmi", qui devient l'instrumental pluriel "avec plusieurs". Tout en conservant sa valeur perlative dans les syntagmes locaux, il devient le cas de l'actant en contact avec le sujet, et, pour le syntagme nominal et la dérivation secondaire qui y prend sa source, le cas possessif. A ce titre, il forme avec le génitif d'appartenance (emploi récent de l'ancien ablatif) un couple sémique central de la dérivation nominale secondaire (adjectifs d'appartenance, adjectifs possessifs). Tel est le cas, désignation de l'actant proche du sujet, en contact avec lui, éventuellement "possédé" par lui, qui prend une place centrale dans le syntagme verbal; place que lui dispute l'accusatif. L'accusatif l'emportera, comme on sait: soit en se substituant matériellement à lui; c'est ce que j'ai nommé le "passage au modèle 2", la substitution gr. *bállein líthois* ⟶ *bállein líthous* "lancer des pierres", soit en le "marginalisant" par suite d'une évolution plus subtile, qui affecte en profondeur le sémantisme du prédicat verbal: gr. *bállein líthois tiná* "lancer des pierres à quelqu'un" > "atteindre quelqu'un avec des pierres". C'est ainsi que l'instrumental *devient* (si l'on compare aux constructions comme gotique *stainam wairpan*), ou *redevient* (si l'on pense à ses origines plus lointaines) un cas oblique.
La valeur sociative du cas, directement issue de la valeur copulative de *eH_1, l'a conduit à servir de base au cas direct du duel (ci-dessus, p.43).
Vestige probable de la valeur locale portée par *bh/*m, l'instrumental a des contacts avec le locatif; on peut même, pour certains faits de dérivation, opérer avec un ensemble casuel "locatif instrumental". Ces contacts vont jusqu'à un syncrétisme partiel sur base de substantif verbal, dans la constitution du gérondif. Par là, l'instrumental entre aussi en contact avec le datif: d'où les formes ambiguës entre datif et instrumental comme védique *ūtī́* "avec aide" et "à l'aide". Enfin, l'instrumental se combinant avec l'ablatif donne naissance à un "dissociatif" qui tient, comme on l'a vu, une place importante dans le système casuel et dans son expression.

5. Ablatif, génitif et dissociatif

On a vu qu'un morphème **-s* à valeur de provenance, d'origine, a participé à la constitution du nominatif. Ce même morphème sous cette forme ou sous une forme pleine, **-e/os* est l'ablatif singulier, cas qui réunit les valeurs ablative, élative, extractive, dissociative, etc. C'est en évoluant vers des valeurs plus abstraites qu'il est devenu le cas de l'origine du procès. Cette évolution s'est accompagnée de changements formels (déplacement d'accent et modification du degré radical); une évolution parallèle, celle-là sans changement formel, conduit à l'emploi de ce cas comme génitif. Les emplois originels du génitif adnominal sont ceux où le rapport situationnel est la provenance. Il s'en trouve dans toutes les sous-classes des emplois attestés: dans le génitif subjectif, naturellement, puisqu'il est parallèle au nominatif, mais aussi dans le génitif objectif (quand il correspond à un procès dans lequel le sujet grammatical n'est pas l'origine): *metus hostium* génitif objectif est initialement un génitif d'origine: c'est "la crainte qui provient des ennemis". Plus difficile à expliquer est le génitif de but, qui se rencontre surtout en dépendance de verbes, lit. *eĩti dúonos* "aller chercher du pain". Les curieuses inversions constatées dans les expressions situatives (franç. *dedans*, ci-dessus p.43) engagent à considérer cet emploi comme secondaire: de même, lat. *funditus* signifie "depuis le fond" avant d'aboutir à "jusqu'au fond".
Combiné aux divers morphes d'instrumental, **-(e/o)s* sert à former plusieurs dissociatifs: **-bh/m (y)-os* qui donnera l'ablatif pluriel, **-t(o)s* qui donnera l'ablatif singulier du hittite et dont le rôle dans la constitution des flexions hétéroclitiques a été montré ci-dessus. De même, l'"extractif" **-n-os* issu de la combinaison de l'ablatif et du locatif-instrumental en **-n*, a diffusé ce **n* en se substituant à l'ablatif simple. Ce mécanisme dissociatif continue à jouer à époque plus récente avec la création du morphe d'ablatif thématique **-oH₁-et* ("d'avec"), et à époque historique avec la création d'une forme distincte d'ablatif en latin et en avestique.

6. Datif, locatif et cycle du nom verbal

Un groupe de six morphes: **-ey, *-i, *-ay, *-ī, *-ew, *-u*, fournit, au terme d'une évolution complexe qu'il n'est pas possible de reconstruire dans le détail, l'expression de deux cas (plus diverses formes adverbiales): le datif (**-ey, *-ay* dans les infinitifs, **-i* dans quelques formes) et, par convergence avec le cas à désinence zéro des locaux et des temporels (qui peut être une forme casuelle ayant incorporé au thème son ancienne désinence), le locatif.
Sur la base d'un substantif verbal, le datif donne une forme à valeur prospective, l'infinitif datif, et le locatif une forme à valeur inessive ou simultanée, le gérondif. Il y rejoint l'instrumental, tandis que l'infinitif datif concurrence l'infinitif (ou supin) directif. Par des voies diverses dont certaines ont pu être reconstruites, les uns et les autres tendent à devenir des infinitifs thèmes ou substantifs verbaux, qui à partir d'une forme reconstituent une flexion.

Le morphe du datif n'a aucun correspondant ancien au pluriel comme s'il avait existé une incompatibilité entre ce cas et la pluralité. C'est secondairement que le morphe d'ablatif pluriel a été affecté à son expression, peut-être à partir d'emplois comme lat. *adimere alicui* "ôter à quelqu'un": le datif s'employant comme substitut d'un ablatif a pu lui emprunter une forme.
Au contraire, le locatif forme un pluriel par combinaison du **s* pluralisant que nous avons rencontré ci-dessus p.68, mais contrairement à l'accusatif qui le suffixe, le locatif l'infixe: d'où la désinence de locatif pluriel *-*s-u*, *-*s-i*.

7. La constitution de la flexion athématique

On se gardera de considérer les reconstructions précédentes comme une "genèse de la flexion nominale" à partir d'un état préflexionnel: chacun des processus met en oeuvre les débris d'un système antérieur. D'autre part, il n'est pas possible sur les bases utilisées de dresser une chronologie relative des cinq processus évoqués. Il est vraisemblable que pour une part ils ont été concomitants.
L'aboutissement morphologique de ces processus (qui, on l'a vu, se prolongent sous d'autres formes) est la constitution de la flexion athématique avec ses huit cas; elle appartient à l'indo-européen tout entier, y compris à l'anatolien: on ne peut donc pas y voir un phénomène récent.
En ce qui concerne le statut syntagmatique des morphes casuels (ancienne syntaxe des désinences et faifs connexes), on peut affirmer que certains sont restés très tard de véritables postpositions, p.ex. *-*eH*$_1$ tandis que d'autres étaient inséparables du thème depuis longtemps, p.ex. le *-*s* du nominatif ou le *-*e/os* du génitif (mais les formes de dissociatif et d'extractif témoignent de son ancienne mobilité). Un même morphe peut être mobile, de statut postpositionnel dans un emploi et fixe, voire incorporé à un thème, dans un autre: ainsi le **n* inessif dans osque *húrtí-n* "in horto" et dans le thème des paradigmes hétéroclitiques, où ce n'est même plus une désinence, mais seulement le vestige d'une ancienne désinence.

8. La constitution de la flexion thématique

La flexion thématique est souvent dite récente; certes, elle est moins ancienne que la flexion athématique. Mais si elle continue de s'étendre à époque historique par dérivation, éventuellement flexion (type *reus*) et surtout par le phénomène de thématisation spontanée, ses origines se situent à une époque où les désinences de la flexion athématique dans leur totalité ont encore le statut de postpositions: si p.ex. **weH*$_1$*nt-o-s* "le soufflant", "le vent" ne présente qu'une fois la désinence **s* de nominatif singulier, c'est que la séquence relève de l'ancienne syntaxe des désinences. Cette observation concorde avec les nombreuses traces d'alternance accentuelle et vocalique que présentent les formations thématiques (1): les débuts du processus de formation remontent assez haut, et précisément à la période de l'apophonie qua-

(1) *L'indo-européen*, p.44

litative. A ce stade, il ne s'agit pas encore d'un type flexionnel, mais d'un type syntaxique subissant un processus agglutinatif; mais si le processus était postérieur à l'apophonie qualitative, on ne voit pas comment p.ex. *g^w_hermó-_ "chaud" (gr. _thermós_) serait devenu *g^w_hormo-_ (i.-ir. *_gharmá-_, germ. *_warm(a)-_ etc.), ou l'inverse: il faudrait donc poser deux formations indépendantes.

9. Constitution du genre

9.1. Animé et inanimé

La division des substantifs en animés et inanimés remonte à l'époque très reculée de la constitution du nominatif: certains ont été pourvus d'un cas en *_-s_, d'autres non. Ces derniers ne formaient pas une classe unitaire, à en juger par la diversité de leur morphologie. Quant aux raisons de la répartition des notions entre animés et inanimés, elles apparaissent en gros. On peut de plus affirmer qu'il existait un processus d'animation sans contre-partie dans le sens inverse: ce processus pouvait être marqué morphologiquement dans la forme même (i.-ir. *_vr̥trám_ "résistance" ⟶ véd. _vr̥tráḥ_ nom du démon Vr̥tra), syntaxiquement par le changement de genre sans changement de forme (*_wenos_ "charme" ⟶ lat. _venus_), ou rester totalement implicite (avest. _xšaϑrəm_ "pouvoir" ⟶ "dirigeant").
Servitude grammaticale dans une large mesure à époque historique, la distinction entre animés et inanimés a dû constituer une classification notionnelle centrale en indo-européen.

9.2. Masculin et féminin

L'opposition du masculin et du féminin à l'intérieur de l'animé est notoirement récente. C'est un processus complexe . On notera d'abord que deux des principales formations de féminin, le type _devī́_ et le type _aśvā_, sont dépourvues de cas en *_-s_ ce qui peut remettre en question la préexistence d'une classe d'animés ou rejeter l'origine de ces deux formations dans une période récente dans laquelle l'existence d'un cas en *_-s_ a cessé, pour de simples raisons phonétiques, d'être le critère de l'animé(*_pHtér-s_ > *_pHtḗ(r)_). Diverses considérations, notamment l'existence de nombreux adjectifs épicènes et l'absence de formations héritées de féminin en anatolien engagent à opter pour la seconde hypothèse. Le troisième type "flexionnel" de féminin, le type _vr̥kī́ḥ_, est donc à considérer à ce point de vue aussi comme le plus ancien des trois: car lui comporte un *_-s_ au nominatif singulier.
Le féminin historique a deux sources: 1° le féminin "flexionnel", qui est celui de la majorité des adjectifs et de nombreux substantifs (qui peuvent être considérés comme d'anciens adjectifs) *_deyw-ó-_ "dieu" ⟶ *_deyw-íH_$_2$- "déesse", *_ékw-o-_ "cheval" (probablement forme longue de l'adjectif représenté par gr. _ōkú-_, donc: "le rapide") ⟶ *_ékw-eH_$_2$- "jument", *_wl̥k_^{w}_-o-_ "loup" (*le déchireur) ⟶ *_wl̥k_^{w}_-íH_$_2$- "louve". Parallèlement aux masculins correspondants, ces féminins sont des formes longues d'adjectif. Certains peuvent avoir été formés directement, d'autres par

substitution du pronom féminin au pronom masculin. Ces formations sont du type anglais *she-wolf* "louve".
2° Le féminin de type "dérivationnel", du type **pót(i)-* "maître" ⟶ **pót-niH_2-* "épouse du maître" (1) n'est pas fondamentalement différent des précédents. La seule différence est que le premier terme du syntagme n'est pas un thème, mais une forme fléchie, comme dans les noms des déesses védiques *agnā́y-ī-* "celle auprès d'Agni", etc.: comme on l'a vu ci-dessus p.54, c'est un locatif en **-n* donc: "celle chez le maître". Ce type donne initialement des désignations de l'"épouse", mais il s'est étendu à quelques adjectifs.

10. Constitution du système du nombre

La catégorie du nombre est tardive elle aussi; l'expression du nombre est encore incomplète au début de la période historique, puisque dans plusieurs groupes le neutre ne forme pas de pluriel: l'accord du verbe (et, en anatolien, du prédicat nominal) se fait au singulier avec les formations collectives qui donneront ultérieurement les pluriels neutres. Pour les animés, le pluriel s'est constitué plus tôt, mais sûrement en plusieurs étapes, et sans qu'aucun procédé de formation ne se généralise. On a l'impression d'une catégorie qui s'est constituée fortuitement. Le nombre a été marqué par cinq procédés différents:

1° Par suffixation d'une marque de pluriel à la désinence du singulier: le seul exemple en est l'accusatif pluriel, **-m* - **-s* > **-ns*

2° Par suffixation d'un numéral à la forme d'instrumental singulier. Le seul exemple sûr en est la forme du cas direct du duel (ci-dessus, p.43)

3° Par infixation de la marque de pluriel entre le thème et la désinence: au locatif pluriel, **-s-i/u*.

4° Par mise en rapport secondaire de deux formes morphologiquement irréductibles l'une à l'autre: génitif singulier **-(e/o)s* : génitif pluriel **-(o)om*. On peut supposer que le morphème devenu celui du pluriel contenait dans son sémantisme le trait de pluralité: ainsi pour **-bh-*, **-m-* "parmi", qui est devenu le partenaire pluriel de **-eH_1* "avec".

5° Par utilisation secondaire d'une forme préexistante de la flexion: c'est ainsi que le datif a emprunté à l'ablatif sa marque de pluriel.

(1) "Et Artémis?" objecte P.Flobert à cette interprétation donnée déjà dans *L'indo-européen* p.33, dans son compte-rendu de la *Revue de Philologie* de 1981: Artémis est une marginale, et c'est par un abus de langage que les poètes classiques lui ont donné ce titre de *pótnia*.

CONCLUSION

Au terme de cette brève étude, il reste à évaluer les acquis, c'est-à-dire à déterminer ce qui constitue le point de départ de recherches ultérieures.

1° L'hypothèse d'une origine postpositionnelle des désinences de la flexion athématique est la seule hypothèse envisageable en l'état actuel de notre documentation. Pour quelques formes, elle peut même être considérée comme prouvée par l'identification de la désinence à une postposition existante. De nouvelles identifications peuvent être tentées; de nouveaux exemples de "finales syncopées" peuvent être trouvés dans le Véda et l'Avesta, des faits parallèles se cachent certainement dans la morphosyntaxe des diverses langues indo-européennes.

2° L'identification de la voyelle thématique de la flexion nominale au pronom **e/o* article défini suffixé et distanciateur de syntagme nominal paraît assurée. A la "forme longue" constituée par l'adjonction de ce pronom à la base s'ajoutent les postpositions qui par ailleurs donneront les désinences de la flexion athématique. Toutes les formations thématiques nominales peuvent donc être réexaminées de ce point de vue: certaines apparaîtront comme anciennes et originelles, issues de ce processus agglutinatif; d'autres comme plus récentes, et tirées de formes athématiques par un processus analogique. Et si, comme on l'admet ordinairement, les formes verbales sont issues de formes nominales, n'est-il pas possible d'appliquer à la flexion verbale thématique la conception présentée ci-dessus (ch.2) pour le nom? L'identification de la "voyelle thématique **i*" au pronom **i* engage à reconsidérer l'origine de nombreux thèmes en *-*i*-: plusieurs peuvent être d'anciennes "formes longues".

3° Comme les prépositions françaises, les postpositions qui ont donné naissance aux désinences étaient susceptibles de se combiner; parmi les combinaisons possibles, l'une a été exploitée ci-dessus, à savoir la combinaison dissociative ou extractive; il a pu en exister d'autres.

4° L'utilisation d'une forme fléchie ou adverbiale comme base de flexion ou de dérivation (hypostase) rend compte d'un assez grand nombre de faits; combinée au précédent mécanisme, elle rend compte de la constitution de flexions hétéroclitiques, qui est, comme l'a bien vu E.Benveniste *Origines de la formation des noms en indo-européen* p.184 un développement secondaire, même s'il est très ancien.

5° Toutes ces reconstructions, et celles auxquelles elles ouvrent la voie, reposent sur une conception de l'évolution linguistique diamétralement opposée à celle que Curtius a exposée jadis dans *La stratification du langage* et qui aujourd'hui encore inspire certaines reconstructions. Le postulat de base est celui d'une langue déjà formée, et comme telle soumise aux lois ordinaires de l'évolution linguistique et soustraite aux conjectures invérifiables de la glottogonie.

TABLE DES MATIERES

Semaine d'études indo-européennes

Depuis 1982, l'Institut d'Etudes Indo-Européennes de l'Université LYON III organise une session d'initiation qui a lieu la dernière semaine de juin dans la région lyonnaise. Cette session a pour but d'informer les participants de l'état actuel des études indo-européennes, de l'application de leurs acquis aux divers domaines, notamment : classique, germanique, Occident médiéval, et de confronter le point de vue des diverses disciplines concernées par le problème indo-européen. Outre les exposés d'initiation et l'état des questions, des communications originales seront présentées par les organisateurs et par les participants. Elles pourront paraître dans la revue trimestrielle Etudes Indo-Européennes que publie l'Institut. Une circulaire qui précisera le programme des travaux et les conditions d'accueil et d'hébergement des participants peut être demandée à l'Institut d'Etudes Indo-Européennes, 74, rue Pasteur, 69007 LYON.

Dépôt légal 3ème Trimestre 1982

Imprimerie spéciale de l'Université Jean Moulin